

La médiation du juge Lippé

Ultime démarche
pour éviter la
grève des postes

Aux abonnés du Devoir

En prévision de la grève qui doit débuter jeudi, les autorités du ministère des postes viennent d'annoncer qu'un embargo sur le courrier entrera en vigueur dès ce soir dans tout le pays. La mise en vigueur de cette directive entraînera, à notre très vif regret, la suspension immédiate de la livraison du Devoir aux abonnés qui ont coutume de recevoir leur journal par la poste. Comme il nous est impossible, pour des raisons économiques que nos lecteurs connaissent bien, de mettre sur pied un service extraordinaire de livraison à l'intention des abonnés qui seront ainsi privés de leur journal, nous invitons ceux-ci à se procurer le Devoir, aussi longtemps que durera l'interruption de service, chez l'un des dépositaires qui assurent la vente du journal dans la plupart des centres du Québec et du Canada français. Notre service du tirage sera à la disposition des abonnés pour toute information utile pendant la durée du conflit.

LA DIRECTION

Aucun progrès à Paris

Hanoï nie formellement
les propos des E.-Unis

PARIS (AFP) — "Aucun progrès, aucune lueur d'espoir", a déclaré hier, à trois reprises, M. Nguyen Thanh Le, le porte-parole de la délégation nord-vietnamienne aux conversations de Paris.

M. Le a voulu ainsi dresser le bilan de douze séances plénières des pourparlers américano-nord-vietnamiens, ainsi que des conversations privées lors des suspensions de séance.

"C'est pour essayer de tromper l'opinion publique et en particulier l'opinion américaine que les représentants des Etats-Unis répandent des rumeurs selon lesquelles il y aurait des lueurs d'espoir", a dit le porte-parole nord-vietnamien à la fois dans une déclaration liminaire puis en réponse à une question sur l'interview accordée samedi par M. Averell Harriman.

Vanité des propos
de couloirs

Prié de commenter la déclaration de M. Harriman indiquant que des "questions sérieuses" étaient abordées pendant les "pauses café", M. Le a répondu:

La SSJB:
plus
d'invitation
à Ottawa

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a décidé de ne plus inviter de représentant du gouvernement fédéral aux manifestations de la fête nationale des Canadiens français.

Au cours d'une séance extraordinaire tenue le 26 juin, soit deux jours après les événements violents que l'on sait, les membres du Conseil général de la Société ont décidé, à l'unanimité, que désormais, ni le premier ministre du Canada, ni aucun ministre ou député fédéral ne seraient invités aux fêtes de la Saint-Jean.

Toutefois, les membres du gouvernement provincial continueront à être invités comme par le passé. On se souvient qu'à la suite des manifestations violentes qui ont marqué la soirée du 24 juin, la Société Saint-Jean-Baptiste avait émis un communiqué dans lequel elle affirmait que "de toute évidence, la présence du premier ministre du Canada à l'étranger d'honneur avait seule provoqué la colère des manifestants".

La Société soulignait en outre que les manifestations hostiles, que le chahut et les actes de violence n'avaient visé ou contesté en aucune façon ni la SSJB elle-même, ni les fêtes nationales, ni le thème, la conception ou la réalisation du défilé.

Elle ajoutait que le défilé n'avait aucunement été mis en cause et n'avait lui-même provoqué aucun désordre ni aucun geste regrettable.

"Les conversations qui ponctuent les suspensions de séances sont consacrées la plupart du temps au temps qu'il fait, à la santé des uns et des autres. Quelquefois les problèmes soulevés dans les déclarations écrites des chefs de délégation ont de nouveau fait l'objet d'une conversation. Par exemple, à la onzième séance, celle du 3 juillet, pendant la pause, M. Harriman a de nouveau remercié le gouvernement de la R.D.V. de l'élargissement de trois pilotes américains. M. Harriman avait déjà exprimé ses remerciements pendant la séance plénière. Si vous estimez qu'une telle conversation porte sur des questions sérieuses, bien ces questions le sont en effet".

Responsabilité
imputée aux E.U.

Répondant ensuite à un journaliste américain sur le point de savoir s'il y avait un accord entre les deux délégations pour révéler la teneur des conversations aux "pauses café", le porte-parole nord-vietnamien a répondu qu'il n'y avait aucun accord de ce genre et que la délégation nord-vietnamienne, quant à elle, ne s'était pas imposée "aucune réserve... nous vous rapportons ce qui se passe à ces pauses café".

Le journaliste américain avait fait observer que le porte-parole de M. Harriman ne fournissait que des informations incomplètes à ce sujet.

M. Le a, d'autre part, insisté sur "l'entière responsabilité de la partie américaine concernant l'absence de tout progrès aux conversations qui durent maintenant depuis plus de deux mois". La partie américaine, en effet, refuse obstinément, a conclu M. Le, la cessation inconditionnelle des bombardements et de tous autres actes de guerre contre la R.D.V., continuant d'exiger "l'absurde réciprocité, déjà rejetée par le peuple vietnamien".

Voie maritime:
retour à
la normale d'ici
une semaine

Il faudra environ une semaine pour que la circulation des navires revienne à la normale dans la Voie maritime du Saint-Laurent.

Les écluses ont été rouvertes à minuit dimanche et les 106 navires qui étaient immobilisés à l'ouest de Welland s'apprêtent à s'engager dans la Voie maritime à raison de 35 par jour environ.

Un porte-parole de la Voie maritime nous a révélé que l'artère fluviale n'a jamais été utilisée à son maximum et que

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA — Tandis que M. Eric Kierans décrétait un embargo sur toutes les catégories de courrier hier, les représentants des employés des postes et du gouvernement, enfermés dans des chambres d'hôtel de la capitale, continuaient à négocier sous la direction du juge René Lippé qui a entrepris hier son travail de médiateur.

La nouvelle de la médiation a été annoncée hier midi au cours d'une conférence de presse impromptue tenue par le président du conseil des relations de travail dans la fonction publique, M. Jacob Finkelman.

Plus tôt dans le conflit, soit avant que ne débute la conciliation, le juge Lippé avait déjà servi de médiateur.

Mais si le gouvernement conserve toujours l'espoir d'un règlement, M. William Houle, l'un des chefs des 25.000 travailleurs des postes, n'a pas d'illusion. Il maintient toujours que la grève de jeudi est à toutes fins pratiques inévitable devant ce qu'il appelle la détermination du gouvernement de ne pas corriger certaines conditions de salaire et de ne pas tenir compte de certaines recommandations de la commission royale que présidait le juge René Montpetit.

En vérité, on se convainc de plus en plus dans les milieux gouvernementaux que l'inévitabilité de la grève n'a rien à voir avec les conditions de travail ou de salaire mais que c'est devenu une opération psychologique à laquelle les chefs ouvriers ne peuvent soustraire leurs commettants et que les postiers défileraient le gouvernement quelles que soient ses offres, ne serait-ce que pour que les postiers aient la chance de laisser aller un peu de vapeur.

Et en prévision de la grève le gouvernement fédéral a continué de prendre hier des mesures spéciales:

1- Le directeur général de la Commission d'assurance-chômage, M. R. L. Beatty a annoncé la création d'un service itinérant à temps complet qui s'occupera des demandes de prestations dans les différentes régions du pays. Il a indiqué qu'un service continu sera assuré aux chômeurs et que dans la majorité des endroits, le délai habituel de deux semaines sera respecté.

2- De son côté, le ministre des postes, M. Eric Kierans, a annoncé l'entrée en vigueur d'un embargo sur le courrier qui prend effet dès ce midi dans le cas du courrier de deuxième, de troisième et de quatrième classe. L'embargo sur les quotidiens ne prend effet qu'à compter de cinq heures cet après-midi, l'embargo sur les lettres à livrer hors du rayon local, à cinq heures aujourd'hui également. Enfin, le dernier délai de mise à la poste des lettres du rayon local a été fixé à minuit le 16 juillet.

Le ministre des postes a ajouté que l'embargo s'appliquerait au courrier en provenance ou à destination de l'étranger et que des dispositions seront prises pour obtenir des autres administrations postales qu'elles collaborent avec le gouvernement canadien en restreignant leurs expéditions de courrier au Canada.

Au moment de mettre sous presse les représentants des travailleurs des postes et ceux du conseil du trésor étaient toujours enfermés dans des chambres d'un hôtel de la capitale.

En fin de semaine, après l'annonce de la date du déclenchement de la grève et la publication du rapport de conciliation, les représentants du conseil du trésor avaient déclaré qu'ils acceptaient le rapport unanime de la commission de conciliation et que si les travailleurs des postes



Une des scènes de l'ultime combat mené à Ottawa en vue d'éviter une grève postale: les négociateurs des deux parties, exténués par des heures de discussion se retrouvent devant l'ascenseur. Au premier rang, M. Roger Decarie, co-président du conseil de l'union des syndicats de postiers. (Téléphoto PC)

Le camp socialiste divisé en deux blocs?

Les Cinq adressent une mise en garde à
Prague qu'appuient Bucarest et Belgrade

VARSOVIE (d'après l'AFP) — C'est de façon évidente prématurée que certains milieux, invoquant le départ de Tchécoslovaquie des unités soviétiques qui avaient participé aux manœuvres du Pacte de Varsovie, ont annoncé une lente résorption de la crise, ouverte depuis plusieurs semaines entre Prague et Moscou. En fait, il est apparu au cours du week-end que cette crise restait entière quant au fond, même si la tension a été allégée en Tchécoslovaquie par le départ de la majeure partie des

troupes soviétiques depuis samedi.

Toutefois, la convocation urgente et extraordinaire à Varsovie d'une conférence "au sommet" des partis communistes de cinq pays de l'Est, URSS en tête, le secret qui en a entouré les délibérations, puis le texte du communiqué final ont confirmé qu'entre Prague et Moscou, le fossé reste large. Le gouvernement soviétique et ses fidèles s'arrogent explicitement le droit d'intervenir, au nom de la solidarité et de la sécurité dans les af-

aires d'un pays du camp socialiste pour "le préserver des nosées des éléments contre-révolutionnaires". Rien ne permet de préciser sous quelle forme aurait lieu cette intervention.

De son côté, le gouvernement de Prague, tout en s'efforçant à la prudence et en faisant taire les plus excités ou les plus radicaux des novateurs, réaffirme chaque jour, avec une fermeté croissante, sa thèse fondamentale: liberté pour chaque pays de se diriger vers le socialisme inté-

gral par ses voies propres; non-ingérence dans les affaires internes des pays "frères". On a remarqué d'autre part l'appui officiellement apporté à Prague par la Yougoslavie — le premier des pays socialistes "hérétiques" — et celui moins net mais apparemment aussi réel de la Roumanie. Ainsi tendrait à se confirmer la division du camp socialiste en deux blocs, les orthodoxes et les autres. Enfin, les missions officieuses de conciliation entreprises par des représentants des P.C. français et italien confirment avec quel souci les dirigeants communistes d'Europe occidentale suivent l'évolution d'une crise lourde de conséquences politiques pour le monde entier.

Lettre des "Cinq" à Prague

La conférence des "cinq" sur la Tchécoslovaquie a pris fin lundi, après-midi après avoir délibéré, pratiquement, pendant deux journées entières, des délégués prenant leur repas en commun au palais de la Présidence du Conseil, où ils tenaient leurs réunions.

La Tchécoslovaquie n'a, dans le communiqué final qu'une part fort modeste. Les "cinq" ont procédé à un échange d'informations au sujet des événements dont elle est le théâtre et ont adressé au comité central du parti communiste, une lettre commune.

Le contenu de ce message qui fait suite aux lettres individuellement adressées par les "cinq" aux dirigeants de Prague n'est pas révélé.

Toutefois, l'impression prévalait lundi soir dans la capitale polonaise qu'aucune mesure d'intervention spectaculaire contre la Tchécoslovaquie n'aurait été arrêtée et que l'on aurait plutôt envisagé certaines pressions d'ordre politique afin d'obtenir une modification de la composition du praesidium du parti et le remplacement d'un certain nombre de personnalités qui y siègent et qui seraient, aux yeux des "cinq", responsables des aspects critiques et inquiétants de l'évolution en cours. Mais il s'agit là de bruits que rien ne permet de vérifier.

Le ton du communiqué qui reprend les thèmes habituels de tous les partis communistes contre "la diversion impérialiste" ne paraît pas démentir ces rumeurs.

Le texte souligne les impératifs de l'unité et fait mention, comme on pouvait s'y attendre, — ce qui vise principalement la Tchécoslovaquie encore qu'elle ne soit pas nommée — du danger que "les forces agressives" font courir d'une part au socialisme et aux liens idéologiques entre partis frères, d'autre part aux alliances sur lesquelles se fonde la sécurité du camp socialiste tout entier. C'est la justification de l'appréciation que l'on porte sur l'évolution des affaires intérieures d'un pays tiers, peut-être, aussi, des

Vive réaction des Tchèques

Prague exige la révision
du traité de Varsovie

PRAGUE (AFP) — Il n'existe aucun article prévoyant le stationnement arbitraire des unités du Pacte de Varsovie dans un pays membre.

Tous les documents, concernant ce pacte) font mention du respect de la souveraineté de chaque Etat membre, a déclaré lundi soir le général Prehlik, chef de la section de l'armée auprès du comité central du PC tchécoslovaque.

Tout envoi d'unités dans un Etat doit être fait après accord avec les Etats intéressés, a-t-il ajouté.

La convocation de la conférence de Varsovie est un acte regrettable, d'autant plus que les participants à cette conférence savaient que le gouvernement et le parti tchécoslovaque avaient refusé d'y participer, tout en se déclarant prêts à engager des

conversations bilatérales" a dit encore le général Prehlik.

Reviser le pacte

Le général Prehlik a poursuivi:

La Tchécoslovaquie envisage de former un conseil de la défense comme organisme attaché au gouvernement. Sa première tâche sera d'élaborer une doctrine militaire tchécoslovaque.

Nous demandons, d'autre part, une révision du pacte de Varsovie et une révision des rapports intérieurs permettant une part plus active de chacun des membres. Avant tout, doit être augmenté le rôle du conseil politique qui devrait devenir un organisme permanent pour que les aspects militaires ne prévalent

pas sur les aspects politiques. Un statut doit être d'autre part adopté garantissant les droits égaux des membres de la coalition. Il faut enfin créer des garanties contre toute formation de blocs qui pourraient conduire à une violation des principes fondamentaux de la non ingérence et de la souveraineté de chaque Etat membre.

Appui total de Bucarest

BUCAREST (AFP) — "Le peuple et le parti communiste roumain ne partagent pas l'opinion de ceux qui, alarmés par ce qui se passe prétendument en Tchécoslovaquie, voudraient intervenir pour amener ce pays sur une voie socialiste particulière", a déclaré.

Voir page 6: Prague

Le drame du Biafra

Thant presse les parties de faciliter
l'acheminement des secours

Devant la dramatique aggravation de la situation de millions de réfugiés menacés par la famine du fait de la prolongation des hostilités au Nigeria, — on estime déjà que près de 200 personnes, des enfants principalement, mourraient de faim chaque jour — l'opinion internationale s'est enfin émue. Cette réaction se manifeste sur trois plans différents:

● Le secrétaire général des Nations unies a lancé un pressant appel aux parties au conflit pour qu'elles reçoivent un représentant de l'ONU et acceptent de faciliter, dans les meilleurs délais, l'acheminement des secours aux réfugiés.

● Les diverses Eglises et la Croix-Rouge internationale, sans attendre l'accord définitif des parties (le gouvernement fédéral du Nigeria à Lagos et celui du Biafra) intensifient leur action et assurent déjà chaque jour l'envoi des quantités de vivres et de médicaments non négligeables,

encore que sans commune mesure avec les besoins;

● A Londres, les pressions grandissent dans la presse, l'opinion, les Eglises et même les partis politiques pour la cessation des livraisons d'armes par le Royaume-Uni au Nigeria, ces armes étant précisément celles qui ont tué et continuent de tuer des centaines de milliers de Biafrais. Notons, enfin, qu'à Niamey le comité des bons offices de l'Organisation de l'unité africaine tente une fois de plus d'amener les parties à négocier sérieusement, ce qui, dans l'immédiat, ne paraît guère probable du fait des préalables posés par l'une et l'autre. Lagos exige la fin de la sécession d'abord et le Biafra demande d'abord l'arrêt des hostilités.

L'appel de U Thant

Le secrétaire général des Nations unies, U Thant, est intervenu sur un double front pour accélérer et amplifier les

efforts internationaux entrepris pour apporter des secours d'urgence aux populations du Biafra qui, du fait de la guerre civile qui sévit au Nigeria, souffrent d'une véritable famine.

U Thant a demandé au chef du gouvernement fédéral nigérien, le général Yakubu Gowon, de recevoir "immédiatement" un représentant spécial des Nations unies pour mettre au point avec lui les modalités d'une "tâche humanitaire" qui consisterait, en fait, à établir un "pont aérien" qui, au départ de ports et de stations terrestres situés en territoire nigérien sous contrôle fédéral, ferait parvenir aux populations biafraises, par l'intermédiaire de la Croix rouge internationale, les secours d'urgence envoyés par les organes humanitaires des Nations unies et d'autres organismes.

Voir page 6: Biafra

Johnson
se repose
dans un
chalet isolé

Bellemare doit,
à son tour, entrer
à l'hôpital

QUEBEC (par G.L.) — Le premier ministre, M. Johnson, a quitté l'hôpital hier matin, mais M. Maurice Bellemare, qui devait assurer sa suppléance cette semaine à la tête de l'administration provinciale, est lui-même hospitalisé à son tour pour quelques jours.

La maladie du ministre du travail, toutefois, n'est pas grave, et il prévoit être de retour à Québec jeudi pour présider une réunion du conseil des ministres.

M. Bellemare a été hospitalisé dimanche à Grand-Mère, à la suite d'une hémorragie interne due à la rupture d'une petite veine. L'accident s'est produit alors que le ministre se reposait dans un chalet en Haute-Mauricie.

Aux journalistes qui l'ont rejoint à l'hôpital hier, le ministre a dit qu'il en sortira demain ou jeudi. Il ne se rendra pas à Rimouski, où il devait présider jeudi l'inauguration des bureaux de l'Office de développement de l'Est du Québec.

Quant au premier ministre, il a quitté l'Institut de cardiologie de Québec où il séjournerait depuis douze jours en raison d'une crise cardiaque mineure due au surmenage qu'il s'est imposé au cours des derniers mois.

La condition physique du chef du gouvernement est excellente, a fait savoir son bureau, et il poursuivra sa convalescence pendant quelques semaines dans un endroit de villégiature du Québec.

L'on n'a pas divulgué l'endroit précis où M. Johnson prendra quatre à cinq semaines de repos, mais il s'agirait selon certaines indiscrétions, d'un chalet isolé du parc des Laurentides, non loin de Québec.

Chose certaine, M. Johnson est en communication constante avec les membres de son personnel, il peut étudier des dossiers et vaquer aux questions administratives urgentes.

Les motifs de préoccupation ne manquent pas. Le premier ministre voudrait probablement tout en se reposant, mettre au point les mécanismes de "délégation de pouvoirs" qu'il a lui-même évoqués et rendus plus urgents encore par sa maladie. Ainsi il élaborerait probablement le remaniement ministériel prévu depuis quelque temps déjà.

Ce remaniement pourrait bien entraîner la démission ou le déplacement de quelques ministres plus âgés ou fatigués, en vue de faire de la place à quelques jeunes qui piaffent d'impatience depuis deux ans.

Le remaniement susciterait également quelques élections partielles, dont le but principal, sinon avoué, serait de trouver un comité certain pour le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal.

Ce dernier pourrait, bien sûr, briguer les suffrages dans Notre-Dame-de-Grâce, vacant depuis la démission de M. Eric Kierans, qui est devenu depuis ministre dans le cabinet de M. Trudeau. Mais M. Cardinal courrait de gros risques, pour ne pas dire à sa perte politique, s'il se présentait dans ce bastion libéral de l'ouest de Montréal.

L'on prévoit plutôt que M. Johnson "ouvrira" un ou deux autres comités amis avant de déclencher une élection partielle dans Notre-Dame-de-Grâce, qu'il pourrait alors laisser aux libéraux.

Ministre de l'Éducation depuis plus de huit mois, M. Cardinal se doit de se faire élire dans les plus brefs délais, pour plusieurs raisons, dont la principale est qu'il se doit d'acquiescer au plus tôt l'expérience parlementaire indispensable à un homme que la plupart des observateurs voient déjà comme le "dauphin" du chef de l'Union nationale.

La récente alerte subie par M. Johnson n'est pas sans faire penser qu'un jour ou l'autre il devra penser à la relève et qu'il est impérieux pour son parti, dès maintenant, de la prévoir.

Voir page 6: Johnson

Participation canadienne à la construction du Lockheed 1011

(PC) — L'industrie aérospatiale canadienne apportera sa participation au développement et à la construction de l'avion de transport à réaction Lockheed 1011. En effet, on annonce que United Aircraft du Canada Limited construira les moteurs auxiliaires qui actionneront le système pneumatique intégré du gros trimoteur. Le coût de ces moteurs auxiliaires est évalué à plus de \$20,000,000.

Eric Nelson, directeur-gérant de Lockheed Aircraft Corporation du Canada, et Thor E. Stephenson, président de United Aircraft du Canada Limited, ont annoncé cette comman-

de, qui fait partie d'un contrat de plus de \$60,000,000 accordé par la compagnie Lockheed à Hamilton Standard, division de United Aircraft Corporation.

Monsieur Stephenson a déclaré: "Nous sommes enchantés de poursuivre nos rapports amicaux avec la compagnie Lockheed. L'emploi de ces moteurs ouvre de nouvelles opportunités d'affaires pour United Aircraft du Canada et, grâce à une production accentuée, assure de l'emploi, au Canada, pour plusieurs années à venir."

L'appareil L-1011 pourra transporter entre 250 et 300 passagers.

Pierre Des Marais Inc. au rang des grandes imprimeries du Canada

Grâce à l'acquisition d'une nouvelle presse offset, Pierre Des Marais Inc. vient d'accroître considérablement la capacité de son imprimerie.

Cette presse Miehle 54/77 peut imprimer d'un seul coup et en quatre couleurs, à raison de 6,500 copies à l'heure, l'équivalent de 144 pages d'un livre format poche. La machine est la seule au Canada qui puisse imprimer une feuille de 54 x 77 pouces en quadrichromie. Son installation représente un investissement total de l'ordre de \$750,000.

Elle servira notamment à l'impression des manuels scolaires, des revues à grand ti-

rage, de catalogues, de travaux publicitaires divers.

La presse avec l'équipement Kolbus, unique au Canada qui peut relier automatiquement 36 volumes à la minute constitue pour l'entreprise mont-réale une somme investie de plus d'un million de dollars "preuve de la confiance qu'elle a dans l'avenir industriel et économique du Québec et du Canada", a dit son président Pierre Des Marais II, désormais à la tête de l'une des plus importantes maisons d'imprimerie au Canada.

Pearson est honoré par l'Israël

(PC) — M. Lester Pearson recevra un diplôme honorifique, le 3 décembre prochain, du Weizmann Institute of Science, à Rehovoth, en Israël.

M. Murray B. Koffler, président de la filiale canadienne de cet institut, a déclaré dans un communiqué que l'ancien premier ministre du Canada et Mme Pearson passeront une semaine en Israël à titre d'invités de l'institut.

Comme tribut permanent à M. Pearson, la société canadienne établira une chaire qui portera le nom de l'homme d'Etat canadien à cette institution israélienne d'enseignement supérieur.

Parmi les autres personnalités à avoir été ainsi honorées par cette institution, on peut mentionner le président John F. Kennedy; M. Adlai Stevenson, ancien ambassadeur américain aux Nations unies; M. Pierre Mendès — France, ancien premier ministre de France; M. Konrad Adenauer, ancien chancelier de l'Allemagne de l'Ouest; ainsi que plusieurs récipiendaires de prix Nobel de la science.

M. Ovila Jolin

M. Ovila Jolin, ancien maître de poste de Waterloo, est décédé le 12 juillet, après une courte maladie. M. Jolin était âgé de 89 ans et neuf mois. Né à West-Shefford, le 11 septembre 1878, M. Jolin s'établit vers 1900 à Waterloo où il forma en compagnie de son frère Joseph la société Jolin et Frères, commerce de marchandises sèches.

En 1932, cette Société fut dissoute après la nomination de M. Jolin comme maître de poste à Waterloo fonction qu'il occupa jusqu'en 1962, alors qu'il prit sa retraite. Il fut secrétaire-trésorier de la commission scolaire catholique de Waterloo puis de la paroisse.

M. Ovila Jolin laisse dans le deuil ses enfants: Révérend Père Paul Emile Jolin, père Blanc d'Afrique à Malawi, le Dr Jean Jolin, de Waterloo, Mme Georges Desranleau (Lucile), de Waterloo, le Dr Jacques Jolin de Granby, Me Louis Jolin de Waterloo; ses brus Mesdames Jacques & Louis Jolin; ses beaux-frères et belles-sœurs dont Mme Adélaïde Jolin, Mme Damien Jolin, Mme Amélie Jolin, Mme Laure Bourke, M. Arthur Dupont, et M. et Mme Jules Dupont. Les funérailles ont eu lieu lundi.

Nominations

WASHINGTON (AFP) — La Maison Blanche annonce la nomination de M. Harold Linder, président de la Banque Export-Import, au poste d'ambassadeur des Etats-Unis au Canada.

Il remplacera M. Walton Butterworth qui occupe ce poste depuis novembre 1962 et a décidé de prendre sa retraite au mois de septembre, au terme d'une carrière diplomatique de 40 ans.

M. René Boutet, C.R., a été nommé au poste de secrétaire et conseiller juridique de l'Office du crédit industriel du Québec et M. Jacques Clermont a été désigné à la fonction de directeur général adjoint de l'Office. Ces deux nominations ont été annoncées par le président directeur général de l'Office de crédit industriel du Québec, M. Jacques Paquin.

A son assemblée annuelle qui avait lieu récemment, l'Institut de cardiologie de Montréal a élu trois nouveaux administrateurs: Mme André Leman, MM. Jean Pariseau et John Lynch-Staunton.

Le Dr Henri Brouillet, chirurgien dentiste de Montréal, vient d'être élu président de l'Association dentaire canadienne. Il succède au Dr W.P. Munzie, de Vancouver.

Lors de leur dernier congrès tenu au Manoir Richelieu, les agronomes ont élu M. Henri Brunelle, de Québec, au poste de président général de La Corporation des agronomes du Québec. MM. Paul Morin, de St-Basile, et Lucien Ruelland, de La Sarre, ont été élus respectivement premier et deuxième vice-président général de la Corporation des agronomes qui compte plus de douze cents membres.

Le ministre de la santé, M. Jean-Paul Cloutier, annonce la nomination de Dr Jean-Marc Bordenave au poste de surintendant médical de l'hôpital St-Jean-de-Dieu de Montréal. Il succède au Dr Lucien Panaccio qui a remis sa démission pour raison de santé.

M. James W. MacNeill, âgé de 40 ans, expert en gestion des eaux, vient d'être nommé sous-ministre adjoint intérimaire "eau", au ministère de l'énergie, des mines et des ressources. Il remplacera M. A.T. Davidson, qui séjournera à Québec pendant un an, dans le cadre du programme fédéral d'aide au bilinguisme pour officiers supérieurs.

M. Michel Charbonneau, de l'université de Montréal, a été élu président de l'Union québécoise des étudiants libéraux du Québec.

Le ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, vient d'annoncer la nomination de M. S. Goldinsky, comme membre du bureau métropolitain des écoles protestantes de Montréal.

La Commission des écoles catholiques de Montréal a nommé M. Jean-Jacques Paquet, directeur de la division des services spéciaux, au service des études. M. Paquet, qui était directeur des bureaux de l'orthopédie, continuera à assumer ses responsabilités en plus de celles que comporte la direction des bureaux de l'orientation, de psychologie et du service social.

Le conseil d'administration de l'Association des diplômés de l'université McGill a donné son assentiment à la nomination de deux représentants de l'Association au conseil des gouverneurs de l'université. M. A. Jean de Grandpré, terminera le mandat de M. Robert F. Shaw, qui a été nommé vice-recteur (à l'administration) de l'université McGill. M. George N.M. Currie, terminera le mandat de M. K.P. Tsolainos, décédé.

Le brigadier John H. Price vient d'être élu chancelier de l'université Bishop. Il succède à M. Douglas Abbott, juge à la cour suprême qui se retire après avoir occupé ce poste pendant 10 ans.

Prix de \$3,500 en argent

Projet d'été proposé aux étudiants des écoles d'arts

Un projet d'été, avec un avant-goût de Noël et des prix de \$3,500 en argent est proposé aux étudiants régionaux des écoles d'arts.

C'est un concours organisé par l'Association des marchands de la Place Bonaventure. Ils espèrent que les jeunes étudiants des écoles d'architecture, des Beaux-arts, des arts appliqués et graphiques, sauront de par leur esprit imaginaire, apporter à la promenade de boutiques, les Galeries Bonaventure, des idées jeunes et neuves pour un décor de Noël.

"Ce concours est un défi extraordinaire lancé à tous les étudiants", déclare monsieur Jacques Viau, décorateur-ensemblier, membre du comité exécutif de l'association des Marchands et l'un des sept juges du concours.

"Nous leur demandons de créer un décor de Noël pour notre promenade de boutiques, mais en fait cela implique beaucoup plus. Le gagnant devra surveiller la construction, l'installation et la finition de ce décor, ce qui lui donnera une expérience valable dans l'application pratique de ses idées," ajoute monsieur Viau.

Il décrit le concours comme étant un projet d'été pour les étudiants. Les diplômés de 1968 sont également admissibles à ce concours. On entre déjà en communication par voie de lettres avec tous les futurs concurrents et invite tous les étudiants des institutions reconnues à prendre part à ce projet.

Tout en s'interrogeant

Le Centre des dirigeants d'entreprise approuve la hausse du salaire minimum

Le Centre des dirigeants d'entreprise a déclaré hier dans un communiqué que la hausse du salaire minimum créée la semaine dernière par le ministre du travail du Qué-

bec était "acceptable en soi". C'était là, selon le C.D.E. une mesure inévitable, la montée de l'indice des prix à la consommation (dix points en deux ans) ayant complètement annulé les hausses antérieures.

L'organisme s'interroge toutefois sur la portée réelle des études menées par le ministère du travail et qui ont permis à son titulaire d'affirmer que le relèvement du salaire minimum ne perturberait pas les entreprises privées.

"Est-ce à dire que toutes les incidences de la hausse du salaire minimum, tant sur la structure d'ensemble des salaires, que sur les prix, sur les possibilités inévitables de mises à pied, ou sur le contenu même des conventions col-

lectives actuelles, ont été l'objet d'études sérieuses?" Seul l'avenir le dira, poursuit le C.D.E., si on ne vient tout simplement pas d'ajouter \$22 millions à la masse salariale québécoise, sans pour autant régler quoi que ce soit.

D'autre part, ce groupe de pression estime que même si la prolongation à deux semaines des vacances payées obligatoires est onéreuse pour

l'entreprise, il y a lieu de l'approuver, tant parce qu'elle pourra créer de nouveaux emplois que parce qu'elle a une dimension sociale importante.

Le C.D.E. espère enfin que le gouvernement a en main les outils nécessaires pour palier les difficultés d'ajustement que pourraient éprouver certaines entreprises ou certains secteurs.

\$1.3 millions en bourses d'études

214 jeunes gens recevront cette année des bourses d'études d'une valeur globale de plus de \$1,300,000. L'Association Mutuelle d'assurance-vie, annonce M. Gilbert Finn, C.L.U., directeur-général de cette société.

M. Finn a précisé que cette décision porte à \$1,300,000.00 les bourses octroyées jusqu'à maintenant par cette entreprise. Pour être éligible à une bourse, l'étudiant ou ses parents doivent être sociétaires de l'Assomption.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

LA COMMISSION SCOLAIRE DE MARIEVILLE

demande

INSTITUTRICE pour Classe Maternelle.

S'adresser au:

Secrétaire-trésorier
C.P. 1050,
Rue Dupont,
Marieville, P.Q.
Tél. 1-589-4622

Un organisme d'envergure nationale recherche DIRECTEUR POUR SES SERVICES FRANÇAIS

Traitement de \$7,000 à \$10,000.

Âgé 24 à 30 ans. Canadien français. Bilingue. Formation universitaire de préférence. Doué d'initiative et capable de concevoir et mettre en oeuvre des programmes originaux d'information et de culture économique et de les exposer à des auditoires d'hommes d'affaires des régions francophones du Canada.

Avantages sociaux d'usage.

Siege social Montréal.

Faire parvenir votre "curriculum vitae" à:

CASE 908
LE DEVOIR

DIÉTÉTISTE JUNIOR DIÉTOTHÉRAPIE

Un hôpital de Montréal requiert les services d'une diététiste junior possédant une à deux années d'expérience en diétothérapie.

Adresser toute demande à:

Case 910,
Le Devoir,
Montréal, P.Q.

Un organisme d'envergure nationale offre un poste de TRADUCTEUR À MONTRÉAL

Traitement de \$6,000 à \$9,000.

Au moins 5 années d'expérience en traduction de l'anglais vers le français. Également compétent en rédaction et publication. Canadien français de préférence.

Âge 24 à 30 ans.

Personnalité agréable.

Avantages sociaux d'usage.

Faire parvenir votre "Curriculum vitae" à:

CASE 907
LE DEVOIR

SERVICE SOCIAL

Le CEGEP de Jonquière requiert les services d'un professeur qui agira comme responsable de l'enseignement en Service social.

Fonction: Le candidat verra à la coordination de l'enseignement et des stages ainsi qu'à la promotion de la spécialité.

Qualifications: Le candidat devra être diplômé en Service social et posséder au moins trois années d'expérience.

Faire parvenir la demande en écrivant à:

M. Jean Fortin,
Secrétaire général,
C.P. 340
CEGEP de Jonquière

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LOUIS-FRÉCHETTE OFFRE D'EMPLOI

En vue de compléter l'équipe multidisciplinaire à la direction des services aux étudiants, des candidatures sont sollicitées pour exercer les fonctions suivantes au siège social de la Commission Scolaire Louis-Frédette:

PSYCHOLOGUE
CONSEILLER D'ORIENTATION
PSYCHO-PÉDAGOGUE

Conditions de travail: selon qualifications et expérience

N.B. Adresser toute correspondance le plus tôt possible à:

G. Rail, Directeur général,
C.S.R. Louis-Frédette,
30 ouest, ave. Champagnat,
LÉVIS

Nous requérons les services de Représentants Enregistrés

Par suite de notre récente expansion nous requérons les services d'un nombre limité de représentants enregistrés d'expérience pour la vente au détail à nos succursales de la rue St. Jacques et de la Place Ville Marie à Montréal.

Afin de pouvoir mieux servir nos clients désireux d'acheter des titres américains nous sommes devenus membres de la Bourse de New York. Nous avons aussi fait le nécessaire pour pouvoir offrir des renseignements de première main sur des titres américains pour compléter notre Service d'études canadien. De plus, notre réseau de succursales dispose d'un système de communication ultra-moderne.

Toutes les demandes seront tenues confidentielles

NESBITT, THOMSON
ET COMPAGNIE LIMITÉE

355 ouest, rue St. Jacques, Montréal 1, Québec.

Aux soins de: G. Desmarais

L'Hydro-Québec est à la recherche de...

RADIOCHIMISTE - Pour diriger la Division de radiobiologie du Service de radioprotection. Le candidat choisi passera environ neuf (9) mois dans un laboratoire de radiobiologie pour ensuite travailler en permanence à la Centrale nucléaire de Gentilly.

- Offrir un service d'analyses radiobiologiques et de biologie médicale aux travailleurs de l'énergie nucléaire.
- Faire l'analyse des contaminations alpha et bêta internes.
- Procéder à l'évaluation des doses de radiation reçues.
- Faire l'entraînement du personnel technique qui sera éventuellement requis.
- Assister à l'entraînement en radioprotection des travailleurs de l'énergie nucléaire.
- Gradué en chimie d'une université reconnue, avec expérience dans l'un des domaines suivants, données par ordre d'importance:

- 1: Radiobiologie médicale
- 2: Radiobiologie et/ou usage des radioéléments
- 3: Biologie médicale

— Salaire selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats intéressés sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae en inscrivant sur l'enveloppe le numéro 68-233-1. Tout dossier nous parvenant après le 26 juillet prochain sera annulé.

HYDRO-QUÉBEC

Direction de l'Embauchage
75 ouest, boulevard Dorchester
Montréal, Qué.

HÔPITAL ST-JULIEN

ST-FERDINAND, QUE.

surintendant de l'installation matérielle

Le poste

Personne responsable de la coordination, de l'exécution et de la direction des travaux d'entretien et de construction des édifices et terrains, de l'équipement et des services mécaniques. Il est aussi responsable de la surveillance et de la direction du personnel sous ses ordres et de la surveillance des travaux exécutés par des sous-traitants. Il doit aussi préparer des plans et devis, demander des soumissions, soumettre des rapports, préparer des études spéciales, etc.

Critères d'éligibilité

- Posséder un cours technique ou universitaire (section génie);
- Posséder de l'expérience dans ce genre de travail;
- Posséder des connaissances avec attestation en électricité, réfrigération, menuiserie, plomberie, chauffage et qualifier les licences afférentes exigées par le Ministère du Travail pour édifices publics.

Généralités

L'Hôpital St-Julien est un hôpital psychiatrique de 1200 lits. Les candidats qui feront parvenir leur demande doivent y joindre leur curriculum vitae ainsi que les attestations officielles des études faites. Toute demande doit être adressée à:

M. René Houle, C.A.,
Directeur général,
Hôpital St-Julien,
St-Ferdinand, Cte Mégantic, P.Q.

St-Ferdinand, Qué.,

Ce 10 juillet 1968

RENÉ HOULE, C.A.,
Directeur général



INGÉNIEUR DE L'ENTRETIEN et SURVEILLANT DE LA PRODUCTION

REQUIS POUR LES OPÉRATIONS DE ERCO DANS LA RÉGION D'OTTAWA

INGÉNIEUR DE L'ENTRETIEN

Ingénieur diplômé possédant cinq ans d'expérience en génie et du travail pratique d'usine.

Les responsabilités comprendront le planning et la direction des travaux des équipes de métier du service de l'entretien, promouvoir les méthodes reconnues de l'entretien, l'efficacité des travaux, la formation des équipes d'ouvriers et la prudence au travail. Il travaillera conjointement avec l'Ingénieur-Chef de l'usine à la préparation des budgets et le contrôle des coûts.

SURVEILLANT DE LA PRODUCTION

Préférence sera accordée aux diplômés universitaires en génie chimique par contre, une expérience poussée des principes de génie et des techniques de production est nécessaire au préalable.

Les responsabilités comporteront la production, définir les cédulas de production, accroître l'efficacité, maintenir le contrôle du coût et l'amélioration de la qualité de la production.

Le développement croissant de l'ERCO dans les domaines de produits chimiques agricoles, les pulpes et papiers et phosphates industriels, offre des possibilités d'avancement comportant un défi.

Excellent salaire et bénéfices marginaux.

Faire parvenir votre demande en toute confiance à:

Chef du Personnel,
Electric Reduction Company of Canada Ltd.
C.P. 170,
BUCKINGHAM, Québec,
Tél.: 819-986-3366.

AVOCATS OTTAWA



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Le ministère fédéral des Transports demande des avocats pour conseiller ses agents sur des questions juridiques du domaine de l'aviation civile, des télécommunications, des services météorologiques et des services de la marine. De façon plus générale, ils aideront l'avocat conseil du ministère à effectuer son travail juridique.

Les candidats doivent être admissibles à la pratique du droit dans une province ou un territoire du Canada et posséder trois ans d'expérience de la pratique générale du droit, dans un ou plusieurs des domaines précités, de préférence. Sans être essentielle, la capacité de travailler en anglais et en français constituera un avantage pour les candidats.

Selon la compétence et l'expérience des candidats, les nominations pourront se faire jusqu'au niveau d'avocat 4 qui commande un traitement de \$13,019 par année.

Faites parvenir votre demande d'emploi ou de renseignements à:

Cadres socio-économiques,
Commission de la Fonction publique,
Place de Ville, Tour "A",
Ottawa (Ontario).

Dans toute correspondance, veuillez mentionner le numéro de programme 68-471 DOT.

Le français doit être déclaré officiellement première langue de travail et d'usage

"Que le gouvernement du Québec prenne les moyens par un examen au moment de l'embauche de tout employé qui doit avoir un rapport avec le public, pour que le dit employé ait une langue française, parlée et écrite, suffisamment correcte pour que le Québec n'ait pas à en rougir".

Ce vœu est un de ceux qui ont été approuvés et transmis au ministère des affaires culturelles du Québec, par le conseil des arts du Québec, lors de sa dernière session.

Cet organisme consultatif, chargé notamment de suggérer au gouvernement provincial les moyens les plus efficaces pour accentuer les progrès des arts et lettres, souligne dans son rapport qu'il est illogique, au Québec, que la langue de la majorité ne soit pas la langue de travail. Il recommande, que dans le langage même des organismes officiels, l'usage du français ait toujours la préséance et qu'il soit favorisé par tous les moyens possibles, surtout dans sa qualité qui demande une nette amélioration pour pouvoir s'imposer un jour comme langue de culture.

Il est demandé également que soient bannis des services publics les mots qui heurtent et divisent inutilement et qui pourraient être signes d'intolérance et d'autori-

tarisme, tels que langue prioritaire, unilinguisme, langue obligatoire ou unique et que leur soit préféré le terme "première langue de travail et d'usage".

Les autres notions concernent le bilinguisme dans les établissements scolaires anglais du Québec qui ne devraient attribuer aucun diplôme de fin d'étude, avant que le candidat ait subi avec succès un examen oral sur la connaissance du français comme langue d'usage.

Si le conseil insiste pour que soient toujours conservés pour la minorité anglophone du Québec, le droit à l'éducation dans ses propres écoles et le droit de parler la langue maternelle au Parlement et devant les tribunaux, il estime néanmoins que ces minoritaires devraient être encouragées à partager la vie culturelle et artistique du Québec.

Il est demandé enfin au chapitre de la langue que toutes les raisons sociales, enregistrées dans la province, le soient d'abord en français.

En ce qui concerne le livre, le conseil, soutenant en cela la requête de la société des libraires canadiens, réclame une politique d'aide aux libraires accrédités, par le moyen d'une subvention, permettant le transport par

avion des livres en provenance de France, de Belgique et de Suisse. Enfin, il proteste sur le fait qu'aucun livre canadien-français ne soit en vente à l'exposition Terre des Hommes et suggère l'installation immédiate sur les îles d'une librairie où ces ouvrages seraient proposés au public.

On sait que le conseil des arts du Québec, présidé par M. Marcel Trudel a pour vice-président Mlle Rina Lasnier et M. J.-Z. Léon Pate-naude comme secrétaire.

Mémoire du Conseil de la vie française

Le peuple canadien-français ne peut survivre en terre d'Amérique que par la natalité

QUEBEC (PC) — C'est par la seule natalité que le peuple canadien-français survivra en terre d'Amérique et avant de songer à y installer immigrants au Québec, il conviendrait d'abord de franciser certaines villes comme Montréal.

C'est l'opinion qu'exprime le Conseil de la Vie française en Amérique, dans un mémoire de 40 pages intitulé: "La crise de la natalité au Québec", qu'il vient de faire parvenir au ministère québécois de la famille et du bien-être social, M. Jean-Paul Cloutier.

"Comme premier remède à la crise de la natalité au Québec, le Conseil de la Vie française recommande avec insistance l'instauration par le gouvernement du Québec d'une politique familiale d'ensemble", note-t-on dans le document.

Le Conseil, dévoué aux intérêts et à l'avenir de la culture et de la langue française en Amérique, et dont la fondation remonte à 1937, invite les autorités gouvernementales du Québec à s'inspirer de l'expérience française dans ce domaine et espère qu'une délégation du Québec sera envoyée en France au cours de 1969 afin d'amorcer une collaboration "sur ce terrain entre le gouvernement de la France et celui du Québec".

Pronant l'adoption d'une véritable législation familiale québécoise, il fait au gouvernement les suggestions suivantes qui peuvent, selon lui, aider à l'élaboration de cette législation:

- 1) Colliger et coder toutes les lois de la sécurité sociale.
- 2) Etablir des bureaux régionaux de consultation gratuite concernant ces lois;
- 3) Instaurer le carnet personnel de santé et le certificat médical prénatal;
- 4) Favoriser la création de logements à la taille des familles;
- 5) Restreindre la publicité concernant l'alcool, la bière et le tabac et, au moyen des



L'architecte en chef de l'Expo 67, M. Édouard Fiset reçoit le trophée du "Piat d'or" des mains de M. Thayer, président de l'American Academy of Achievement, qui distribue tous les ans, des distinctions à tous ceux qui se sont montrés les meilleurs dans leur domaine, à travers tout le continent américain. M. Fiset était un des deux non-Américains honorés, parmi les 50 récipiendaires.

ondes sonores, en faire connaître les dangers;

6) Accorder une allocation d'au moins \$100 à l'occasion de la naissance d'un troisième enfant et des subséquents;

7) Assurer aux parents qui gagnent moins que \$4.000 par année les services gratuits de dentisterie et de lunetterie, en attendant la mise en oeuvre de l'assurance-santé universelle;

8) Accorder des primes aux 5e, 10e, etc. anniversaire de mariage indissoluble, variant selon le nombre des enfants à charge.

Franciser Montréal

Soutenant qu'il est faux de prétendre qu'une politique d'immigration québécoise est plus urgente et plus importante qu'une politique familiale, le Conseil note qu'il n'est pas opposé à l'immigration mais qu'avant d'y engager la province, d'y investir des montants considérables, "il conviendrait de se poser certaines questions".

La plupart des milliers d'immigrés entrés au Québec depuis un siècle, soutient le Conseil, "ont filé vers l'Ontario ou les États-Unis après un stage d'adaptation dans le Québec; la plupart de ceux qui sont demeurés avec nous se sont fixés à Montréal et se sont anglicisés".

Poursuivant, l'organisme note qu'à moins d'un revirement économique absolument imprévisible, ce sera la métropole qui abordera au moins temporairement les immigrés. "Il faudrait d'abord franciser Montréal avant d'y installer des immigrés".

"On nous dira peut-être que ces immigrés seront des Français qui viendront automatiquement renforcer notre groupe ethnique. Tout d'abord le Français est l'Européen qui a le moins de raisons d'émigrer. Secundo l'expérience nous apprend que la majorité des immigrés français au Québec n'y sont pas demeurés jusqu'ici ou se sont empressés de faire apprendre l'anglais à leurs enfants", écrit le Conseil de la Vie française.

"La natalité, plus que l'immigration, conclut l'organisme, a fait la Nouvelle-France. La seule natalité a permis au Canada français de durer. Si le peuple canadien-français ne veut plus se perpétuer, qu'il n'aille pas mendier sa survie à l'étranger".

Courbe de natalité

La première partie du mémoire de l'organisme traite du problème démographique au Canada français de 1608 à 1968, sous le régime français ainsi que les régimes britannique et canadien.

En résumé, conclut l'organisme, grâce à sa seule natalité, le peuple canadien-français a maintenu son pourcentage de population et dans le Québec et dans le Canada depuis le début de la Confédération, "en dépit de l'immigration étrangère et de l'annexion de territoires, en dépit aussi de l'émigration des nôtres aux États-Unis".

Le Conseil de la Vie française affirme par ailleurs que les controverses doctrinales sur le mariage et ses fins qui ont éclaté au sein des Eglises,

en particulier de l'Eglise catholique, n'ont pas favorisé la vocation à la maternité.

"Simple coïncidence ou relation partielle de cause à effet, le déclin de la natalité au Québec s'est accentué notablement depuis Vatican II et concorde, comme ce fut le cas en France, avec une crise religieuse".

"De façon globale, selon le document, la chute de la natalité au Québec s'établit ainsi: sommet de 65 naissances par mille personnes au début du régime anglais en 1770; sommet de 37,6 naissances par mille en 1921 depuis la Confédération, chute de 13,5 pour cent en 1967.

"Chose plus grave, poursuit l'organisme, le déclin dans le nombre des naissances au Québec, commencé en 1960, va sans cesse s'accroissant".

Ce déclin aurait varié entre 0,5 pour cent et 3,2 pour cent par année de 1960 à 1965. Il aurait atteint 7,8 pour cent en 1965 même et près de 10 pour cent en 1966. En chiffres absolus, selon le Conseil de la Vie française, le Québec aurait connu une cime en 1959 avec 142.000 naissances, ce total serait tombé à 120.000 en 1965 et à moins de 100.000 en 1967, en dépit d'une population accrue.

Déclin démographique

Le Conseil fait la mise en garde suivante: "Si le déclin de la natalité devait se continuer au rythme actuel, l'accroissement naturel aurait atteint un point mort vers 1975 et la population fléchirait ensuite rapidement. Il faudrait même envisager une diminution catastrophique du groupe francophone au Québec vers l'an deux mille, l'assimilation se combinant avec le déclin démographique".

Enumérant d'autres raisons de cette baisse de natalité au Québec, notamment depuis 1959, le conseil précise que la province comme tous les pays du monde, "est victime d'une propagande affrénée contre la famille par le truchement de la radio, de la télévision, des imprimés de toute nature".

"Cette propagande fait appel à l'égoïsme des individus et à leur instinct de jouissance. Elle met de l'avant des considérations démographiques discutables. Elle cristallise l'opinion sur certains problèmes nationalistes qui sont loin d'avoir l'importance et la gravité de celui de la natalité.

Nous essayons, comme l'a tenté la France, de pallier le mal avec des solutions de rechange, notamment l'immigration et l'intégration d'éléments étrangers au peuple canadien-français. Ces solutions ne feront qu'aggraver le mal si nous n'y portons remède à sa racine".

Sur les périls qui menacent la famille, le Conseil cite les fréquentations trop libres et très précoces, la frénésie des jouissances sexuelles sans souci des responsabilités qui y sont attachées par la nature elle-même, l'absence de maturité intellectuelle et morale conduisant à des mariages bâclés, la fragilité croissante du lien matrimonial et le refus de la paternité.

MARDI, 16 JUILLET 1968

Une compagnie évince une vingtaine de familles dans l'est de Montréal

par Jean-Claude Leclerc

Plus de 20 familles ont été évincées des taudis où elles logeaient sur l'avenue Delorme au coin de la rue Visitation dans l'est de Montréal. Le propriétaire, une compagnie établie en 1945, a fait parvenir à chaque locataire un avis en date du 30 mai de quitter les lieux pour le premier septembre.

Il s'agit des "Immeubles local limités", membre de la Chambre d'immeuble de Montréal, et que préside M. Louis Leblanc.

"Je me vois dans l'obligation de vous donner cet avis, écrit-il sous la signature de son secrétaire, pour cause que le système électrique de tous les logements est condamné et la Ville de Montréal exige la démolition des propriétés."

Déjà la plupart des locataires des quelque 24 logis sont partis. Il n'en restera plus que sept, dont quatre n'auraient pas encore trouvé de logis.

Une vérification auprès du service des permis et inspections de la ville de Montréal montre qu'aucune procédure n'a été prise pour exiger la démolition des propriétés en question. De même, au service de la prévention des incendies, où une autre vérification a été faite sur un logis en particulier, on ne signale aucune plainte.

D'autre part, le service de l'habitation a confirmé que c'est la politique de la ville de ne pas exiger aucune démolition de logements habités à moins que l'immeuble présente de réels dangers pour les occupants.

Au bureau des examinateurs des électriciens, service du ministère provincial du travail de qui relève l'examen des systèmes électriques, il n'y a pas moyen de savoir ce qui en est

des propriétés des "Immeubles local limités" rue Delorme. Les procédures étant "confidentielles" et accessibles aux seuls acheteurs ou prêteurs intéressés par les charges pesant sur un immeuble. Un point est clair, cependant, il n'appartient pas à ce bureau mais à la ville de Montréal, d'exiger une démolition.

Un groupe de locataires s'est adressé au service de l'habitation pour obtenir que la ville intervienne pour faire se rétracter le propriétaire "dans la mesure où il utilise sans autorisation le nom de la ville de Montréal". Sans grand succès apparemment.

Parmi les locataires évincés, une rumeur voulait que les logis soient rasés pour faire place à un "immeuble de chambres".

Pétition à Westmount contre les expropriations de l'Hydro

Une pétition forte de quelque 500 signatures a été remise au maire Michael Tucker et aux échevins de Westmount, protestant contre les expropriations rue Clondeboye, pour la construction d'une sous-station de l'Hydro-Québec.

La pétition, dont copie a également été envoyée au ministre des affaires municipales, M. Robert Lussier, au député de Westmount Richard Hyde, au président de l'Hydro-Québec Jean-Claude Lessard, et au président de la "Westmount Municipal Association", M. Leeds Nelson, s'oppose avec véhémence à ce que les résidents qualifiés de "destruction inutile d'un district résidentiel paisible".

Certains, encouragés par la teneur d'un rapport soumis au conseil municipal au sujet de la rénovation urbaine, avaient même décidé de s'installer dans le secteur et avaient consenti des dépenses qu'ils disent être considérables pour rénover les maisons qu'ils y avaient achetées.

Les protestataires réclament donc du conseil municipal qu'il rouvre les pourparlers avec l'Hydro-Québec afin de trouver pour la sous-station électrique projetée un autre endroit convenable. Ils signent qu'il y a présentement des terrains vacants qui pourraient fort bien convenir à une sous-station.

Seulement une demi-douzaine de résidents intéressés auraient refusé de signer la pétition.

Une rencontre devait avoir lieu hier soir entre les protestataires et le conseil municipal. Le comité d'organisation est formé de MM. Bruce Gibbard, Alfred Meyer, Douglas C. Robertson et Norbert Schoenauer.

Le Syndicat des employés de la CTM trouve injustifiable les 91 renvois

(PC) — Le Syndicat des employés de la Commission de transport de Montréal a fait savoir qu'il trouvait "injustifiable" le renvoi de 91 de ses membres.

Un porte-parole de la CSN, à laquelle est affilié ce syndicat, a déclaré que la CTM avait avisé 69 de ses employés qu'ils seraient mis à pied le 28 août prochain et 22 autres employés le 14 octobre.

Une assemblée spéciale serait tenue le 17 juillet pour étudier les moyens à prendre afin de protester contre cette décision de la CTM, et de discuter à propos du renvoi de 160 conducteurs en avril dernier.

Un porte-parole de la CTM a dit dans une interview, vendredi, que 251 employés avaient dû être mis à pied, parce qu'ils avaient été embauchés à cause du surplus de travail occasionné par l'Expo 67 l'été dernier.

"La raison pour laquelle nous avions dû les engager originellement était que notre personnel régulier de 5.000 hommes avait refusé de changer les périodes des vacances durant l'Expo. Ce qui fait que présentement nous avons trop d'employés."

LES ETUDES COMMERCIALES DE L'EST INC.

EBC

EASTERN BUSINESS COLLEGE INC.

RECONNU PAR LE MINISTRE DE L'EDUCATION

M. G. Bélanger, Dip. Péd.

Inscrivez-vous dans une institution vraiment spécialisée dans les cours commercial

... 10e ... 11e ... 12e ...

Sur rendez-vous ou tous les mardis soir
Tel. 523-6138 de 7 à 9 hres

3630 EST, rue ONTARIO

References: Nos résultats exceptionnels aux examens officiels

design récréation graphica 68

une exposition, des produits, une équation: design + industrie = homme + loisirs

les meilleurs travaux d'art publicitaire et graphique réalisés au Canada au cours des douze derniers mois

du 4 juillet au 31 août

Design Canada
Place Bonaventure
de 10h30 à 18 heures, sauf le dimanche

Conseil national de l'esthétique industrielle, ministère de l'Industrie du Canada



Dorval s'arme contre les émeutes

(PC) — Les cinq voitures patrouille de la police de Dorval ont été équipées chacune de fusils légers et rapides, lesquels sont attachés à clef dans le tableau de bord des automobiles, pour empêcher les vols.

Ces armes compactes, destinées à être utilisées à courte distance et également pour le contrôle des émeutes, ont été acquises "non seulement pour la protection de notre personnel et des citoyens, mais aussi pour permettre de faire face aux criminels qui, présentement, sont armés de tout, depuis les fusils scisés jusqu'au mitraillette", a déclaré le directeur de la police M. Aldéric R. Noël.

Jacques Asselin a démissionné

(PC) — M. Jacques Asselin, responsable en chef des concessions de Terre des Hommes, a démissionné de son poste, dimanche.

M. Asselin n'a pas fourni de raison de son départ, dans la lettre qu'il a adressée à chacun des 14 inspecteurs qui travaillaient sous sa direction.

Le départ de M. Asselin survient quelques jours seulement après le congédiement de ses deux adjoints, MM. Fernand Mainville et Georges Palis.

La ville n'a pas encore donné les raisons de ces congédiements de hauts fonctionnaires.

C'est le temps de faire installer les GOUTTIÈRES (ho-do)

galvanisé-cuivre-aluminium
Estimation gratuite

MONTREAL 322-4160
QUEBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

Votre Baccalauréat sera-t-il encore valable demain ?

POUR CELA IL FAUT QU'IL SOIT CENTRÉ SUR LES LANGUES.

MAÎTRISE DE :

UNE LANGUE PAR MOIS (ÉCRIT-ORAL)

RUSSE, ALLEMAND, LATIN

Anglais

ROUMAIN, ESPAGNOL, ITALIEN, FRANÇAIS, LANGUES INTERMÉDIAIRES, GREC

RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

UNIVERSITÉ

PILOTE MONDIALE DU CRÉPER

8697 DE GASPE, MONTRÉAL 11

381-7372

DE 9 A.M. À 10 P.M.

Nom : _____

Adresse : _____

Profession : _____

Ville : _____

Tel. : _____

Age : _____

AU C.E.G.E.P. DE CHICOUTIMI OPTION "PILOTAGE" (Aviation civile)

Le Ministère de l'Éducation du Québec a autorisé le Collège d'Enseignement Général et Professionnel de Chicoutimi à dispenser un cours régulier en pilotage (aviation civile).

CONDITIONS D'ADMISSION

- Attestation d'études de niveau secondaire V, C.P.E.S., avec option en sciences mathématiques, ou l'équivalent.
- Âge: 17 à 24 ans. Une approbation écrite des parents pour les candidats mineurs est exigée.
- Excellente condition physique. Un examen médical est exigé.
- Taille minimum: 5 pi. 7 po.
- Aptitudes en sciences, mathématiques et langues.
- Réussite aux examens d'admission.

Les cours seront dispensés en français et seront répartis sur une période de trois (3) ans, à raison de deux sessions par année.

La licence de pilote professionnel sanctionne les études.

Pour toute demande d'admission s'adresser au :

Bureau des Admissions,
Collège de Chicoutimi,
C.P. 1148 - 534 est, rue Jacques-Cartier,
Chicoutimi, Qué.

Date limite des demandes : 1er août 1968.

cours d'été pour adultes

ANGLAIS · ESPAGNOL · ALLEMAND
JAPONAIS · ITALIEN · RUSSE · FRANÇAIS

Juillet ou Août/Matin · Après-Midi ou Soir.

Berlitz

langues vivantes

Siège Social,
1 Place Ville-Marie

288-3111

Ces cours sont donnés dans les villes suivantes:

Alma	668-8888	Rimouski	723-1944
Calgary	265-3850	Rouyn	762-0282
Chateauguay	288-3111	Shawinigan	537-0416
Chicoutimi	549-7474	Sherbrooke	569-9179
Drummondville	478-7000	Sorel	743-4679
Edmonton	429-5602	St. Hyacinthe	773-7022
Granby	378-8787	St. Jean	346-6100
Halifax	423-1257	St. Jérôme	436-1398
Hamilton	529-2688	Ste. Thérèse	435-1646
Joliette	756-0438	Toronto	924-7773
Moncton	389-9631	Trois-Rivières	378-2811
Montréal	288-3111	Val d'Or	824-2300
Ottawa	232-5343	Valleyfield	371-3010
Quebec	529-6161	Vancouver	685-9331
Repentigny	581-4830		

EDITORIAL

Sur le front des conflits du travail, deux développements encourageants

La fin de semaine torride que nous venons de connaître a permis, si invraisemblable que cela ait pu sembler vendredi dernier, de franchir deux étapes importantes en marge des graves conflits du travail qui dominent depuis un mois l'actualité.

Le conflit de la Voie maritime du Saint-Laurent est désormais réglé. Quant à la grève des postes, rien ne permet de dire qu'elle n'aura pas lieu: des nouvelles en provenance d'Ottawa suscitent quand même hier, quelques lueurs d'espoir.

Le règlement intervenu dans le conflit de la Voie maritime met fin à un arrêt de travail très coûteux pour l'économie du pays. On ne saura que dans quelque temps le coût exact de cette grève. Ce n'est qu'ensuite que l'on pourra déterminer avec le recul voulu si le Canada a les moyens de se payer le luxe d'une semblable grève à tous les deux ou trois ans. Pour l'instant, bornons-nous à souligner deux aspects positifs du règlement approuvé par les parties.

Au strict point de vue économique, le règlement implique certaines concessions de dernière heure de l'Administration de la voie maritime. Il demeure cependant très en deçà des revendications initiales des syndicats. Si l'on considère que l'entente aura force de loi pendant trois ans, on doit convenir qu'il s'agit d'un règlement honorable et équitable. Les travailleurs obtiennent des gains appréciables. La partie patronale ne s'éloigne que légèrement de ce qu'elle considérait comme la limite ultime des concessions. Le profane trouvera qu'on aurait probablement pu en venir beaucoup plus tôt à une entente qui reste assez voisine de ce qu'étaient les positions des deux parties il y a deux ou trois semaines. Ces choses sont plus faciles à dire après coup qu'à réaliser quand on est au cœur de la bataille.

Nous ignorons si des pressions subtiles furent exercées, en dernière heure, par le gouvernement, sur les deux parties. Cela nous permet de nous réjouir, jusqu'à preuve du contraire, de ce qu'il ait été possible de régler le conflit par les voies normales de la négociation plutôt que par une intervention officielle d'en haut. La limite des coûts qu'une société placée dans une situation concur-

rentielle extrêmement difficile peut supporter pour conserver ses libertés fondamentales, était sur le point d'être dépassée dans ce conflit. Si l'arrêt de travail avait duré seulement quelques jours de plus, la pression de l'opinion se fut faite tellement forte que le gouvernement aurait été forcé d'intervenir. Fort heureusement, les parties semblent avoir compris. Plutôt que de risquer de compromettre pour longtemps une liberté à laquelle elles tiennent, elles ont préféré en venir d'elles-mêmes à une conclusion. Ce règlement de dernière heure donne trop l'impression d'avoir été le fruit d'une crainte au moins indirecte pour qu'on puisse l'invoquer afin de réduire au silence ceux qui estiment que des arrêts de travail comme celui de la Voie maritime ne sauraient être tolérés à l'avenir.

Il ajoute au moins une note de vraisemblance à la position de ceux qui pensent, au contraire, qu'il faut, dans ces questions, aller jusqu'à l'extrême limite de la confiance avant de mettre les libertés fondamentales au frigidaire.

Dans le conflit des postes, un personnage important a fait son apparition, hier, à la table de négociations. C'est le juge René Lippé de Montréal, qu'à peu près tout le monde, sans oser le nommer, souhaitait voir intervenir à titre de médiateur.

L'entrée en scène du juge Lippé, survenant à un stade aussi tardif, ne saurait être automatiquement porteuse de miracle. Il y a lieu de prévoir qu'à moins de développements tout à fait extraordinaires, la grève débutera jeudi. On doit même constater, hélas, que les premières conséquences, très onéreuses, de l'arrêt de travail prévu pour jeudi, commenceront à se faire sentir dès demain matin à la suite de l'application de l'embargo décrété hier sur le courrier de deuxième, troisième et quatrième classe. Déjà, par exemple, de nombreux abonnés de journaux et publications de toutes sortes seront privés, à compter de demain matin, de leur journal ou de leur revue.

Nonobstant ces difficultés, il y a cependant lieu d'espérer qu'avec l'aide d'un médiateur comme le juge Lippé, la durée de l'arrêt de travail, si celui-ci doit se produi-

re, sera réduite au strict minimum. Le juge Lippé a maintes fois fait ses preuves comme homme capable non seulement de comprendre des points de vue opposés mais d'aider des parties opposées à se rencontrer autour de solutions acceptables à chacune.

Nous osons espérer que chaque partie l'accueillera avec un esprit ouvert. Il faut que les parties comprennent qu'avec cette médiation, c'est peut-être, en définitive, le sort même du droit de grève dans le secteur des postes qui se jouera pour l'avenir. Les dépêches nous apprennent hier que le principal agent négociateur des postiers serait le dirigeant syndical bien connu, M. Roméo Mathieu. Cette nouvelle nous inspire confiance. M. Mathieu est un vieux routier du syndicalisme. Il est capable de fermeté, voire de dureté dans la lutte. Il a aussi un sens pratique très poussé et s'est souvent signalé, dans le passé, par sa compréhension de l'intérêt public.

Il faut donc, pendant au moins quelques jours, faire reposer sur la médiation du juge Lippé les espoirs de règlement que nourrit l'opinion publique. Pendant ces quelques jours, qui pourraient fort bien se prolonger jusqu'au début de la semaine, ce serait démagogie que de parler de tout autre recours que celui-là. On pourra, plus tard, faire en toute sérénité le procès de chacune des deux parties engagées dans le conflit, voire rouvrir tout le dossier du droit de grève dans ce secteur absolument vital qu'est le service des postes. Pour l'instant, le climat ne se prête guère aux procès, encore moins aux exercices de philosophie. Mieux vaut prendre les faits comme ils sont et se borner à redire aux deux parties en cause que le pays souffrira un tort irréparable si une solution rapide n'émane pas, dans les jours qui vont suivre, de la médiation du juge Lippé. Vus dans cette perspective, les événements des prochaines heures ne se relèvent pas uniquement aux problèmes immédiats que l'on cherchera à régler: ils pourraient aussi avoir une répercussion considérable sur l'avenir des relations du travail dans un secteur important de la vie collective.

Claude RYAN

Libre opinion

L'UGEQ ne saurait demeurer indifférente à la question nationale

par Claude Richard,
étudiant à l'université Laval

Le raisonnement par lequel Serge LeFrançois, Jean Pelletier et Michèle Renaud tentent de persuader à l'UGEQ de surseoir à son projet de référendum concernant la question constitutionnelle me semble déficient sur au moins deux points. Il restreint d'abord le rôle social de l'UGEQ et laisse dans l'ombre une partie de la personnalité de l'étudiant.

Un immense pas en avant a été fait quand les associations étudiantes, découvrant leur appartenance à la société, ont décidé d'assumer les obligations que cela comportait. L'UGEQ, dès sa fondation, s'est donné un rôle social. Au départ, on peut poser que l'UGEQ était un produit du milieu québécois, ses ordres de préoccupations en matière sociale devaient être calqués sur ceux de ce milieu. Or on voit mal en vertu de quel principe l'Union exclurait, arbitrairement, du champ de ses préoccupations les questions nationales. Qu'on aime cela ou non, le problème de l'indépendance est un de ceux qui agitent la société québécoise: il faut se définir par rapport à lui. Dans le cas de l'UGEQ, il s'agit de savoir quelles formes va revêtir cette prise de position.

S'il est un reproche qu'on a toujours fait à l'UGEQ, c'est celui d'adopter des attitudes qu'on disait non conformes à celles de la majorité de la population étudiante. A son dernier congrès, l'UGEQ, agissant en organisme responsable, a décidé de clarifier une fois pour toutes la situation. Je n'absorbe pas à ce congrès, mais l'absence de précisions détaillées au sujet de ce référendum que notaient LeFrançois,

Pelletier et Renaud dans leur première opinion libre pourrait s'expliquer par le fait que tous les délégués étaient d'accord avec une décision dont l'ap-propos saute aux yeux. Donc loin d'obvier à sa mission, qui est de refléter le milieu étudiant dans la société, l'UGEQ s'y engage résolument et de façon réfléchie.

Du reste, l'UGEQ représentant la jeunesse du Québec, jeunesse étudiante du moins, nul n'est mieux placé pour prendre position au nom de cette portion importante — et pas toujours considérée à son importance — de la population qu'est la jeunesse. Or ici encore, le réalisme précisément nous oblige à constater que l'opinion de la jeunesse, comme fraction du corps social, n'est pas nécessairement la même que celle du reste de la population. Indépendamment de ce que l'UGEQ fera à la suite du référendum, il lui incombe l'élémentaire responsabilité de s'informer du point de vue de ceux qu'elle représente en matière constitutionnelle et de l'assumer comme sien.

Le danger, ici, quoi qu'en puissent penser mes camarades, n'est pas de tomber dans la "fiction" mais de se couper du reste du corps social. Supposons qu'en deux ou trois législatures le M.S.A. s'empare du pouvoir à Québec. Trois législatures nous reportent au mieux à dix ans. Si entre-temps l'UGEQ, pratiquant l'immobilisme et le silence, refuse de prendre position au sujet du problème national, autrement dit qu'elle refuse d'évoluer au même rythme que le corps social, une fois l'indépendance acquise, l'UGEQ sera

discréditée au point de n'avoir plus d'audience. L'expérience nous prouve que ce n'est pas en se réfugiant dans le "social" (je ne porte pas de jugement de valeur sur l'engagement social de l'UGEQ) aux moments cruciaux qu'un syndicat étudiant jouit de la faveur de ses membres: l'UNEQ n'a jamais été plus vivante qu'en prenant position vis-à-vis du problème "national" algérien.

Le "national" fait partie de la réalité de l'étudiant

Le deuxième point sur lequel faille le raisonnement de mes condisciples concerne l'extension à donner à l'expression "toute la réalité de l'étudiant". Il est bien évident qu'un jeune homme et une jeune fille aux études sont avant tout des étudiants, comme il est non moins incontestable que l'étudiant est aussi un citoyen. Mais je me demande pourquoi on veut faire du citoyen-étudiant un être sans patrie, ou si l'expression choque, un être sans État de référence.

Mettons-nous à un point de vue existentiel et concret. L'étudiant québécois fait son collège et son université en français. Il sort et devant qui se trouve-t-il? Des situations qui exigent "une connaissance parfaite de l'anglais", "une bonne connaissance de l'an-

glais", "une connaissance suffisante de l'anglais" ou encore des emplois où le "détenteur est susceptible d'être déplacé partout au Canada et aux États-Unis". N'est-ce pas le cas que des étudiants en sciences ou en administration? Bien sûr, mais le professeur de français qui se retrouve devant des enfants qui n'ont pour langage qu'un charabia désespérant, n'est-il pas placé dans une situation qui pour n'être pas que cela est aussi politique?

L'étudiant québécois, c'est aussi ce citoyen qui risque de se retrouver sans emploi à cause d'une absence de planification économique que deux gouvernements s'empêchent l'un l'autre de réaliser convenablement. C'est aussi ce citoyen que le biculturalisme gouvernemental et les susceptibilités d'un double chariot de ministres privent d'un régime pourtant essentiel d'assurance-maladie. L'on pourrait multiplier les cas concrets mais ceux-ci sont suffisants pour montrer que la politique n'est pas que de la "fiction" et que le système dans lequel on vit et qu'on ne conteste pas continue à jouer et peut-être à perpétuer l'injustice.

L'on ne s'attendra pas à ce que l'UGEQ déparagie les mérites du système fédéral et du système d'association. Cependant l'UGEQ doit garder les

yeux ouverts. Si, à cause de l'impasse constitutionnelle, devait s'installer la paralysie dans la société (et si ce point est encore éloigné, comment ne pas voir que nous en approchons?), l'UGEQ devrait avoir sur la question une attitude toute prête, qui ne soit pas seulement le fruit de l'inspiration du moment. En consultant ses membres à ce sujet, l'UGEQ ne fait qu'imiter la CEQ et peut-être précéder les deux autres centrales syndicales, dont les rencontres avec les chefs de parti vont forcément déboucher sur quelque chose.

Pour les fins académiques, on peut faire une distinction entre le rôle social et le rôle politique d'un organisme comme l'UGEQ. Dans la réalité, les barrières apparaissent fort minces entre les deux. De toutes façons, l'individu que représente l'UGEQ est un: c'est un être à la fois politique et social. L'UGEQ, sous peine de se cloisonner à l'intérieur de la société, de rester à l'écart du mouvement populaire, doit s'intéresser aux questions constitutionnelles et ayant consulté ses membres, sans perdre de vue les limites que lui impose son action syndicale, s'affirmer comme le porte-parole de la jeunesse du Québec en tout ce qui la préoccupe.

lettres

L'UGEQ et la contestation

Il devient fort malheureux de voir notre élite étudiante syndicaliste se leurrer si facilement au sujet de son rôle éventuel dans la société québécoise. Vouloir faire de l'UGEQ un mouvement a-politique, c'est tout simplement vouloir s'insérer dans les structures de l'ordre établi, structures qui obligent à des compromis et à lécher les bottines des fonctionnaires du gouvernement québécois. Vouloir séparer le social du politique, c'est de l'infantilisme.

Serge LeFrançois, Jean Pelletier et Michèle Renaud avouent candidement qu'ils se refusent à toute solution constitutionnelle à l'intérieur de l'idéologie syndicale. Si le nouvel exécutif de l'UGEQ fait sienne cette affirmation douteuse, il serait peut-être bon de lui rappeler que cette idéologie syndicale n'a pas tellement été efficace dans le cas des travailleurs de Lauzon, et de Clark City, que les défavorisés du centre-ville n'ont pu obtenir que des promesses de la part du ministre Cloutier, qu'à Saint-Jérôme au mois de mai il y

avait bien 4.000 chômeurs. C'est vraiment inconcevable que d'oser penser que seul le syndicalisme pourra changer nos structures anémiques.

Au lieu de disséminer nos énergies en groupuscules et d'entrevoir le seul salut des gens que nous représentons en tant que mouvement de contestation, il faudrait peut-être un jour rassembler nos forces dans un parti politique. Ce n'est qu'à ce prix que nous pourrions "nous loger, nous vêtir, nous nourrir". Les problèmes qu'affrontent les syndicats ouvriers ou étudiants ne se résoudront que par le politique ou ne se résoudront pas du tout. Présentement dans nos maisons de haut-savoir, on produit des chômeurs à la chaîne. L'UGEQ, mouvement a-politique, croit-elle pouvoir résoudre le problème des chômeurs instruits? Croit-elle avoir assez de poids auprès des fonctionnaires pour les forcer à élaborer certains projets de planification? Vous dites aussi qu'il est néces-

saire d'intégrer le plus de jeunes à l'action sociale. D'accord. N'avez-vous pas remarqué que le nombre de volontaires a diminué de moitié à l'Action Sociale Jeunesse et que M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, ne semble pas du tout intéressé à accorder de nouveaux subsides pour l'engagement de nouveaux volontaires à la Compagnie des Jeunes Canadiens? Vous ne semblez pas vous rendre compte que le gouvernement veut se débarrasser des "fauteurs de troubles", des gens qui contestent. Si vous croyez vous passer du politique pour donner de l'ouvrage aux 4.000 chômeurs de Saint-Jérôme, pour arrêter les scabs de la compagnie 7up, pour établir des plans de rénovation urbaine dans le centre-ville, pour épurer un peu les organes d'information, pour éviter les réquisitions policières, eh bien moi, je vous souhaite bonne chance.

JACQUES GEOFFROY,
chômeur instruit,
Montréal, 8 juillet 1968.

Le prochain séjour du pape à Bogota

par Henri Fesquet,
envoyé spécial du "Monde"

BOGOTA (Le Monde) — Avec une fierté nationale dans un pays où le catholicisme est religion d'Etat et un zèle incontestable — même si les méthodes employées sont souvent artisanales — la ville de Bogota se prépare à recevoir le pape du 22 au 24 août. Si Paul VI est déjà venu au Brésil lorsqu'il était archevêque de Milan, c'est la première fois dans l'histoire qu'un pape se rend en Amérique latine. Ce n'est pas sans une intention bien précise que l'auteur de l'encyclique *Populorum progressio* a choisi ce continent pour son sixième voyage hors d'Italie. Personne ne s'y trompe d'ailleurs: une des idées maîtresses de ce pontificat est de faciliter la promotion des pays sous-développés. L'Amérique latine, pays catholique par excellence, n'est-elle pas une "plaine ouverte au flanc de l'Eglise"? La hiérarchie y dispose de moyens d'action considérables pour aider ou freiner l'essor économique et humain d'immenses populations qui souffrent, on ne le sait que trop, de la misère, de la faim, du manque d'hygiène, de l'analphabétisme et d'une répartition féodale des terres (1).

Si au cours d'un séjour organisé par l'Entreprise colombienne du tourisme, à l'intention de la presse internationale, il nous a été donné de constater les progrès récemment accomplis en ces domaines par un président de la République courageux, il n'en reste pas moins que les obstacles rencontrés demeurent considérables, et que les classes dirigeantes ne paraissent guère hantées par les conditions de vie infra-humaines de la très grande majorité des habitants.

Cette violence permanente faite aux droits de la personne humaine, ce "désordre établi" sont un scandale dont les militants chrétiens, clercs ou laïcs, prennent peu à peu une conscience plus précise grâce à la préparation du congrès eucharistique qui a vu se multiplier les cercles d'études sociales (six mille réunions à Bogota ont, dit-on, touché 200.000 personnes, et un millier de cours universitaires ont été donnés depuis deux ans sur les problèmes du développement).

Normalement, la venue de Paul VI en Colombie devrait être un nouveau stimulant à condition toutefois que "l'Eglise des nantis" ne fasse pas trop écran entre le pape et "l'Eglise des pauvres". C'est en tout cas avec une intense curiosité — mêlée d'un peu d'inquiétude — que l'on attend ici les propos publics et privés du pape, ainsi que les détails du programme de son séjour.

Un exemple significatif: Paul VI sera-t-il logé dans le quartier riche et excentrique où se trouve la résidence d'un nonce fort impopulaire par surcroît, ou bien dans le palais épiscopal qu'habite l'administrateur apostolique, successeur de fait du cardinal Concha Cordoba, retraité, mais qui garde le titre d'archevêque de Bogota? Il en est pour désirer que l'on échappe à cette alternative. Ainsi ce télégramme envoyé à titre personnel à la presse locale par le Père Gustavo Perez Ramirez, directeur général de l'important Institut Colombien du développement social, fondé en 1964.

"Les experts de la sécurité recommandent le palais épiscopal au lieu de la nonciature. Peut-être y a-t-il quelque différence, de ce point de vue, entre l'un et l'autre palais. Mais pourquoi ne pas choisir plutôt un critère évangélique et ne pas songer à loger le pape chez les pauvres, dans une de ces innombrables paroisses de ce genre dans le "tiers monde"?"

C'est en effet des gestes concrets et parlants que beaucoup espèrent. Lors de sa dernière session, tenue à Venise en mai dernier, le mouvement Pax Romana écrit dans une note à propos de la visite du pape en Colombie:

"Cet événement prendra dans l'opinion publique mondiale un relief extraordinaire, notamment grâce aux moyens de communication sociale. Ni les intentions droites, ni les paroles de justice, ni les références au concile, ni les réformes que le gouvernement actuel a réalisées, ne suffiront à pallier l'ambiguïté d'actes publics qui associeront inévitablement l'Eglise aux pouvoirs établis. Seuls des gestes concrets peuvent avoir une signification réelle pour exprimer la mission de l'Eglise dans une société injuste. Ils symboliseront le désengagement de l'Eglise à l'égard du pouvoir politique. (...) Un fossé plus large encore risque de s'établir entre l'Eglise institutionnelle et ceux qui ont une conscience aiguë de la lutte pour les opprimés."

Gaspiage et fraudes

Mme Torres Estrepo, mère de Camilo Torres, ce prêtre tombé dans le maquis les armes à la main, nous a reçu dans sa modeste maison de Bogota, où elle va ouvrir un musée de souvenirs de son fils et créer un

centre culturel. Elle nous a donné la première d'une lettre qu'elle enverra à Paul VI dès qu'elle aura réuni quelques centaines de signatures de laïcs et même de prêtres, car le jeune clergé, notamment, idéalise volontiers Camilo Torres. En voici quelques passages choisis parmi ceux qui ne sont pas consacrés à aureoler la figure du héros national:

"Nous considérons comme un devoir imprescriptible d'exprimer à Votre Sainteté la réalité des faits sociaux et politiques de la Colombie... 80% des habitants de notre pays manquent de pain, de toit, de vêtements, d'hygiène et d'éducation face à une petite caste de cinquante familles environ possédant la richesse nationale, jonglant avec les millions et le luxe, et les gaspillant à construire des églises et des jardins... pendant que le peuple agonise dans la plus cruelle des misères... jusqu'à en mourir d'inanition. Les enfants sont exploités, humiliés et ils pullulent dans les rues où ils apprennent à voler, tandis que le gouvernement utilise les millions destinés à la protection infantile à entretenir un vaste personnel de bureau inefficace."

Après avoir évoqué le nombre scandaleux des prostituées protégées par la loi, Mme Torres Estrepo déplore que "les prédications des ministres de l'Eglise, demeurant dans la vague, ne s'en prennent ni aux commerces véreux, ni au peccat, ni au népotisme, ni aux fraudes existant dans les dépenses officielles. Il y a, ajoute-t-elle, une contradiction flagrante entre les enseignements du concile Vatican II et l'interprétation qui en est faite dans les sermons".

Les signataires regrettent amèrement qu'à l'occasion du congrès eucharistique et de sa préparation des millions soient gaspillés dans des ouvrages luxueux, des vêtements ou des ornements ecclésiastiques et des publications qui ne mettent nullement en valeur "la piété, l'humilité et la foi eucharistiques". Ils terminent en constatant l'échec apparent des écrits et des sermons de Camilo Torres auprès de la conscience des autorités civiles et ecclésiastiques et rappellent que celui-ci a été "injustement poursuivi et emprisonné sous prétexte qu'il suscitait des troubles".

Domination coloniale

Il convient enfin de signaler les activités littéraires et journalistiques de l'abbé Gerardo Guzman Campos — promu "prouseigneur" sous Jean XXIII et dont l'influence ne peut être négligée auprès de certains croyants laïcs ou prêtres. Aussi intime et pour ainsi dire disciple de Camilo Torres, coauteur d'un ouvrage important sur la violence et d'une biographie de C. Torres, Guzman est le directeur d'un journal, *Frente Unido*, fondé par C. Torres.

Ce polémiste de talent multiplie les critiques à l'égard du gouvernement. Dans une lettre ouverte à Paul VI (publiée tout récemment par cet organe), Guzman et ses amis dénoncent notamment l'asservissement des pauvres par les riches, le caractère "sclérosé" ou "vacillant" des structures ecclésiastiques, la persécution dont souffrent les "oints" du Seigneur qui s'opposent à l'injustice, "la domination coloniale des nations puissantes et opulentes qui tiennent l'Amérique latine sous le joug".

"Nous nous réjouissons, écrit-il, en s'adressant à Paul VI qu'il appelle "frère", de vous voir parmi nous comme viendrait le Christ pour promouvoir le développement de tous les hommes et de tout l'homme."

Le *Frente Unido* affirme qu'en Colombie trente-six mille enfants meurent chaque année de faim et s'indigne qu'on ait formé le projet d'offrir au pape un calice valant "la bagatelle de 150.000 pesos".

Parmi les inconvénients du congrès eucharistique, de nombreuses personnes signalent une sensible hausse des prix qui ne serait, dit-on, jamais résorbée.

Quoi qu'il en soit, on saurait difficilement nier a priori que le voyage du pape, en dépit des efforts des conservateurs, contribuera à l'émancipation de l'Amérique latine ni surtout douter que la prochaine assemblée de la conférence de l'épiscopat de ce continent, inaugurée par le pape le 24 août et qui a été très soigneusement préparée par un document de quarante pages, ne marque une étape décisive pour le catholicisme latino-américain. Cette conférence suscite de grands espoirs, analogues à ceux qu'avait suscités Vatican II. Le problème demeure néanmoins de savoir si on saura passer des déclarations aux actes et éviter ainsi que ne s'accroisse le danger d'un "schisme psychologique" à l'intérieur de la même Eglise.

(1) La Colombie comprend trente-six diocèses (dont huit archevêchés et dix-huit évêchés) ecclésiastiques relevant de la congrégation romaine des missions. Le nombre d'évêques "progressistes" est très peu élevé.

Respect pour les rinistes

Je voudrais par la présente répondre à la lettre de M. Alain Neveu parue dans le *Devoir* du 5 juillet.

Je m'éleve contre certains passages de cette lettre qui, à mon sens, manifeste de la violence verbale et à un caractère haineux envers les rinistes. M. Neveu accuse, juge et condamne à la fois. Il devrait savoir qu'il n'existera jamais d'unanimité valable dans de tels sentiments. L'unité doit se faire dans l'amour et le pardon. Il faut avoir la sagesse d'attendre au 18 octobre lorsque sera entendu le procès de Pierre Bourgault pour porter un jugement valable sur la responsabilité du président du RIN dans les manifestations tumultueuses du 24 juin. Il est vrai que ce dernier a proféré ouvertement des menaces dans un excès de langage et j'en suis très offensé, mais je ne suis pas prêt à approuver les propos haineux de ceux qui veulent sa tête.

De plus, il est tout à fait injuste de juger et de mettre en boîte les

membres du mouvement RIN sur des paroles ou des actes de leur chef. Ceux qui connaissent bien Bourgault ne le laisseront pas bêtement tomber parce qu'il a fait un faux pas, ce serait de la basse lâcheté et le comble de l'idiotie. Monsieur Neveu semble croire que tous ceux qui ont manifesté le soir du 24 juin n'étaient que des mauvais rinistes fanatiques. Tout le monde sait maintenant qu'il y avait parmi cette foule de nombreux membres du MSA et plusieurs autres n'appartenant ni à l'une ni à l'autre de ces deux formations politiques. Il serait facile pour moi d'accuser Monsieur Neveu de se livrer à la violence verbale quand il distribue à tout venant des épithètes de "fanatiques" ou de "racistes". Tous les Québécois sincères qui désirent faire du Québec un "Etat indépendant" dans la paix et la légalité doivent commencer par s'entendre entre eux au lieu de se jurer mutuellement ou de se déchirer comme des ennemis acharnés.

Il est essentiel dans les présentes circonstances d'accepter ses amis tels qu'ils sont, à savoir avec tous leurs défauts et leurs qualités. Le Québec a un urgent besoin en ce moment de toutes les bonnes volontés et de tous ceux qui sont prêts à user de tolérance envers ceux qu'ils aiment, leurs compatriotes.

En terminant je voudrais qu'on soit juste envers le RIN qui, depuis sa fondation, a livré un combat honnête et sans violence dans le but de promouvoir l'idée de l'indépendance du Québec et cela malgré l'indifférence et l'apathie d'un grand nombre de Québécois qui viennent à peine de sortir de leur léthargie. Il faut avoir la décence de reconnaître que Pierre Bourgault n'a jamais démissionné de vant les exigences du combat à livrer pour défendre les droits, que ce fut à Ste-Geneviève ou à St-Léonard. Ou étaient les autres? IRENE BERUBE, Montréal, 6 juillet 1968.

Les affaires classées

La pauvreté n'est pas un vice, mais seulement un fâcheux handicap si vous avez l'intention de réclamer une aide quelconque de votre gouvernement. Faut-il que vous soyez riche ou influent pour pouvoir bénéficier des droits qui sont supposément être les droits

de tous dans notre démocratie parlementaire? Les salaires de famine et les treize semaines de chômage que mon père a subies au cours de l'année m'ont fait comprendre que je n'étais plus éligible aux prestations du ministère de l'éducation. Le "5 juillet" dernier, une let-

tre du Service de l'Aide aux étudiants devait me faire entendre raison: "Notre année fiscale est terminée et nous ne pouvons absolument rien faire dans votre cas présentement".

C. NERON
Lac St-Jean, 10 juillet 1968.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN
Directeur

Redacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL
Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR
Trésorier: Arthur LEBEVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et St-Jérôme: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.50, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00. Edition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

Pendant que l'on s'interroge au Canada sur la création d'une société de développement

LONDRES (Le Monde) — L'Industrial Reorganization Corporation — qui a vu le jour à la fin de 1966 — est probablement l'une des créations du gouvernement travailliste les plus appréciées aujourd'hui en Angleterre. Non pas que l'histoire de sa courte existence ait été celle d'une lune de miel sans nuage à la fois avec ses créateurs et avec la City. Mais les incidents, les débats, les innovations, qui ont marqué sa carrière peuvent raisonnablement être interprétés comme des signes de vitalité.

A vrai dire, l'I.R.C. constitue une institution assez originale en Grande-Bretagne pour devoir quelque peu tâter le terrain avant de trouver exactement sa voie, sa mission et les meilleures méthodes pour l'accomplir. Son objet, comme son nom l'indique, est d'aider l'industrie britannique à s'adapter, par des réformes de structure et d'organisation, aux conditions modernes de la concurrence internationale, de promouvoir des projets de rationalisation de l'économie nationale puisse tirer de substantiels

bénéfices (en particulier dans le domaine des industries d'exportation et dans le progrès technologique). En tant qu'agence de l'Etat, l'I.R.C. se voyait ouvert sur les fonds publics un crédit de 150 millions de livres. Ces ressources devaient lui permettre d'accorder à son tour des crédits à diverses entreprises privées afin de favoriser certaines opérations de fusion ou la création d'ensembles entièrement nouveaux. C'est bien à travers les multiples fusions qui ont été réalisées depuis trente mois

L'Industrial Reorganization Corporation joue un rôle important en Grande-Bretagne depuis 1966

par Alain Jacob

dans l'industrie britannique que l'influence de l'I.R.C. s'est fait le plus directement et le plus efficacement sentir. Quelques jours à peine après sa création, elle intervenait — ainsi dans l'accord Rootes — Chrysler, accordant un prêt de 3 millions de livres à la firme britannique, et obtenait de ce fait le droit de désigner l'un des membres du conseil d'administration du nouveau groupe. Elle est depuis intervenue dans toutes sortes d'opérations, à concurrence par exemple de 25 millions de livres dans la

fusion Leyland-British Motor Corporation, et de 15 millions de livres dans celle d'English Electric-Elliott Automation. Outre ces opérations, dans lesquelles l'I.R.C. est financièrement directement engagée, les responsables de l'organisation interviennent également par la voie plus subtile de suggestions, laissant à d'autres — par exemple aux seules entreprises intéressées ou à des banques privées — le soin de procéder aux changements de structure jugés désirables.

Un accueil mitigé à la City

Mais il faut retracer brièvement l'histoire de la corporation pour voir de quelle manière ses différentes tâches ont été effectivement accomplies. L'idée même sur laquelle reposait l'I.R.C. reçut un accueil mitigé dans la City et dans le monde des affaires britannique. Certes, avant même que la loi qui la créait ne fût officiellement promulguée, certains groupes vinrent tout l'intérêt qu'ils pouvaient tirer du projet et tentèrent, sans attendre, de s'assurer le concours — financier notamment — du nouvel organisme. La réaction géné-

rale toutefois fut d'abord défavorable et en tout cas méfiante. On croyait voir dans l'I.R.C. l'instrument d'un interventionnisme d'Etat, c'est-à-dire d'un socialisme sournois et qui refusait seulement de dire son nom. L'Association des chambres de commerce britanniques reprochait ainsi au gouvernement de créer un organisme destiné à des fonctions "déjà adéquatement remplies par l'entreprise privée".

Ces craintes furent dissipées à l'expérience par la manière dont se comportèrent les dirigeants de l'I.R.C. Aussi bien le gouvernement avait-il choisi pour ces postes des hommes de nature à rassurer au maximum la City, comme Sir Frank Kerton, venu de chez Courtaulds, et M. Ronald Grierson, de la Banque Warburg.

Les relations entre la Corporation et le secteur privé d'une part, le gouvernement d'autre part, évoluèrent cependant en sens inverse, et le moment vint à la fin de 1967 où M. Wilson et ses ministres eurent le sentiment que l'I.R.C. ne répondait pas entièrement à la mission qu'ils avaient espéré lui voir accomplir, apparemment, si l'on comprend bien, parce que le

Un pont entre le gouvernement et la City

Les commentaires que cette affaire a provoqués sont d'ailleurs assez révélateurs dans la mesure où l'I.R.C. y est généralement accusée d'avoir joué le rôle classique d'une "merchant bank" sans se conformer pour autant à toutes les règles du jeu de la profession. L'impression qu'on en retire est que la Corporation est non seulement tolérée mais appréciée tant qu'elle se comporte — fût-ce en s'appuyant sur des fonds publics — comme un organisme privé, mais non lorsqu'elle s'écarte un peu trop des mécanismes classiques d'une économie libérale.

Qu'elle oscille entre ces deux tendances est d'autant plus compréhensible que sa fonction fondamentale est finalement d'établir un pont entre le gouvernement et la City, d'aider en quelque sorte au sein de la seconde l'action au premier pour des opérations auxquelles les organismes préexistants n'étaient pas adaptés. Il est peu surprenant également que dans ce rôle l'I.R.C. se soit exposée récemment aux critiques du quotidien communiste britannique The Morning Star, qui ne voulait y voir qu'un instrument supplémentaire "pour rendre l'industrie privée plus profitable et encourager la croissance des monopoles".

Aussi bien, de tels objectifs ne sont-ils pas tellement étrangers à la stratégie du gouvernement de M. Wilson, dont la politique a beaucoup moins souvent été, peut-être par nécessité, de combattre que de s'allier les plus puissants intérêts privés représentés dans la City.

(Le Monde)

Lettre de Casablanca

Les rapports franco-algériens, excellents jusque fin 1967, se dégradent dangereusement depuis

de notre correspondant, Etienne Rod

CASABLANCA — On le rapportait ici il y a quatre mois : jusqu'au milieu de l'année dernière, les relations entre l'Algérie et la France restèrent apparemment très bonnes. (1) De part et d'autre de la Méditerranée — et peut-être encore davantage à Alger qu'à Paris —, les porte-parole des deux pays se plaisaient à exalter l'exceptionnelle qualité et la permanence de la coopération instituée entre eux. Ils affirmaient même qu'elle tendait à se renforcer. Au reste, la position adoptée par le général de Gaulle vis-à-vis du conflit israélo-arabe était propre à satisfaire pleinement le gouvernement algérien, le plus porté à une dure intransigence à l'égard de l'Etat hébreu. Le remplacement à fin mai 1967 de l'ambassadeur de France, M. Gorse, nommé deux mois plus tôt ministre de l'Information, par M. Pierre de Leusse, diplomate insignifiant à la juste réputation d'être l'un des plus

fidèles exécutants de la politique gaulliste, témoignait aussi la volonté du président de la Vme République d'affirmer encore les relations avec l'Algérie. On pouvait interpréter de la même manière la réception successive à l'Elysée de l'ambassadeur d'Algérie en France, M. Redha Malek, le 8 juin, puis de M. Boufelfika, ministre des Affaires étrangères, le 21 juin. D'ailleurs, tout le premier semestre de 1967 fut jalonné de conversations entre les deux gouvernements aussi bien quant aux livraisons de pétrole de gaz (poussées en direction de la France tandis qu'elles étaient suspendues à destination de la Grande-Bretagne) qu'en ce qui concerne la coopération culturelle et le recrutement de professeurs français pour l'université d'Alger.

France (deux sujets de contestation) révélèrent l'épaississement de certaines ombres sur les rapports algéro-français qu'une vision superficielle de "la nature des choses" eût enclenché à juger radicaux en se fiant uniquement à leurs aspects extérieurs.

Les difficultés grandissent

Petit à petit, les ombres ont fini par obscurcir l'horizon, au point que l'on assiste depuis quelques mois à une dégradation progressive des rapports. Ceux-ci ont commencé à se ternir en avril 1967 mais dont le colonel Boumediène réclamait la révision, prit diverses mesures destinées à freiner l'arrivée dans l'hexagone de trop nombreux immigrants algériens en quête d'un emploi. Ils se détériorent davantage encore quand, cette fois-ci en violation d'un accord elle réduisit très fortement ses achats de vins algériens.

Néanmoins, au début de 1968, les deux partenaires semblaient disposés à considérer que le double différent sous-jacent serait bientôt résorbé grâce aux solutions qu'ils se disaient désireux de lui apporter. De cette volonté d'aplanir les difficultés, plusieurs signes en furent donnés. En particulier, lors de son collègue Boufelfika huit mois auparavant, par le général de Gaulle, honneur que celui-ci refusa un mois plus tard à M. Habib Bourguiba junior, ministre tunisien des Affaires étrangères.

Cela n'empêcha pas le gouvernement d'Alger de mettre en vigueur, au début de mars, un nouveau tarif douanier applicable aux importations quel que fût leur provenance. Désormais la France, jusqu'alors au bénéfice d'un régime préférentiel, était traitée sur un pied de rigoureuse égalité avec ses concurrents. Telle fut sans doute la principale cause de l'échec des négociations commerciales franco-algériennes, le 21 mars. (2)

Expropriation de sociétés

On doit d'ailleurs convenir que, dès la fin de 1967, le gouvernement algérien ne fit guère mystère de son intention d'opérer une reconversion fondamentale de sa politique commerciale extérieure, dans l'éventualité où il n'obtiendrait pas satisfaction sur les deux points estimés vitaux par lui et l'effectif de ses nationaux autorisés à travailler en France et de l'écoulement de ses vins.

Sous le prétexte qu'il est indispensable d'assurer "la libération économique de l'Algérie", le colonel Boumediène, qui avait déjà décrété à fin août 1967 la nationalisation de cinq sociétés pétrolières d'origine américaine, a étendu cette mesure à fin mai 1968 à treize sociétés de distribution pétrolière, la plupart cette fois-ci de nationalité française. En outre, le 12 juin, un communiqué officiel annonçait que dix-huit sociétés industrielles qui, à une exception près — celle d'Unilever — sont des entreprises françaises, étaient à leur tour frappées d'expropriation au profit de l'Etat algérien.

Certes, dans chacun de ces cas, les entreprises spoliées seront indemnisées. Du moins, elles en ont reçu la promesse. En attendant, les propriétaires français ont été très irrités de la façon dont ils ont été traités. Aux dirigeants locaux ne fut imparté qu'un bref délai pour libérer les lieux à un moment

où la grève qui sévissait en France les empêchait de solliciter des instructions de leurs maisons-mères. Il semble pourtant que, dans son prin-

Suite à la page 6



LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

DEMANDE

AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL - Traitement initial jusqu'à \$14,375 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Québec.
- Recrutement, sélection, classification, négociation et formation du personnel.
- Diplôme universitaire, de préférence en administration publique, relations industrielles, psychologie ou gestion des entreprises. Une expérience exceptionnelle peut suppléer à l'absence de diplôme.
- Concours 68P-2100. S'inscrire immédiatement.

ANALYSTE EN INFORMATIQUE - Traitement initial jusqu'à \$14,375 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Québec.
- Étude et analyse de projets à soumettre au traitement par ordinateur.
- Diplôme universitaire ou formation secondaire avec expérience pertinente de l'analyse et de la programmation.
- Concours 68P-2108. S'inscrire immédiatement.

COORDONNATEUR DE PROJETS - Traitement initial jusqu'à \$14,300 selon la compétence. Direction générale des procédés et développement. Ministère des Travaux Publics. Postes à Québec.
- Coordonne et contrôle toutes les phases de l'évolution des projets tels que projets de construction nouvelle ou projets d'études des besoins en matière d'équipement.
- Diplôme universitaire et plusieurs années d'expérience pertinente; OU expérience exceptionnelle et compétence reconnue dans la coordination de projets.
- Concours 68S-1335. S'inscrire immédiatement.

COORDONNATEURS DE CENTRES INTER-REGIONAUX - Traitement initial jusqu'à \$17,500 selon la compétence. Ministère de la Famille et du Bien-être Social. Postes à Chicoutimi, Trois-Rivières, Sherbrooke, Montréal et Hull.
- Diriger le bureau inter-régional de promotion sociale et communautaire; promouvoir et coordonner la mise en œuvre des politiques sociales au sein des bureaux régionaux et locaux.
- Diplôme universitaire en sciences de l'homme ou en sciences administratives. Plusieurs années d'expérience professionnelle dans l'élaboration et la coordination de politiques dans des secteurs reliés au bien-être.
- Concours 68S-1305. S'inscrire avant le 19 juillet en ayant soin d'indiquer la localité de votre choix.

PATHOLOGISTES JUDICIAIRES - Traitement initial jusqu'à \$18,600 selon la compétence. Institut de médecine légale, Ministère de la Justice, district de Montréal.
- Fonctions: établir les causes des décès dans les cas faisant le sujet d'une enquête.
- Détenir un certificat en anatomie pathologique du Collège des médecins et chirurgiens du Québec ou être éligible à la certification.
- Concours 68SP-2120. S'inscrire avant le 19 juillet 1968.

DENTISTE - Traitement initial jusqu'à \$13,845 selon la compétence. Postes dans diverses régions. Ministère de la Santé.
- Assurer l'hygiène publique dentaire par la prévention, le diagnostic et le traitement.
- Être membre du Collège des chirurgiens-dentistes du Québec.
- Concours 68P-2117. S'inscrire avant le 19 juillet 1968.

AGENT DE LA GESTION FINANCIÈRE - Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Divers ministères. Postes à Québec et Montréal.
- Travail de comptabilité ou de vérification.
- Licence ou maîtrise en sciences commerciales; ou baccalauréat en commerce et au moins 2 années d'expérience professionnelle; ou membre d'une association reconnue de comptable professionnels.
- Concours 68P-2103. S'inscrire immédiatement.

CHEF DE DISTRICT - Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service des Parcs et Réserves. Poste à New-Carlisle.
- Responsabilité administrative et technique au niveau de la région; élaboration de plans d'aménagement, surveillance de travaux de construction et d'entretien des bâtiments, routes, terrains de camping, etc.
- Diplôme universitaire, de préférence en sciences appliquées (génie forestier ou génie civil) et quelques années d'expérience dans un domaine connexe.
- Concours 68S-1309. S'inscrire avant le 22 juillet 1968.

SURINTENDANTS DE PARCS ET RÉSERVES - Traitement initial jusqu'à \$11,280 selon la compétence. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche. Postes à Sept-Îles, région de Québec et région de Hull.
- Responsable des opérations à l'intérieur d'un parc; participer à la préparation d'un plan d'aménagement, surveiller la réalisation des travaux tant du point de vue technique qu'administratif, et diriger le personnel permanent et saisonnier.
- Diplôme universitaire, de préférence en sciences pures; ou appliquées et expérience souhaitable dans un domaine connexe; ou bonne formation générale et compétence reconnue dans la direction de travaux de construction et d'entretien.
- Concours 68S-1310. S'inscrire avant le 22 juillet 1968, en mentionnant l'endroit du poste choisi.

On peut consulter des avis de concours plus complets dans tous les bureaux du Gouvernement du Québec.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission.

710, Place d'Youville, suite 700, Québec 4
1454, rue de la Montagne, Montréal 25

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.
Seules les candidatures accompagnées d'une attestation officielle d'études sont considérées. Prière d'indiquer la fonction qui vous intéresse et le numéro de concours correspondant. Si vous posez votre candidature à plus d'une fonction, il est essentiel de soumettre une demande d'emploi distincte dans chaque cas.

STAGE DE FORMATION D'UN AN - 1969 ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION DE FRANCE

Le ministère de l'Éducation et la Commission de la fonction publique du Québec, en collaboration avec l'École Nationale d'Administration de France, invitent les fonctionnaires à poser leur candidature à un stage de formation d'un an qui débutera le 1er janvier 1969.

PROGRAMME

Études des mécanismes administratifs, de l'administration économique, des relations internationales, des problèmes de développement, de l'organisation et des méthodes. Travaux pratiques sur les mécanismes administratifs et l'administration économique. À l'automne 1969, les études seront suivies d'un stage dans les préfectures, dans certaines directions centrales de ministères ou dans de grandes entreprises.

Régime de scolarité distinct de celui que l'ENA applique aux étudiants étrangers et aux étudiants français. Examen spécial de fin de scolarité et diplôme spécial délivré aux stagiaires du Québec.

CONDITIONS D'ADMISSION

Diplôme universitaire dont l'obtention requiert au moins 16 ans de scolarité. Connaissance parfaite du français: conversation et rédaction. Être âgé de moins de 35 ans. Être fonctionnaire du Québec depuis au moins deux ans. S'engager à travailler pour le Gouvernement du Québec pendant les trois années qui suivront le stage en France; à défaut, le stagiaire devra rembourser son salaire d'après le nombre d'années pendant lesquelles il se sera conformé à son engagement (moins d'un an, remboursement de 100% du salaire; une année, 66%; deux années, 33%).

Les fonctionnaires qui désirent poser leur candidature doivent remplir le questionnaire "demande d'emploi" de la Commission de la fonction publique du Québec, et ajouter un texte d'au moins 300 mots donnant les raisons pour lesquelles ils désirent faire ce stage d'études à l'ENA de France. Adresser le questionnaire et le texte à:

Le directeur du recrutement et de la sélection
Commission de la fonction publique
Hôtel du Gouvernement, Québec.

S'inscrire avant le 22 juillet 1968. La sélection des candidats se fera par un jury qui examinera le dossier de chacun et convoquera à une entrevue ceux dont le dossier aura été retenu.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Durant son stage d'études en France, le stagiaire du Québec continuera à recevoir son salaire régulier. Ses frais de voyage et autres frais inhérents à ses études en France, lui seront remboursés selon les règlements en vigueur. La scolarité à l'ENA sera gratuite.

AGENT DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION SOCIO-ÉCONOMIQUE Traitement initial jusqu'à \$12,300 selon la compétence Postes à Québec

Ministère du Travail

- Effectuer et diriger des travaux de recherche dans les domaines de la main-d'œuvre et des relations de travail.
- Formation universitaire en économie ou dans l'une des sciences de l'homme.

Ministère de l'Industrie et du Commerce

- Effectuer et diriger des travaux de recherche dans les domaines de la prévision économique, du développement économique et de la promotion industrielle.
- Formation universitaire en économie ou en économétrie.

Ministère de l'Éducation

A. Effectuer et diriger des travaux de recherche dans le domaine de l'enseignement collégial; participer à la réalisation des opérations selon les délais fixés; faire l'analyse des programmes et suggérer les solutions appropriées.
- Formation universitaire en économie ou dans l'une des sciences de l'homme; une expérience dans l'analyse des cheminement critiques est souhaitable.
B. Effectuer et diriger des travaux de recherche dans le domaine de l'équipement du personnel de recherche et de l'enseignement universitaire.
- Formation en économie ou en statistique ou dans l'une des sciences de l'homme.

Ministère des Affaires Intergouvernementales

- Analyser l'activité économique, sociale et politique du Québec en regard de celle des autres provinces.
- Participer à l'élaboration, à la coordination et à la mise en œuvre de la politique d'ensemble dans le domaine fédéral-provincial.
- Formation universitaire dans l'une des sciences de l'homme.
Concours 68P-2105. S'inscrire avant le 22 juillet 1968.

DIRECTEUR DE GREFFES - DISTRICT JUDICIAIRE DE QUÉBEC - Traitement initial de \$15,000 à \$17,500 selon la compétence.

Assurer la responsabilité des activités judiciaires, para-judiciaires et administratives des greffes de la Cour Supérieure, de la Cour provinciale, de la Cour des Sessions de la Paix et de la Couronne et du bureau du Sheriff.
- Diplôme universitaire en droit et, de préférence, connaissance des lois civiles et criminelles ainsi que des procédures judiciaires. Plusieurs années d'expérience légale et administrative dont quelques-unes à un niveau de coordination et de direction.
Concours 68S-1336. S'inscrire immédiatement.

COURS D'ÉTÉ

Votre enfant a-t-il échoué cette année ?

• MATHÉMATIQUES • CHIMIE • PHYSIQUE • LATIN
• GÉNÉRAL • SCIENTIFIQUE • CLASSIQUE

JOUR - SOIR

Informations: 849-2275
JACQUES DUVAL, directeur

ÉCOLE DE RATTRAPAGE ENR.

1600 RUE BERRI (Palais du Commerce) SUITE 220
ACCÈS DIRECT AU MÉTRO BERRI-DEMONTIGNY

PRÉPAREZ VOTRE AVENIR

• PROGRAMMEUR

(Autocodeur - cobol 360 - Fortran IV)

• PERFORATRICE

(Key punch)

Pratique sur MACHINES IBM

CONSULTEZ

L'INSTITUT DE

PROGRAMMATION

POUR INFORMATIONS 739-3388
3333, Queen Mary Road, Suite 292

COURS DU JOUR ET DU SOIR

PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Shetbrooke

C'est Air Climatisé...
C'est Insonore...
C'est Ignifuge...

Voici ce que Port-Royal vous offre:
Modèle "R" au 12ème étage
Orientation nord-ouest
Superficie Totale 2,024 p.c.
Salle à manger 18 x 18
3 Chambres à coucher
3 1/2 Salles de bain
Cuisine, Buanderie y attenante
Grands placards, etc...
Loyer mensuel \$545.00
inclus électricité

Sur rendez-vous seulement.
Angèle Sola, F.R.I.
Courtier Biens Immobiliers

Bureau de Location sur les lieux
937-9511 et 937-3709

Appartements Modèles ouverts: 10 a.m. à 5 p.m.
Sam. et Dim. 2 p.m. à 6 p.m.

Suites de la première page

MÉDIATION

étaient disposés à modifier leurs exigences au chapitre des salaires et de la classification des employés, le gouvernement aborderait rapidement la négociation des clauses salariales du contrat.

De façon générale, on s'attendait à l'heure du dîner hier soir à ce que la médiation se poursuive durant une partie de la nuit, dans une ultime tentative pour éviter la grève postale à laquelle se sont déjà objectés des journaux influents du pays, qui peut avoir des conséquences sérieuses sur l'économie canadienne si elle se prolonge et qui pourrait bien entraîner la tenue d'une session spéciale du parlement qui amènerait les lois existantes et forcerait les travailleurs à rentrer au travail.

JOHNSON

D'autre part, il n'est pas exclu que M. Johnson doive — comme il l'a fait dans le cas de M. Cardinal — regarder à l'extérieur des cadres de sa députation et même de ses partisans avoués pour mettre en oeuvre la "délégation de pouvoirs" qui lui permettrait de se décharger d'une partie de son lourd fardeau. On ne voit pas très bien en effet, parmi les quelque trente députés qui ne sont pas ministres — il y en a presque autant qui le sont déjà — lesquels pourraient à brève échéance contribuer à alléger la tâche du "chef d'orchestre".

Entre-temps, au parlement, c'est le grand calme.

Outre que le premier ministre est en convalescence et que M. Bellemare est à l'hôpital pour quelques jours, les trois autres principaux "tenors" de l'administration provinciale, MM. Bertrand, Dozois et Cardinal, sont en vacances.

De nombreux fonctionnaires sont également en vacances, et la canicule des derniers jours aidant, à peu près plus rien ne fonctionne à l'hôtel du gouvernement.

MARITIME

ce sera la première fois qu'elle fonctionnera à pleine capacité.

79 pour cent des employés ont entériné l'entente intervenue samedi soir entre M. Pierre Camu, président de la Voie maritime, et M. W. J. Smith, président de la Fraternité des cheminots, employés de transport et autres ouvriers.

Le nouveau contrat de travail, d'une durée de trois ans, comporte une hausse de salaire de 19 pour cent; 7 pour cent la première année, 6,5 pour cent et 5,5 pour cent pour les deux années consécutives. La hausse de 7 pour cent est rétroactive au premier novembre 1967, soit deux mois avant

la date d'expiration de la dernière convention collective.

A cela s'ajoute également une augmentation de quatre pour cent en bénéfices marginaux.

Un porte-parole de la Voie maritime, M. Robert Grenier, a déclaré au cours d'une conversation téléphonique, que l'administration "était enchantée du nouveau contrat de travail".

L'administration se réjouit en particulier du fait que la nouvelle convention, d'une durée de trois ans plutôt que de deux ans comme prévu, permettra d'assurer aux usagers trois saisons de navigation sans crainte d'interruption, permettant ainsi, selon M. Grenier, "de redorer le blason de la Voie maritime qui a peut-être été terni quelque peu après des armateurs étrangers".

De plus, le porte-parole de l'administration a indiqué qu'il est heureux que les augmentations de salaires consenties accusent une courbe descendante. "Nous espérons, a dit M. Grenier, que cela indique une tendance au contrôle de l'inflation".

Le porte-parole de l'administration de la Voie maritime a dit approuver entièrement la décision du gouvernement de ne pas intervenir directement dans le conflit.

Le port de Montréal a bénéficié quelque peu de la grève de 24 jours. Le directeur du port, M. Guy Beaudet, a déclaré hier qu'on avait enregistré \$150.000 de recettes supplémentaires, "soit très peu de choses pour le port de Montréal", a-t-il dit.

Les pertes subies par les armateurs, les salariés et l'administration sont évaluées à \$15 millions.

PRAGUE

claire lundi, M. Nicolas Ceausescu, chef de l'Etat et premier secrétaire du PC roumain, prenant la parole devant les ouvriers des usines métallurgiques de Galati.

"Nous avons pleine confiance dans le parti communiste, la classe ouvrière, la paysannerie et les intellectuels de Tchécoslovaquie, et nous sommes convaincus que ce pays, sous la direction de son parti communiste, saura comment édifier le socialisme conformément aux espoirs et aux aspirations de son peuple. Nous lui souhaitons des lors, du fond du cœur de remporter un succès complet", a ajouté M. Ceausescu.

LES CINQ

conseils ou des avertissements qu'on lui adresse, des décisions qu'on a prises et qui le concernent.

Les cinq, c'est un fait, ont poursuivi leurs délibérations plus longtemps qu'on ne s'accordait généralement à le prévoir et les observateurs ne manquent pas de s'interroger à ce propos.

Le débat, estimant la plupart d'entre eux, réservait en lui-même assez de difficultés aux participants, — fussent-ils tous à classer dans la catégorie des "orthodoxes". L'action envisagée, ses conséquences, les répercussions de toute nature qu'elle pouvait avoir, constituait un sujet de discussion d'autant plus étendu et complexe qu'entraînait en ligne de compte les facteurs les plus divers. Chacun des participants envisage le problème sous un angle particulier, avec son optique propre, selon des critères d'appréciation découlant de sa situation géographique et stratégique, de son rôle dans le camp socialiste et selon, aussi, les données de sa situation politique intérieure. Il en résulte des "considérants" différents, — même si l'unité de vue fondamentale existe —, des attitudes différenciées et des décalages dans les appréciations, de celle de la Hongrie, — la moins dure — à celles de l'URSS, de la RDA et de la Pologne.

Comme l'on ne pouvait que faire chorus pour dénoncer l'impérialisme et les dangers de ses entreprises, sur lesquels les appréciations sont sans divergence, il est à penser que l'élaboration de la lettre au PC tchécoslovaque n'est pas allée sans discussions.

La tension diminue

La menace d'une intervention militaire étrangère s'estompe. Alors qu'un dialogue de sourds se poursuit entre Prague et les capitales du camp socialiste, alors qu'à Varsovie ont été étudiés les moyens de faire rentrer la Tchécoslovaquie dans la ligne de l'orthodoxie telle qu'on la conçoit au Kremlin, les troupes soviétiques encore stationnées sur le territoire tchécoslovaque passent peu à peu la frontière. Cela est maintenant officiel et reconnu de visu. Ces départs, maintes fois annoncés depuis le 1er juillet, au lendemain des manœuvres des forces du Pacte de Varsovie, maintes fois aussi remis en question même après la publication d'un communiqué officiel du commandement suprême du pacte, encore considérés dimanche soir comme problé-

matiques, sont aujourd'hui une réalité.

Cette réalité provoque chez les Tchécoslovaques, un sentiment de soulagement non déguisé. La menace, qu'à tort ou à raison, la présence d'unités étrangères faisait peser sur le pays, se trouve ainsi écartée. C'est un premier et important point d'acquis dans le différend actuel. A moins de rebondissement spectaculaire mais jugé généralement comme improbable, la pression armée (pour ne pas dire l'intervention) d'une puissance étrangère ne peut plus être considérée comme possible. Le spectre de la Hongrie de 1957 s'estompe.

Toutefois, le fond du problème demeure entier. La nouvelle voie suivie par le socialisme tchécoslovaque peut-elle mettre en danger non seulement l'idéologie mais également la défense et l'économie de tout le bloc? Qui dit-on à Varsovie avec insistance, non reprend Prague avec fermeté...

BIAFRA

D'autre part, U Thant a convoqué lundi à New York les représentants à l'O.N.U. des pays africains qui ont reconnu la Biafra. Côte d'Ivoire, Gabon, Tanzanie et Zambie, pour leur demander d'insister auprès des autorités biafrais (que l'O.N.U. ne peut reconnaître) pour qu'elles ne fassent pas obstacle aux opérations d'envoi de secours actuellement organisées. Voici le texte intégral du télégramme adressé le 13 juillet par U Thant au général Gowon:

Problème devenu mondial

"Votre excellence comprendra que je m'inquiète de plus en plus de l'urgence et de l'ampleur des besoins des victimes civiles des hostilités au Nigeria. Je reçois des messages de toutes parts attirant mon attention sur la gravité de ce problème. Les organes humanitaires des Nations unies, de même que d'autres organisations de secours, déploient des efforts ardu pour faire face à cette situation tragique. Une des agences des Nations unies, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) agissant sur la base d'arrangements conclus avec votre gouvernement l'hiver dernier a déjà pu apporter, dans quelque mesure, une assistance essentielle, cette agence de l'O.N.U. espère pouvoir faire davantage et, à cette fin, son directeur exécutif (M. Henri Labrousse) a lancé le 11 juillet un appel au nom de tous les enfants nigériens. La distribution des secours de l'UNICEF au Nigeria continuerait d'être canalisée par le comité international de la Croix rouge internationale".

Appel insistant

"Les institutions humanitaires des Nations unies sont prêtes à apporter leur contribution, avec l'accord de votre gouvernement, et à expédier leurs fournitures directement par le comité international de la Croix-Rouge. Je sais que vous êtes en train de prendre les dispositions nécessaires pour faciliter le transport et la distribution des secours d'urgence à ceux qui en ont besoin dans les zones sous contrôle fédéral effectif. Par contre l'acheminement des secours aux nécessiteux de la région "centre est" (Biafra) a présenté jusqu'ici de graves problèmes de transport.

Dans des communications les 3 et 10 juillet remises au F.T.S.E. par votre chargé d'affaires, vous avez confirmé votre accord à l'octroi de corridors d'accès à partir des aéroports ou ports maritimes en territoire sous contrôle fédéral, qui permettraient le transport routier de marchandises de secours à la région centre-est, ainsi que votre offre de fournir les véhicules et convois nécessaires. J'ai bon espoir que cette offre aidera à résoudre les problèmes mentionnés plus haut. Puis-je aussi exprimer l'espoir que votre gouvernement fera le maximum possible pour permettre à la Croix-Rouge, à l'O.N.U. et aux agences privées de mener à bien leur tâche humanitaire.

"Dans une déclaration que j'ai faite à Genève au début de la semaine dernière, j'ai fait appel aux responsables de la région centre-est pour que saisissant cette occasion, ils participent pleinement aux efforts en cours pour alléger les terribles épreuves des populations de la région. Je suis sûr que vous-même et votre gouvernement partagez le souci des Nations unies et du monde entier que cette situation tragique ne s'aggrave pas davantage. Si votre excellence est d'accord, je serais heureux d'envoyer immédiatement un représentant à Lagos pour discuter des modalités de cette mission humanitaire".

La réunion de l'OUA à Niamey

Les Biafrais viendront-ils? C'est la question que tous les observateurs et peut-être même les membres désignés du comité consultatif de l'OUA se posent lundi à Niamey, au sujet de la venue dans la capitale nigérienne de représentants biafrais, à la veille de la réu-

nion du comité consultatif de l'OUA sur le Nigeria.

Mardi, aura lieu la réunion officielle du comité qui sera présidée par l'empereur Haile Selassie et qui groupera les présidents du Niger, du Cameroun, du Libéria, du Ghana, le vice-ministre des Affaires étrangères du Congo Kinshasa représentant le président Mobutu ainsi que le chef Obafemi Awolowo qui conduit la délégation nigérienne et le secrétaire général de l'OUA, M. Diallo Telli.

A partir de mardi les représentants des six Etats africains essaieront de concilier l'inconciliable, à savoir la thèse du gouvernement fédéral demandant un retour pur et simple à la fédération de la province sécessionniste et celle du Biafra qui exige des pourparlers mais sans préalable.

LES RAPPORTS

Suite de la page 5

cipe, la décision gouvernementale était arrêtée de longue date: elle a été préparée par des sociétés d'études américaines et suisses avec l'ordre d'éviter de faire appel à des assistants techniques français.

On ne saurait attendre de cette action unilatérale une amélioration prochaine des relations franco-algériennes. Au contraire. Pour l'instant, en guise de représailles, le gouvernement de Paris a ordonné la stricte application de la convention d'avril 1964 relative à la main-d'œuvre algérienne. Son contingent est limité à mille ouvriers par mois on le 1er juillet alors que, depuis le début de l'année la tolérance était trois fois supérieure.

Dans ce conflit, la position respective de chacun des deux gouvernements est très délicate. Pour l'Algérie, qui souffre d'un grave marasme économique et n'a pas la possibilité d'occuper chez elle une bonne partie de ses ressortissants, l'exode vers la France a le caractère d'une planche de salut. Les 500.000 à 600.000 Algériens qui y gagnent leur vie, par leurs économies sur les salaires, alimentent d'énormes transferts financiers qui assurent la subsistance de leurs familles restées en Algérie. S'agissant des exportations algériennes de vins, le résultat pratique est identique. L'accord franco-algérien de 1964 prévoyait la livraison initiale de 8.760.000 hectolitres, contingent qui devait diminuer de 500.000 hl par an et tomber ainsi à 7.760.000 hl en 1966 et 7.260.000 hl en 1967. Jusqu'en 1966, la France respecta ses engagements. En revanche l'année dernière, sous la pression de ses viticulteurs, elle promulga une nouvelle réglementation qui a pour conséquence la presque totale prohibition des vins nord-africains. Le Maroc et la Tunisie sont donc également affectés, mais pour ces deux pays-là les exportations de vins ne jouent pas le rôle décisif qu'elles ont pour l'Algérie dont la production est considérablement plus élevée. Cette considération a inspiré les réflexions du colonel Boumedienne qui a déclaré récemment: "Si nos vins devaient rester interdits et si nous nous trouvions dans l'obligation de les jeter à la mer, notre pays ne s'inclinerait pas et ne se soumettrait pas". Il est certain qu'à la veille des vendanges, c'est-à-dire à un moment où elle aurait besoin de place pour loger la nouvelle récolte, l'Algérie se trouve en présence de chaux pleines.

Dans un autre discours, prononcé à l'occasion du troisième anniversaire du coup d'Etat du 19 juin 1965 qui l'a hissé au sommet du pouvoir, le président du Conseil de la Révolution a laissé clairement entendre que le respect par l'Algérie des intérêts pétroliers français suppose le respect par la France des intérêts algériens dans tous les domaines. Voilà des propos qui montrent à quel degré de tension sont parvenues les relations algéro-françaises.

(1) voir Le Devoir du 26 février 1968
(2) voir Le Devoir du 5 avril 1968

Avis est par les présentes donné qu'un contrat daté du 27 juin 1968, par lequel Sirlor Textile Printing Inc. a transféré et a assigné toutes ses dettes aux livres, présentes et futures, à Akiva Kaplan, par voie de garantie, était enregistré au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Montréal, le 10 juillet 1968, sous le numéro 2076553.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 10 juin 1968 à la Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Adonac Metal Corp. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 10ème jour de juillet 1968 sous le numéro 2076359. Date ce 10ème jour de juillet 1968. La Banque Toronto-Dominion.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 9 juillet 1968, à CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED, de toutes dettes et comptes recevables, présents ou futurs, payables à MAISTEX LTD., a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 11 juillet 1968, sous le numéro 2076670.

Daté le 11 juillet 1968

CANADIAN FACTORS CORPORATION LIMITED

MARVEL PRODUCTS LIMITED

Avis est par les présentes donné qu'en vertu d'un Acte enregistré au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2075 906, La Banque Toronto-Dominion (ici appelée "La Banque") a libéré, réassigné et transféré à Marvel Products Limited (ici appelé "Le Client") de 8495 Place Devonshire, Montréal 9, Qué. manufacturier de lubrifiants, tous les droits, titres et intérêts de la Banque à partir du 26ème jour de juin 1968 sous certaine assignation générale des dettes figurant aux livres effectués par le Client à la Banque, datée du 28ème jour de mai 1964 et enregistrée au bureau du registraire de la division d'enregistrement de Montréal sous le no 175952.

Daté ce 9ème jour de juillet 1968

LA BANQUE TORONTO-DOMINION
500 ouest St-Jacques et McGill,
Montréal 1. P.Q.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 753438

DAME MARIA SANTANO INVERNON, ménagère, domiciliée à 9901 rue Hamelin, Cité et District de Montréal, épouse commune en biens de JUAN INVERNON.

Demanderesse

-vs-

JUAN INVERNON, domicilié à 1696 est, rue Fleury, Cité et District de Montréal,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur JUAN INVERNON est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure à son intention.

MONTREAL, 11 juillet 1968

H. W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

GONTHIER & BERNIER,
Avocats,
382 Est. Blvd. St-Joseph,
Montréal.
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 753617

DAME PAULINE FOURNERIE, commerçante, épouse juridique séparée de corps et de biens de Lionel Latendresse, domiciliée au no. 5642 rue St-Donat, Ville d'Anjou, district de Montréal,

Demanderesse

-vs-

DAME GISELE LABRECQUE, marchande publique, épouse commune en biens de Roland Leclerc, domiciliée au no. 4561 rue Cartier, dans la cité et district de Montréal,

Défenderesse

et

GEORGE ALBERT & AL.,

Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

La défenderesse DAME GISELE LABRECQUE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, 11 juillet 1968.

H. W. BRODEUR,
Protonotaire adjoint C.S.M.

OLIVIER GAUTHIER,
Avocat,
8400 Blvd. St-Laurent,
Suite 206,
Montréal.
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 753 410

SOCIETE CENTRALE D'HYPOTHEQUE ET DE LOGEMENT, une corporation légalement constituée, ayant son siège social dans la Cité d'Ottawa, province d'Ontario, et une place d'affaires à Montréal, district de Montréal,

Demanderesse

-vs-

DAME DOLLY BRINGARD-LE-ROUX, épouse de MAURICE LEROUX, et ce dernier, tant personnellement que pour l'autorisation nécessaire aux fins des présentes, tous deux autrui domiciliés à Ville de Brossard, district de Montréal,

Défendeurs

et

LA CORPORATION DU GAZ NATUREL DU QUEBEC & AL.,

Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendeurs DAME DOLLY BRINGARD-LE-ROUX et MAURICE LEROUX sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à leur intention.

MONTREAL, 9 juillet 1968

H. W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.

JACQUES RICHARD,
Avocat,
827 boulevard Décarie,
Montréal 9.
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code Civil, qu'un acte de transfert et cession de toutes les créances présentes et futures de Leon M. Adler ayant sa principale place d'affaires à 2200 Ward, St-Laurent, en faveur de la Banque Canadienne Nationale, en date du vingt-quatre mai, mil neuf cent soixante-huit a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le trois juillet, mil neuf cent soixante-huit, sous le numéro 2074531. Banque Canadienne Nationale, Montréal, le 5 juillet, 1968.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 14,533 ex-parte

La BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, corps politique et incorporé ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans les Cité et District de Montréal,

Demanderesse

-vs-

EXECUTIVE HOLDINGS INC., corporation légalement constituée, autrefois ayant sa principale place d'affaires à Montréal, maintenant de lieux inconnus,

Défenderesse

AVIS

Avis est donné à EXECUTIVE HOLDINGS INC., défenderesse, selon un jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, dans le dossier No. 14,533 ex-parte en date du 10 juillet 1968, que l'avis de 60 jours, tel que requis par les articles 1040 A et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé au bureau du protonotaire.

Ledit avis de 60 jours concerne un emplacement ayant front sur la rue Jeanne-Mance, en la Cité de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro TRENTE-DEUX de la subdivision du lot origininaire numéro QUINZE (15-32) aux plan et livre de renvoi officiels du Village de la Cité St-Louis. Avec la bâtisse y érigée portant les numéros civiques 5033, 5035 et 5037 de la rue Jeanne-Mance, Montréal. Tel que le tout se trouve présentement.

Selon cet avis, si vous ne remédiez pas, en dedans de 60 jours de la date du premier des avis, à l'omission ou contravention décrit dans l'avis ci-haut mentionné, La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, deviendra propriétaire de la propriété ci-haut décrite.

Veillez agir en conséquence.

Montréal, le 10 juillet 1968

H. W. BRODEUR
Protonotaire Adjoint C.S.M.

LEON-MERCIER GOUIN, C.R. Avocat,
204 ouest, rue Notre-Dame,
Chambre 333,
Montréal 1.
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

FOYER DE RIGAUD INC.

DEMANDES DE SOUMISSIONS

Pour la construction d'un centre d'hébergement à Rigaud pour le compte du "Foyer de Rigaud Inc"

Les soumissionnaires seront remises dans une enveloppe cachetée portant mention "Soumission pour la construction du Foyer de Rigaud" au bureau du notaire Jean Louis Boileau, no. 67 Boulevard St-Viateur le 14 août 1968 à 8.00 P.M. heure avancée de l'est.

Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé de \$40.000,00 ou d'un bon de garantie de soumission au montant de \$40.000,00.

Le soumissionnaire dont la soumission aura été acceptée, devra à la demande du propriétaire, au moment de la signature du contrat, remplacer ce chèque ou ce "bond" de garantie par un "bond" de garantie équivalent à 50% du montant du contrat. Ce "bond" sera émis par une compagnie reconnue et acceptée par le propriétaire et sera maintenue jusqu'à l'acceptation finale des travaux.

Toute soumission devra être soumise conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2372 et 2380, sur la formule officielle fournie par l'architecte.

Les soumissionnaires pourront se procurer à l'adresse suivante, moyennant un dépôt de \$150,00 par chèque certifié fait à l'ordre de l'architecte, les plans, les devis et les formules de soumission.

Monsieur Jean Marje Laflaur architecte
19 rue Du Marché
Salaberry de Valleyfield.

Ce dépôt sera remis aux soumissionnaires lorsque les plans seront remis en bon état au bureau de l'architecte dans les huit jours qui suivront la date d'ouverture des soumissions.

Tous les sous-traitants en plomberie, chauffage, ventilation, électricité, cuisine, devront remettre leurs soumissions scellées aux bureaux des Soumissions, 4970 Place de la Savane, Montréal, au plus tard le 12 août 1968, à midi, heure avancée de l'est.

Le propriétaire ne considérera que les soumissions qui respectent, intégralement toutes les clauses des conditions de cette demande de soumissions. Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions qui se fera le 14 août 1968, à 8.00 P.M. heure avancée de l'est, au bureau de M. le notaire Jean Louis Boileau, no. 67 Boulevard St-Viateur, à Rigaud.

MLLE LUCILE GAUTHIER
Secrétaire.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No 620 944

ROBERT JAMES CLARK, Exécutif, de la Cité de Verdun, District de Montréal,

Demandeur

-vs-

GARDNER DENVER COMPANY OF CANADA LTD., corps politique et incorporé, dûment incorporé selon la loi, ayant un bureau et une place d'affaires dans la Cité et District de Montréal, et R. M. BENCH, gérant des Cité et District de Montréal,

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur R. M. BENCH est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie de l'inscription en appa a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

MONTREAL, 10 juillet 1968

H. W. BRODEUR
Protonotaire adjoint C.S.M.
BORIS GARMAISE, C.R.,
Avocat,
1256 Carré Phillips,
Suite 811,
Montréal.
PROCUREUR DU DEMANDEUR



CITÉ DE MONTREAL-NORD SOUMISSION

CONTRAT NO. 151

Des soumissions cachetées, adressées à Monsieur René Bergeron, C.A., Secrétaire-trésorier, Cité de Montréal-Nord, et portant la mention: "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION D'UN EGOUT D'UN AQUEDUC, D'UNE CHAMBRE DE COMPTEUR, D'UN PAVAGE, SUR LA RUE PASCAL-GAGNON", seront reçues jusqu'à cinq heures p.m. (5:00 p.m.) MARDI, le 23 juillet 1968.

On peut se procurer les documents de soumission au bureau de l'ingénieur en chef de la Cité, place Hôtel de Ville, Montréal-Nord.

Un dépôt de \$50,00 en argent ou par chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne, sera exigé de toute personne désirant se procurer les plans et devis préparés par la Cité. Ce dépôt sera remboursé sur remise de ces documents en bon état dans les sept (7) jours suivant la date fixée pour la remise des

Exportations du Canada au Vietnam

OTTAWA (PC) — Les exportations canadiennes au Vietnam, au cours de l'année 1967, comprenaient essentiellement des produits pour l'extermination des insectes et des rongeurs, du whisky et de l'équipement pour le forage des roches.

En échange, le Canada a importé du bois exotique.

Des chiffres sont fournis à cet effet dans le rapport annuel du Bureau fédéral de la statistique sur le commerce extérieur qui ne fait, cependant, pas de distinction entre le Nord et le Sud-Vietnam.

La valeur totale des exportations canadiennes au Vietnam en 1967 a atteint le chiffre de \$1,939,437, contre \$2,588,566 en 1966. Ces chiffres se basent sur les prix calculés au départ des ports d'embarquement au Canada. Ils ne comprennent donc pas les frais d'assurance et de transport, généralement calculés par les pays importateurs.

Les exportations d'insecticides et de produits pour l'extermination des rongeurs se chiffrent à \$665,474, contre \$383,193 l'année précédente. Les exportations de whisky également étaient en hausse: \$480,309 pour 1967 contre \$301,428 pour 1966.

Le matériel de forage a été exporté pour une valeur de \$278,396 contre \$76,259 en 1966, année au cours de laquelle 40 différentes catégories de marchandises canadiennes avaient été exportées au Vietnam. En 1967, il n'y en eut que 29.

Parmi les marchandises exportées en 1966, mais qui ne figurent plus en 1967, il y a lieu de citer la farine de blé, des matériaux de construction, de l'équipement de communications commerciales, ainsi que de la pénicilline, des produits biologiques pour divers antibiotiques.

Les statistiques canadiennes n'indiquent, en ce qui concerne les exportations, que les premiers pays destinataires. En d'autres termes, des marchandises canadiennes expédiées au Japon, peuvent être, par la suite, expédiées par le Japon au Vietnam. Mais, dans le rapport du BFS, on n'indique que le Japon.

Les importations canadiennes du Vietnam se sont limitées à \$5,843 de bois exotiques et \$635 de marchandises reçues par envois de moins de \$200 chacun, donc en quantités trop réduites pour apparaître en détail dans le rapport.

En 1966, le Canada avait importé du Vietnam pour \$808 de marchandises diverses et \$307 d'articles pour collectionneurs.

Selon le professeur Paul T.K. Lin

Le Canada aurait avantage à reconnaître la Chine populaire

BLANDFORD, N.-E. (PC) — Le Canada devrait reconnaître la Chine populaire et rompre ses relations avec celle de Formose, déclare M. Paul T. K. Lin, professeur de l'histoire de la Chine et de l'Est Asiatique à l'université McGill et président du comité de cette université pour l'étude de l'Estasiatique.

D'après une interview accordée dans la ferme de Deep Cove de l'industriel Cyrus Eaton, non loin de Blandford, le professeur Lin a désavoué l'offre canadienne de "Reconnaissance conditionnelle".

L'offre en question, faite par M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures, consiste à faire la distinction entre la Chine et Formose.

Le gouvernement canadien, dit-il, semble ignorer que ni Pékin, ni Taïpeh n'accepteraient cette dualité. Le professeur Lin estime qu'en reconnaissant la Chine rouge, le Canada pourrait gagner du prestige en se faisant l'instrument d'une détente dans la guerre froide.

De plus, la Chine rouge constitue le marché le plus important au monde et le Canada devrait s'efforcer d'y pénétrer avant les Américains qui, à son avis, ne vont pas tarder à commercer avec Pékin.

M. Michener à la Manicouagan et aux Outardes

Le gouverneur général et Mme Roland Michener visiteront les sites des barrages de la Manicouagan et des Outardes au cours de leur tournée de la côte nord du Saint-Laurent, au cours du présent mois.

Le couple vice-royal, qui visite actuellement Terre-Neuve, se rendra de Corner Brook à Harrington Harbor, Qué., le 23 juillet, à bord du destroyer Assiniboine.

Ils visiteront successivement Havre St-Pierre, le 24 juillet; l'Île d'Anticosti, le 25; Sept-Îles, le 26; Port Cartier, Rivière Pentecôte, Godbout et Franquelin, le 27; et Baie Comeau, les 28 et 29 juillet.

Dès la prochaine session fédérale

Caouette proposera 3 choses aux fins d'établir la société juste

TROIS-RIVIERES — Les députés du Ralliement créditiste qui ont été présentés dimanche à une assemblée publique au Cap-de-la-Madeleine, promettent de pousser le premier ministre Pierre Elliott Trudeau dans l'établissement de la société juste au Canada. Le chef M. Réal Caouette, a déclaré dimanche soir, dans un discours

de clôture d'une réunion de deux jours d'un caucus général du parti, qu'aux fins d'établir la société juste dont parle M. Trudeau il proposera, dès la prochaine session fédérale:

A) Des exemptions complètes de l'impôt fédéral sur le revenu en faveur des célibataires dont le revenu annuel ne

dépasse pas \$3,000 et de \$5,000 pour les contribuables mariés;

B) La réduction de l'impôt fédéral sur le revenu du coût de tout outillage ou équipement que doivent se procurer des ouvriers pour exécuter leur travail;

C) Ajustement des allocations familiales selon la hausse

survenue depuis 1945 dans l'indice du coût de la vie. M. Caouette a noté que le montant des allocations familiales n'a pas varié depuis leur institution, en 1945, alors que le coût de la vie lui, a grimpé.

Le chef créditiste a déclaré par ailleurs, devant un auditoire de quelques centaines de personnes, réunies dans une salle d'école, qu'une société juste devrait garantir à un travailleur mis en chômage des prestations d'assurance-chômage égale au salaire qu'il touchait de son travail afin, a-t-il dit, de maintenir le pouvoir d'achat des citoyens.

"Les prestations d'assurance-chômage, a ajouté le chef

créditiste, ne devraient être coupées qu'au moment où un chômeur à qui on offrirait un emploi le refuserait.

Par une interruption qui a provoqué des rires approbateurs dans la salle M. Gilbert Rondeau, député créditiste de Shefford, à intercalé dans le discours de M. Caouette "par une société juste pour le fun".

Les députés du Ralliement créditiste et les candidats battus du parti dans les élections du 25 juin, dont un grand nombre cependant ce sont classés deuxième derrière le candidat libéral vainqueur, ont largement fait état que leur parti a obtenu 360,000 voix

au Québec.

M. André Fortin, député de Lotbinière, âgé de 25 ans, ex-adjoint exécutif du chef du Ralliement créditiste, a affirmé que le Ralliement créditiste constitue véritablement l'opposition officielle du Québec à Ottawa ajoutant: "Après les prochaines élections nous serons l'opposition officielle de tout le Canada au niveau fédéral".

M. Caouette, et ses députés avec lui, ont repoussé avec vigueur dans leur discours la notion que le Ralliement créditiste aurait obtenu dans les élections du 25 juin surtout les votes de protestation des électeurs mécontents.

"Si les gens avaient seulement voulu protester, ils pouvaient voter contre les libéraux en faveur du parti néo-démocrate ou du parti progressiste conservateur, ou candidats indépendants" a noté le chef créditiste.

Il a invité l'abbé Hubert Falardeau, candidat indépendant dans le comté de Montréal-Laurier, défait par le libéral Fernand Leblanc, à se joindre au Ralliement créditiste disant que "si l'abbé Falardeau, qui s'est porté candidat dans les élections comme porte-parole des pauvres veut vraiment aider les pauvres, il se joindra au Ralliement créditiste".



Système de crédit ChargeX, 1100 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 2, Qué.

Messieurs, même si je suis un marchand de Montréal, j'avoue ne jamais avoir entendu parler du système ChargeX. Mais cette annonce pique ma curiosité. J'aimerais qu'un représentant ChargeX me donne plus de détails.

Nom _____
(Veuillez tout écrire en lettres capitales)
Commerce _____
Rue _____
Ville _____ Prov. _____

Aux commerçants qui n'ont pas entendu parler du système ChargeX. S'il en reste.

Des milliers de commerçants, à Montréal et Toronto, ont déjà placé l'enseigne ChargeX dans leur vitrine.

Ils seront bientôt plus de 10,000.

Dans tous les domaines.

Bientôt aussi, plus d'un million de clients recevront leur carte de crédit ChargeX.

Le système ChargeX n'est pas seulement le plus avantageux pour les marchands.

C'est aussi le plus pratique pour leurs clients.

(Ils s'en serviront pour acheter de tout, depuis les pneus jusqu'aux bas de nylon.)

Ceux qui ont mis au point le système

ChargeX sont loin d'être des débutants dans le domaine du crédit.

Ce sont: la Banque Canadienne Nationale, la Banque de Commerce, la Banque Royale et la Banque Toronto-Dominion.

Si vous ne saviez pas déjà tout ça, c'est que vous étiez en vacances. Ou en voyage d'affaires. Ou distrait.

Dans ce cas, ne craignez rien: un représentant ChargeX passera bientôt vous voir. Il connaît son affaire et vous donnera tous les détails.

Mais si vous n'avez pas envie d'attendre, envoyez-nous le coupon. Et comptez sur nous pour comprendre votre impatience.

Banque Canadienne Nationale
Banque de Commerce
Banque Toronto-Dominion
Banque Royale

Le système de crédit ChargeX vous offre le prestige de quatre grands noms: Banque Canadienne Nationale, Banque de Commerce Canadienne Impériale, Banque Royale du Canada, Banque Toronto-Dominion.

Etats-Unis-Espagne:

Madrid lierait la reconduction de l'accord sur les bases à un certain nombre de concessions

WASHINGTON (AFP) — Les ministres des Affaires étrangères des Etats-Unis et d'Espagne ont jeté, hier, les bases des négociations qui devront s'ouvrir, avant la fin du mois de septembre, entre les deux pays, pour la prolongation des accords en vigueur sur le maintien des bases américaines sur la péninsule ibérique.

M. Fernand Maria Castiella, ministre des Affaires étrangères espagnol, est arrivé dans la capitale fédérale pendant la fin de semaine. Il a commencé sa conversation avec M. Dean Rusk au département d'Etat en fin de matinée d'hier. Un déjeuner de travail complet l'échange de vues qui ne comporte aucun ordre du jour mais qui constitue un "tour d'horizon" des relations américano-espagnoles.

On ne possède encore aucune indication précise sur la teneur des propositions que M. Castiella — qui a demandé l'entrevue — est venu soumettre au gouvernement des Etats-Unis. Toutes les indications qui circulent dans les milieux généralement bien informés et diplomatiques laissent toutefois penser que le gouvernement espagnol entend obtenir un certain nombre d'avantages d'un renouvellement de l'accord de 1964 qui expire le 26 septembre.

Les Etats-Unis, semble-t-il, seraient favorables à une

prorogation pure et simple de cet accord sans y mêler une série d'autres considérations stratégiques, économiques et même politiques. La base navale de Rota, près de Seville, est celle qui représente, avec l'aérodrome de Torrejon, près de Madrid, le plus grand intérêt pour le système de sécurité des Etats-Unis en Europe.

Voeux de Madrid

Du côté espagnol, on semble considérer que la présence de ces bases implique l'Espagne en tire un avantage politique quelconque.

L'Espagne n'envisage pas d'adhérer à l'Alliance Atlantique. Les dirigeants de Madrid savent parfaitement que le Benelux et les Scandinaves sont opposés à son entrée. Mais, en raison même des risques que l'Espagne encourt en permettant la présence des bases américaines, il aimerait qu'une sorte d'accord d'aide militaire mutuelle soit réalisé entre les deux pays.

Un accroissement de l'aide militaire américaine à l'Espagne, assorti de certaines garanties pour assurer sa sécurité, serait considéré à Madrid comme souhaitable et, probablement, comme l'une des conditions du renouvellement de l'accord des bases.

Economiquement, l'Espagne souhaiterait également obte-

nir que les restrictions imposées aux investissements financiers privés américains dans l'industrie espagnole soient levées, au moins partiellement. Ces restrictions imposées par le gouvernement américain dans le cadre des sévères mesures prises pour rétablir la balance des paiements ont porté préjudice au développement de certaines industries espagnoles.

L'Espagne aimerait obtenir l'appui des Etats-Unis dans deux domaines politiques importants. L'un touche directement la politique de Madrid et ses relations avec la Grande-Bretagne; il s'agit du problème de Gibraltar. L'autre concerne les relations espagnoles avec l'Europe occidentale et le Marché commun.

France:

Pour Couve de Murville: un défi à relever

PARIS (AFP) — M. Couve de Murville, premier ministre français, fera devant les députés mardi — ou mercredi, selon la décision que prendra la conférence des présidents de l'Assemblée nationale — la déclaration de politique générale de son gouvernement. Ce discours, définira les grandes lignes de la politique française au cours des prochains mois. Il portera sur les réformes de structure, l'université, la participation, et surtout, parce que c'est le problème immédiat qui conditionne l'avenir, sur le problème économique et financier que la France doit maintenant affronter.

Ce problème, M. Couve de Murville ne pourra pas cacher au pays qu'il sera difficile à résoudre, si le gouvernement ne se laisse pas aller à la solution de facilité qui consisterait à absorber par l'inflation les hausses de salaires accordées au mois de mai.

Les grèves ont fait perdre au pays 5% de la production industrielle de l'année, soit presque, l'équivalent de la croissance escomptée primitivement pour 1968, alors que pour une production presque stagnante — l'augmentation générale des salaires atteint 12%.

Le premier ministre soulignera donc, estiment les observateurs, que surmonter les difficultés nées de la crise demandera un effort de longue haleine et qu'il faudra au moins 18 mois de travail pour rendre à nouveau l'économie française concurrentielle sur le plan international.

La défense du franc

La défense du franc est la base indispensable d'un tel plan de redressement. M. Couve de Murville le répètera encore, et il sera aussi amené à préciser ses idées sur la façon dont il entend relancer l'expansion. Le gouvernement compte sur une forte reprise, de l'ordre de 10% en taux annuel, de la production industrielle vers la fin de l'année.

A ce sujet, il annoncera une politique, "sur le fil du rasoir": maintenir les hausses de prix à 4% pour la production et à 5% pour la consommation et développer la croissance dans les proportions qui viennent d'être dites, provoqueraient très vite un grave chômage si les mesures décidées n'étaient pas méticuleusement dosées. C'est ainsi que le gouvernement estime dès maintenant, qu'il ne pourra atteindre son objectif de croissance de fin d'année qu'avec 4% de gain de productivité, donc avec un nouveau chômage.

La situation de l'emploi

C'est donc précisément sur la situation de l'emploi qu'il devra définir précisément sa politique, d'autant que les grèves ont complètement stoppé la reprise saisonnière des offres d'emploi, alors que la situation était déjà assez grave auparavant pour créer chez les travailleurs un profond sentiment d'insécurité.

Cette déclaration de politique générale du gouvernement sera suivie d'un débat et éventuellement d'un vote. Dans un tel débat économique, le seul grand interlocuteur du gouvernement — depuis que M. Pierre Mendès-France ne siège plus à l'assemblée — reste M. Valéry Giscard d'Estaing, président des républicains indépendants. Il saura alors si ses alliés gaullistes ont finalement accepté d'appuyer sa candidature à la présidence de la commission des finances qu'il détenait dans la précédente législature, et qu'il brigue à nouveau.

Uruguay

Nouvelle épreuve de force, demain

MONTEVIDEO (AFP) — Le gouvernement du président Jorge Pacheco Areco se trouve placé au "pied du mur" estimant les observateurs politiques de Montevideo, après un mois d'"état de siège" qui n'a pas apporté de solution aux problèmes aigus posés sur le plan social et dans le domaine économique. Malgré les pouvoirs exceptionnels — décret du 13 juin et le blocage des prix et des salaires — décret du 28 juin, l'exécutif uruguayen est dans une "impasse" dont il lui sera difficile de sortir, déclare-t-on aussi au sein des partis, qu'ils soient pour ou contre l'actuel gouvernement.

Le mécontentement des travailleurs est loin d'être apaisé. Les dernières arrestations de syndicalistes — plus de 300 affirme-t-on de bonne source — la mobilisation de quelque 25.000 fonctionnaires qui passent ainsi sous une juridiction militaire et les menaces des autorités et du président de la République lui-même de représailles n'ont pas empêché la C.N.T. (Confédération nationale des travailleurs à direction socialo-communiste) de lancer pour demain un ordre de grève générale — le troisième en moins de deux mois.

L'affaire du "Pueblo"

Les Etats-Unis s'impatientent

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk, a lancé hier matin un nouvel appel pour la libération, par la Corée du nord du navire-espion "Pueblo" et de son équipage.

Le secrétaire d'Etat a fait état à nouveau de la position du gouvernement des Etats-Unis au cours d'une conversation qu'il a eue avec 2 représentants du comité "Souvenez-vous du Pueblo". M. Rusk a souligné que les Etats-Unis n'ont pas encore reçu de la part des autorités nord-coréennes la réponse à laquelle ils estiment avoir droit et qu'ils poursuivront leurs efforts pour obtenir la libération de l'équipage et du navire.

Le secrétaire d'Etat a souligné qu'il n'était pas satisfait de l'état actuel de la discussion avec la Corée du nord qui, selon lui, n'a fait aucun progrès.

L'attitude officielle américaine en ce qui concerne le "Pueblo" est qu'il n'existe aucune preuve suffisante permettant de provoquer des excusés de la part des Etats-Unis au gouvernement nord-coréen. Si l'équipage était relâché, l'administration de Washington serait disposée

à ouvrir une enquête impartiale sur l'incident. Le gouvernement des Etats-Unis déciderait, alors, la suite à donner aux conclusions de cette enquête.

Le porte-parole du département d'Etat a démenti certaines informations publiées à Séoul, selon lesquelles l'équipage et le "Pueblo" seraient prochainement relâchés. Ces informations ajoutaient que les Etats-Unis avaient mis au point la procédure qui serait suivie pour présenter leurs excuses au gouvernement nord-coréen.

Allemagne fédérale: Création d'une société aéronautique et spatiale

BONN (AFP) — Une société unique pour la recherche aéronautique et spatiale a été créée hier en République fédérale d'Allemagne. Son principal objectif sera de coopérer avec l'Etat et l'industrie afin de mettre à leur disposition ses capacités et ses connaissances techniques, a annoncé M. Gehrard Stoltenberg, ministre ouest allemand de la recherche scientifique.

Répondant aux souhaits du gouvernement fédéral, qui de-

France: 2e essai nucléaire dans le Pacifique pour 1968

PARIS (AFP) — Le nouvel essai nucléaire auquel la France a procédé lundi sur le site du centre à expérimentation du Pacifique est le second de la campagne d'été 1968 et le onzième essai français en Polynésie. Alors que l'essai du 7 juillet dernier avait pour but essentiel de "caler" et de vérifier l'ensemble des dispositifs de contrôle et de mesure, celui de lundi, croit-on savoir, a porté sur l'explosion d'une arme déjà essayée il y a deux ans, à ceci près, cependant, que le plutonium y était remplacé par de l'uranium enrichi fabriqué par l'usine de séparation isotopique de Pierrelatte, dans la vallée

du Rhône. L'avantage de l'emploi de l'uranium enrichi est qu'il permet d'obtenir des puissances plus élevées.

L'explosion de lundi est la 375^{ème} explosion nucléaire aérienne réalisée dans le monde. 192 explosions ont été effectuées par les Etats-Unis, 141 par l'Union Soviétique, 21 par la Grande-Bretagne, 14 par la France et 7 par la Chine populaire. Ne sont pas compris dans ces essais, les expériences souterraines, près de 200, effectuées par les trois premières puissances nucléaires depuis la signature du traité de Moscou sur l'arrêt des essais aériens, marins et sous-marins.

Après l'essai de lundi, il est possible que la France expérimente encore une ou deux armes nucléaires de faible ou moyenne puissance, avant de passer, probablement dans la deuxième quinzaine du mois d'août, à ses premiers essais d'un engin expérimental termonucléaire.

"l'Institut allemand de recherches et d'expériences des sciences aéronautiques".

Cette concentration permettra à l'industrie aéronautique et spatiale allemande d'élaborer des projets de satellites scientifiques, d'avions à géométrie variable et de sonde solaire.



Algérie:

Importante mission du ministre de la défense de l'U.R.S.S.

ALGER (AFP) — C'est la première fois qu'un ministre soviétique de l'importance du maréchal André Gretchko, vient en visite officielle en Algérie, relevant les observateurs, à propos de l'arrivée du ministre de la défense, lundi après-midi, à Alger.

L'Union soviétique, fait-on remarquer, continue à équiper massivement l'armée algérienne — artillerie, aviation, blindés, marine, matériel de transmission etc... On note également que la plupart des officiers d'état-major, les pilotes et les spécialistes des différentes armes sont formés en Union soviétique, et que de nombreux officiers, sous-officiers et instructeurs russes sont détachés en Algérie.

Un silence absolu entoure la visite du ministre soviétique de la défense. Le maréchal Gretchko doit s'entretenir avec le président Houari Boumedienne et doit visiter tous les grands centres militaires du pays.

Il est probable, ajoutent les observateurs, que la situation militaire au Moyen-Orient sera au centre des entretiens Boumedienne — Gretchko. La visite du maréchal doit prendre fin, en principe, le 21 juillet.

Etats-Unis — URSS:

Renouvellement de l'accord culturel et technique

WASHINGTON (AFP) — Selon les milieux officiels américains, l'accord culturel et technique signé lundi matin à Moscou entre les Etats-Unis et l'Union soviétique ne comporte pratiquement aucun changement sur celui qui était venu à expiration à la fin de l'année 1967.

En ce qui concerne les échanges artistiques, le nouvel accord prévoit notamment que, pendant les deux années de sa validité, trois importants groupes artistiques de chaque pays se rendront dans l'autre. C'est ainsi que le ballet du théâtre Bolshoi est actuellement aux Etats-Unis et que ceux-ci enverront au cours de l'automne l'orchestre symphonique de l'Université du Minnesota qui séjournera plusieurs semaines en URSS. La venue du Bolshoi aux Etats-Unis avait été décidée entre les deux gouvernements avant même le renouvellement de l'accord sur lequel ils étaient tous les deux d'accord.

L'accord prévoit également que, pendant les années 1968 et 1969, chacun des deux pays pourra envoyer dans l'autre jusqu'à 20 artistes individuels.

Malaisie-Philippines:

Rupture des négociations sur le territoire de Sabah

BANGKOK (AFP) — La Malaysia a officiellement rejeté hier les prétentions du gouvernement philippin sur le territoire de Sabah, au nord de Bornéo. Elle lui a également fait savoir qu'elle n'entendait plus discuter à l'avenir, de ce conflit vieux de cinq ans.

Le gouvernement malaisien a en effet estimé, à l'issue de la dix-septième séance de négociations depuis le 17 juin dernier, avec les représentants du gouvernement philippin, que cette prétention "n'était fondée ni en droit, ni en termes politiques".

Les deux délégations doivent néanmoins se rencontrer aujourd'hui pour entendre, en séance finale, la réponse du gouvernement philippin.

Sucre:

Echec des négociations pour un nouvel accord international

NATIONS-UNIES (Genève) — Les consultations internationales sur le sucre se termineront probablement aujourd'hui mais, semble-t-il, sans qu'un accord intervienne sur l'un quelconque des trois points essentiels de la négociation — répartition des contingents, attitude du Marché commun, problème des réexportations de sucre cubain, déclare-t-on de source informée.

Les représentants du Marché commun ont fait deux brèves apparitions au cours de ces consultations, théoriquement réservées aux seuls exportateurs, mais le fossé qui sépare la C.E.E. et ses partenaires apparaît mathématiquement impossible à combler, si l'on songe qu'il y a une marge d'un million de tonnes entre la demande communautaire et les offres de la conférence. Quant aux réexportations de sucre cubain, il reste à savoir dans quelle mesure les quantités de sucre réexportées par les pays communistes seront soustraites de leurs propres quotas.

Dans les petits paquets, les bonnes cigarettes.

(et elles sont douces)



la compacte au goût discret de du Maurier



Interrompu en fin de semaine afin de ne pas accroître la densité de la circulation estivale, le retrait des troupes soviétiques a repris hier en Tchécoslovaquie, comme ce convoi qui traverse un petit village du nord-est de la Bohême. (Téléphoto AP)

L'ultime avertissement des "Cinq" à Prague serait formé sur les exigences de sécurité collective

par Jean Raffaelli, de l'AFP

MOSCOU — L'URSS (suivie par quatre pays est-européens) a redonné lundi la parole aux dirigeants tchécoslovaques, à l'issue d'un "sommet à cinq" de deux jours à Varsovie qui a sauvegardé les chances d'un règlement pacifique de la crise avec Prague.

Alors qu'on pouvait craindre, à son ouverture dimanche matin, que la conférence de Varsovie, réunie sans les Tchécoslovaques, prenne des décisions spectaculaires et définitives contre la Tchécoslovaquie, accusée de "tolérance" à l'égard des poussées "contre-révolutionnaires", le Kremlin et ses quatre alliés ont adopté une solution qui écarte la tentation du heurt, mais réduit encore la marge de réponse des Tchécoslovaques.

La lettre collective adressée à Prague par les dirigeants soviétiques, polonais, est-allemands, hongrois et bulgares, serait en effet, croit-on savoir de bonne source, un appel en même temps qu'un ultime avertissement sans grandes possibilités d'échappatoires.

Fondé sur des considérations non pas

d'idéologie ou de politique, mais de sécurité collective et de stratégie, l'appel des "Cinq" à Prague mettrait la Tchécoslovaquie face à ses responsabilités de membre du traité de Varsovie, et rappellerait le "droit" qu'auraient les autres Etats-membres de participer à une remise en ordre en Tchécoslovaquie, dans le cas où le P.C. tchécoslovaque s'abstiendrait de le faire lui-même.

La lettre soulignerait moins l'existence d'une opposition libérale intérieure (les forces "contre-révolutionnaires") que ce que le communiqué publié lundi soir appelle "les diversions des forces impérialistes pour saper le régime socialiste dans certains pays". La situation en Tchécoslovaquie serait alors présentée comme un épisode dans la lutte entre les deux blocs, se déroulant à un endroit particulièrement névralgique de l'Europe.

Les dirigeants tchécoslovaques, qui avaient esquissé une première fois l'attaque concertée mais lancée séparément par les cinq pays, en répondant par une

contre-proposition aux "notes" des 4 et 5 juillet, ont à nouveau la parole.

Ils doivent répondre dans un climat entièrement nouveau, où les questions de sécurité ont été hissees par l'URSS au premier plan, et dans une Europe de l'est soudain scindée en trois parties.

Face aux coalisés de Varsovie, en effet (URSS, Pologne, R.D.A., Hongrie et Bulgarie), un groupe de non-engagés (Tchécoslovaquie, Roumanie et Yougoslavie) semble s'être constitué autour du slogan: pas d'immixtion dans nos affaires intérieures. Le problème pour le premier groupe semble être de convaincre le second que les impératifs de la sécurité, une fois justifiés, autorisent cette ingérence.

Enfin, entre les deux groupes, des tentatives de médiation paraissent se dessiner, avec l'arrivée à Moscou dimanche et lundi de M. Waldeck Rochet, chef du P.C. français (qui a fait part de son intention de se rendre à Prague) et de deux membres de la direction du P.C. italien, MM. Giancarlo Pajetta et Carlo Galuzzi.

La situation monétaire internationale

Les vacillations du franc ont entraîné une détente

PARIS (AFP) — Le paysage monétaire international s'est profondément transformé au cours des dernières semaines, estiment les experts économiques internationaux. Une série d'événements rendent maintenant solidaires la livre, le franc et le dollar. La dévaluation de l'une de ces monnaies entraînerait celle des deux autres, estiment-ils et de cette réalité tangible est née une situation nouvelle, qui se caractérise par une détente dans le

système monétaire international. Il y a trois mois, on pouvait craindre que les tensions à l'intérieur du système finissent par en rendre le fonctionnement impossible. Aujourd'hui les experts économiques internationaux jugent que le système est redevenu beaucoup plus flexible.

En ce qui concerne le dollar, le congrès a finalement voté la surtaxe fiscale demandée par l'administration. Ce faisant, il a admis la nécessité d'une lutte contre l'inflation interne aux Etats-Unis, notamment l'inflation des coûts et des prix. L'effet de la mesure prise se fera sentir graduellement et pourrait ralentir, dans le deuxième semestre de l'année, la montée des importations aux Etats-Unis, cause de la réduction considérable de l'excédent commercial.

De 100 millions de dollars. Par ailleurs, la Banque de France a vendu de l'or à la Suisse, à l'Allemagne, à l'Italie et au Bénélux, toujours contre dollars, réduisant d'autant le portefeuille considérable de dollars dont disposent notamment la Bundesbank et la Banque d'Italie.

Fowler: pas de soutien du prix de l'or sur le marché libre

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire américain au trésor, M. Henry Fowler, a déclaré lundi que les Etats-Unis ne sont pas en faveur d'un soutien artificiel du prix de l'or sur le marché libre par les banques centrales mais souhaitent que ce prix reste dans des limites raisonnables par rapport au prix officiel de 35 dollars l'once. Il a exprimé l'espoir que l'Afrique du Sud reprendrait prochainement ses ventes sur le marché.

La diminution de la pression sur le dollar permet d'ailleurs aux autorités monétaires américaines d'apporter un concours efficace à deux autres grandes monnaies du monde: la livre et le franc.

En ce qui concerne le franc, il est symptomatique que la banque fédérale de réserve de New York assure à elle seule près de la moitié du soutien massif accordé mercredi dernier par diverses banques centrales au franc pour un montant de 1 milliard 300 millions de dollars. Pour les experts internationaux, la situation du

franc, qui s'appuie sur des réserves d'or encore très importantes, dépend de la capacité de l'économie française "d'avalier les conséquences des événements sociaux du mois de mai". Ces experts pensent que l'économie française peut le faire, en accroissant sa production et en diminuant ainsi le coût de revient unitaire des produits fabriqués. Toutefois, ils soulignent l'importance du facteur "confiance" dans le rétablissement rapide d'un équilibre dans les échanges de capitaux entre la France et l'étranger.

Ottawa emprunte \$275 millions

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a procédé hier, par émission d'obligations, à un nouvel emprunt d'environ \$275 millions. Les obligations, devant être datées du 1er août et livrées le même jour, sont en trois séries, selon l'échéance, chacune portant un taux d'intérêt différent:

- Une première série, venant à échéance dans un an, quatre mois et demi, offerte à \$99.8 pièce, à un taux de rendement de 6.65% à maturité, le 15 décembre 1969;
- Une deuxième série, venant à échéance dans deux ans et deux mois, offerte au pair (\$100 pièce), à un taux de rendement de 6.75% à maturité, le 1er octobre 1970;
- Une troisième série, venant à échéance dans quatre ans et huit mois, offerte au pair, à un taux de rendement de 7.0% à maturité, le 1er avril 1973.

Le montant définitif de l'émission sera décidé par le ministre des finances après qu'il aura pris connaissance de la teneur des soumissions. Toutefois, la Banque du Canada a convenu d'acquiescer au moins \$90 millions d'obligations de l'une ou l'autre série.

En plus de l'offre contre espèces mentionnée ci-dessus, la Banque du Canada a convenu d'acquiescer directement du Gouvernement une autre tranche de \$100 millions des obligations à 4 ans 8 mois en

échange d'obligations du Gouvernement du Canada échéant le 1er octobre et le 15 décembre 1968. Ces obligations seront placées par le ministre des Finances au compte de portefeuille et ne seront pas annulées pour le moment.

Deux candidats au poste de leader parlementaire du NPD

OTTAWA (d'après la PC) — Au moins deux personnes tenteront de recueillir la succession du chef néo-démocrate T. C. Douglas, comme leader parlementaire du NPD.

M. Stanley Knowles, député de Winnipeg North Centre, a déclaré aux journalistes hier que les députés néo-démocrates Andrew Brewin (Toronto-

Greenwood) et David Lewis (York South) ont annoncé leur intention de postuler le poste de leader parlementaire.

M. Knowles, qui ne participera pas lui-même à la course, a laissé entendre qu'il pourrait y avoir d'autres candidats. Le nouveau leader sera désigné dimanche à Winnipeg par le caucus des 22 députés néo-démocrates aux Communes.

Tout en demeurant officiellement chef du parti, M. Tommy C. Douglas ne peut continuer à diriger la députation NPD au parlement, puisqu'il a lui-même perdu son siège de Burnaby aux mains du libéral Ray Perreault. On s'attend à ce qu'il démissionne comme chef du parti d'ici un an.

M. Knowles estime qu'il serait faux de croire que le poste de leader parlementaire servira de "rampe de lancement" à ceux qui désirent la direction du parti. Ni M. Lewis ni M. Brewin n'y aspirent a-t-il souligné.

L'affaire de la Saint-Jean Protestation de 152 citoyens

Cent cinquante deux citoyens de Québec ont signé une pétition adressée au président du syndicat général du cinéma et de la télévision dans laquelle ils protestent "contre la brutalité déployée par la police de Montréal et contre les arrestations injustifiées auxquelles elle a procédé lors de la manifestation qui s'est déroulée en marge du défilé de la Saint-Jean-Baptiste".

Le document s'élève également avec rigueur contre l'action prise par la société Radio-Canada contre le journaliste Jean Devireux pour le compte-rendu qu'il a fait au téléjournal après la manifestation; il se déclare solidaire de ses camarades qui ont refusé de participer à l'émission spéciale sur les élections fédérales et blâme Radio-Canada pour la façon "fallacieuse" dont a été assuré le télé-reportage du défilé.

La Commission Prévost priée d'enquêter sur la Saint-Jean

La Société nationale populaire a demandé à M. Yves Prévost si la commission royale d'enquête qu'il préside sur l'administration de la justice pourrait porter son attention sur les événements de la Saint-Jean.

"Trop de personnes dignes de foi racontent avoir été témoins d'actes de brutalité de la part de la police, écrit son président, M. Jean-Jacques Roy, lors du tristement célèbre défilé de la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin dernier, pour qu'on ne fasse pas toute la lumière sur ce sujet..."

Un telle enquête permettrait d'établir "si la police joue bien le rôle qui lui est dévolu dans l'application des lois et, conséquemment, dans l'administration de la justice".

PECK'S
SHERBROOKE et GUY

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU SAMEDI, 9 a.m. à 6 p.m. VENDREDIS - jusqu'à 9 p.m.

VENTE D'ÉTÉ

10% À 50% DE RABAIS SUR ÉQUIPEMENT DE HAUTE FIDÉLITÉ ET APPAREILS STÉRÉO.

Peck's offre à nouveau, à l'occasion de sa superbe vente d'été, des réductions exceptionnelles sur cartouches, bras, tables tournantes, "tuners", magnétophones, haut-parleurs et chambres acoustiques. Incluant des noms très bien connus tels que:

Dual	Koss	Revox
Garrard	Uher	Concord
Wharfedale	Trio	Thorens
Fisher	Dynakit	KLH
Tannoy	Ampex	Scott
Quad	Zenith	Sherwood
Acoustic Research	Clairetone	Marantz
Shure	Ortofon	Sony
		ADC

10% À 40% DE RABAIS SUR TÉLÉVISEURS NOIR ET BLANC ET COULEUR

10% À 30% DE RABAIS SUR TOUS STÉRÉOS CONSOLES

10% À 25% DE RABAIS SUR CLIMATISEURS ET HUMIDIFICATEURS

PAS DE PAIEMENT INITIAL — JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER

PECK'S

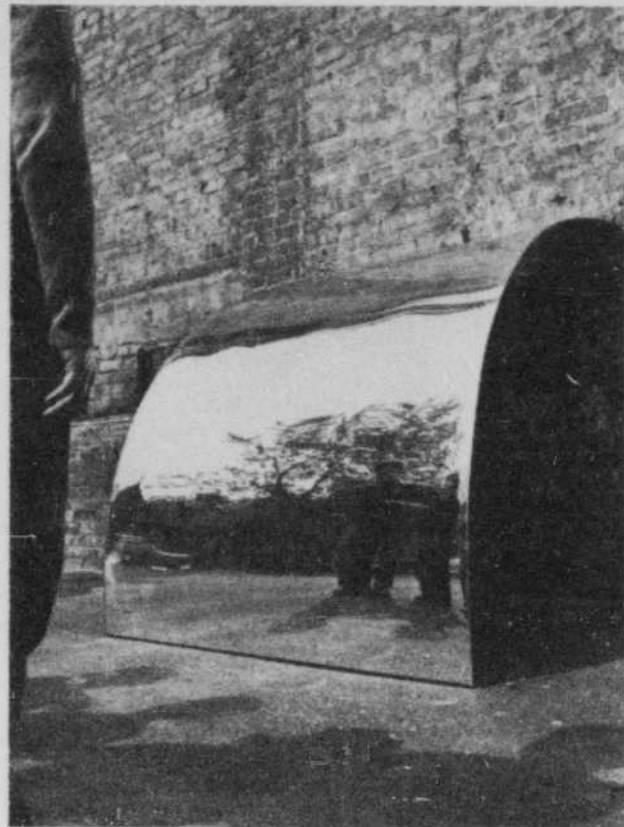
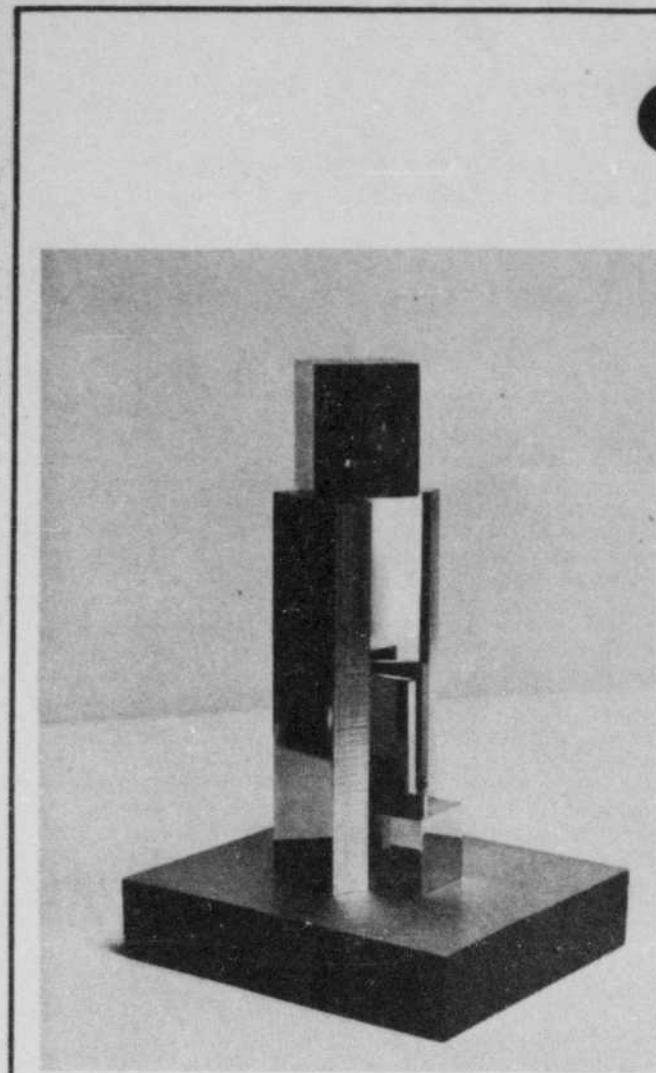
1498 ouest, rue Sherbrooke
Une rue au nord de la station de métro Guy
937-2325

"Restez à la fraîche avec CKVL"



Chaque jour, à toutes les heures, des gagnants de prix splendides au concours "RESTEZ À LA FRAÎCHE AVEC CKVL". Des appels téléphoniques sont fait au hasard durant toute la journée, si vous écoutez CKVL et que vous connaissez notre "slogan" "RESTEZ À LA FRAÎCHE AVEC CKVL". Vous gagnerez des cadeaux rafraichissants.

Arts et spectacles



A compter de demain au musée d'Art contemporain 23 oeuvres des "Sculpteurs du Québec"

Le Musée d'art contemporain présentera à compter de demain jusqu'au 1er septembre 1968, une exposition intitulée "Sculpteurs du Québec".

En collaboration avec l'Association des sculpteurs du Québec, la direction du Musée d'art contemporain a décidé de donner la possibilité aux artistes de la province de présenter le fruit de leurs recherches les plus récentes. Un comité de sélection, formé de messieurs Gilles Hénault, directeur du Musée; Henri Barras, directeur des expositions et Jean-Louis Lalonde, architecte de Montréal, a examiné les quelque soixante projets que les artistes ont soumis. Ont été invités à participer à cette exposition, 90 artistes environ, comprenant les membres de l'association des sculpteurs du Québec; les sculpteurs non-affiliés à cette association; ainsi que les peintres qui s'expriment également en trois dimensions. Seuls les artistes québécois ou résidents du Québec étaient acceptés et une seule oeuvre par artiste pouvait être sélectionnée. Vingt-trois sculptures ont été retenues à la clôture de l'inscription auxquelles s'ajoutent quatre oeuvres qui n'étaient pas

terminées à la date fixée pour le jugement des oeuvres. Ces oeuvres sont exposées hors catalogue.

Les conditions de participation étaient les suivantes: toutes les oeuvres devaient être de production récente (1967-1968); n'avoir jamais été présentées à Montréal soit en exposition personnelle, soit en exposition de groupe; ne pas dépasser quatre pieds dans toutes les dimensions.

Ces spécifications ont permis aux membres du jury de sélectionner les recherches les plus récentes de la sculpture au Québec en mettant l'accent sur l'expérimentation. Toutes les tendances actuelles sont, d'autre part, représentées, de la ronde-bosse au cinétisme, en passant par l'environnement et le Pop Art.

Le visa de Terre des Hommes n'est pas requis pour visiter le Musée d'art contemporain.

Heures d'ouverture: du mardi au dimanche inclusivement de 10 heures à 18 heures (10h à 18h). Fermé le lundi.

Sur nos illustrations de gauche à droite: "Ronds 1/5" de Gino Lorini et "Piescar" de François d'Allegret.

Les horreurs de la guerre au Festival de Saint-Sébastien

Le metteur en scène britannique Peter Collinson et deux de ses interprètes, Tony Beckley et Tom Bell, ont été vivement applaudis samedi soir à l'issue de la présentation de leur film "The Long Day's Dying" (La Longue journée qui meurt), au 16ème Festival international de cinéma de Saint-Sébastien.

Ce film, qui veut montrer les horreurs de la guerre et son influence destructrice non seulement sur le corps des hommes, mais sur leur esprit et leurs sentiments, est d'une dureté parfois insoutenable.

Certaines séquences atteignent la limite du supportable mais Peter Collinson mène son film avec autorité et talent. Le public est tenu en haleine de bout en bout et participe intensément à l'odyssée des trois parachutistes britanniques et de leur prisonnier allemand (Alan Dobie) dans leur recherche des lignes amies, tout au long de cette interminable journée, et jusqu'à ce que John (David Hemmings) tombe à son tour en hurlant sa conviction "Je suis un pacifiste".

Les caméras contribuent par un emploi judicieux du flou à créer le climat de tension recherchée. L'interprétation est bien adaptée à l'intensité dramatique du film.

La délégation française s'est renforcée avec l'arrivée à Saint-Sébastien du metteur en scène Dominique Delouche, des actrices Olga Georges-Picot et Anouk Ferjac et du délégué général d'Uni-France Films, Robert Cravenne. Le 14 juillet, la France a présenté le

"Kama-Sutra" à l'écran

ROME — Le metteur en scène italien Giuseppe Scotece portera à l'écran "Kama Sutra" de Vatsyayana, l'un des classiques de la littérature érotique.

Les prises de vues commenceront au début du mois d'août. Trois équipes de caméramen dirigées par M. Scotece travailleront simultanément en Inde dans la région de Madras, en Birmanie près de Rangoon et en Thaïlande.

"Je n'ai pas l'intention de réaliser un film à scandale a déclaré Giuseppe Scotece. Pour moi "Kama Sutra" est le livre le plus parfait sur l'extase de l'amour. L'idée m'est venue d'en tirer un film au cours d'un séjour que j'ai effectué en Inde il y a deux ans".

Le tournage durera dix semaines, dont cinq semaines dans les studios romains. Les interprètes seront de jeunes acteurs indiens et européens débutants.

"UNE MERVEILLEUSE HISTOIRE D'AMOUR"
CLAUDE GAUTHIER
GENEVIEVE BUJOLD
entre
la MER et L'EAU DOUCE
HORAIRES
12.45 12.55
3.05 5.15 7.35
9.55 Dernière
programme complet 9.10 p.m.
LE PARISIEN
CINEMA
Tel. 861 2697 480, 482, 484, 486, 488, 490, 492, 494, 496, 498, 500, 502, 504, 506, 508, 510, 512, 514, 516, 518, 520, 522, 524, 526, 528, 530, 532, 534, 536, 538, 540, 542, 544, 546, 548, 550, 552, 554, 556, 558, 560, 562, 564, 566, 568, 570, 572, 574, 576, 578, 580, 582, 584, 586, 588, 590, 592, 594, 596, 598, 600, 602, 604, 606, 608, 610, 612, 614, 616, 618, 620, 622, 624, 626, 628, 630, 632, 634, 636, 638, 640, 642, 644, 646, 648, 650, 652, 654, 656, 658, 660, 662, 664, 666, 668, 670, 672, 674, 676, 678, 680, 682, 684, 686, 688, 690, 692, 694, 696, 698, 700, 702, 704, 706, 708, 710, 712, 714, 716, 718, 720, 722, 724, 726, 728, 730, 732, 734, 736, 738, 740, 742, 744, 746, 748, 750, 752, 754, 756, 758, 760, 762, 764, 766, 768, 770, 772, 774, 776, 778, 780, 782, 784, 786, 788, 790, 792, 794, 796, 798, 800, 802, 804, 806, 808, 810, 812, 814, 816, 818, 820, 822, 824, 826, 828, 830, 832, 834, 836, 838, 840, 842, 844, 846, 848, 850, 852, 854, 856, 858, 860, 862, 864, 866, 868, 870, 872, 874, 876, 878, 880, 882, 884, 886, 888, 890, 892, 894, 896, 898, 900, 902, 904, 906, 908, 910, 912, 914, 916, 918, 920, 922, 924, 926, 928, 930, 932, 934, 936, 938, 940, 942, 944, 946, 948, 950, 952, 954, 956, 958, 960, 962, 964, 966, 968, 970, 972, 974, 976, 978, 980, 982, 984, 986, 988, 990, 992, 994, 996, 998, 1000

LE PATRIOTE 1474 EST, rue STE-CATHERINE
521-6666 — 523-1151 — 523-1132
présente
normand hudson
et son
JEU DE MASSACRE
TOUS LES SOIRS
CETTE SEMAINE
la fantaisiste
CLAIRE LEROUX

CINÉ-ART FILMS
BIENTÔT
LOUIS DE FUNÈS
LES GRANDES VACANCES

**VOTRE DERNIÈRE CHANCE DE VOIR
DANS UN SEUL PROGRAMME !**
ANGÉLIQUE MARQUISE DES ANGES
ANGÉLIQUE MERVILLEUSE
1 2
14 ANS
SCOPE COULEURS
MAISONNEUVE 3019, E. SHERBROOKE 525-2174

ANGÉLIQUE ET LE ROY
ANGÉLIQUE INDOMPTABLE
3 4
14 ANS
SCOPE COULEURS
JEAN-TALON JEAN-TALON, A L'EST DE PIERRE 725-7000

LOUIS DE FUNÈS
FANTOMAS contre
SCOTLAND YARD
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
12.30 - 2.15 - 4.10 - 6.05 - 8.05 - 10.00
PLAZA STATION BEAUBIEN 274-6155 6505, ST-HUBERT
CANADIEN STATION BEAUBIEN 523-5100 1204, E. STE-CATHERINE

L'INCOMPRIS
cinéma **Fleur de lys**
284-3303
STATION BERRI
558 EST, STE-CATHERINE
HORAIRE
1.30 - 3.30 - 5.30
7.30 - 9.30

"VOUS FASCINE PAR SON AUDACE!" — L'EXPRÉS
NIGHT GAMES
RÉSERVE AUX
ADULTES
18 ANS
V.O.
SUÉDOISE
AVEC
SOUS-TITRES
ANGLAIS
INGRID THULIN • RÉALISÉ PAR MAI ZETTERLING
"MAI ZETTERLING NE MANQUE
CERTES PAS DE TALENT!" — Le Figaro
Séance: 7.30 — 9.30
Dimanche: 1.30 — 3.30
5.30 — 7.30 — 9.30
FESTIVAL 1204, E. STE-CATHERINE
STATION BEAUBIEN — 525-8600

Plus de beatniks ni de Hippies à Paris

THÉÂTRE

EXPO-THÉÂTRE: "Pygmalion" de Shaw
adaptation de Eloi de Grandmont — 20h.30

JAZZTEK: le quintet Pierre Leduc — tous
les soirs sauf les lundis

THÉÂTRE DE LA MARJOLAINE: "L'arche
de Noé" de Carrer — Leveillé — sur se-
maine: 21h. le dimanche à 20h. relâche
le lundi

THÉÂTRE DE LA POURDRIÈRE: "A Wife
in the Hand" de Jack Crisp — du lundi au
vendredi: 20h.30 — le samedi: 18h.30 et
21h.30 — relâche dimanche et lundi

LE PATRIOTE: Rict Bannier

THÉÂTRE DES MARGUERITES: "Mary
Mary" de Kern — tous les soirs à 21h. sauf
les lundis et vendredis

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST: "Un Certain Désar" 11.10 - 2.50
- 6.20 - 10.05 "Le Tulipe Noire" 12.50 -
2.25 - 8.05

BURJOL: "Une île pour deux" 12.30 - 3.30 -
6.48 - 10.07 "Le scandale Christine Ke-
ler" 1.57 - 5.16 - 8.35

BONAVENTURE: "Opération San Gennaro"
1.05 - 3.10 - 5.10 - 7.15 - 9.25 (et sam.
11.15)

CANADIEN: "Fantomas Contre Scotland
Yard" 2.15 - 4.05 - 10.00 "Deux Machabés
dans un Placard" 12.30 - 4.10 - 8.05

CHAMPLAIN: "L'Odyssée d'un Sergent"
12.10 - 3.25 - 6.48 - 10.07 "Héritière de
Singapour" 1.38 - 4.57 - 8.16

CHATEAU: "Le Repon du Guerrier" 1.05 -
4.30 - 7.50 "Le Monde Sans Voile" 2.50 -
6.15 - 9.40

COMÉDIE CANADIENNE: "Fridolin" et
"Ti Coq" 6.15 - 9.00

CREMAZIE: "L'Odyssée d'un Sergent" 6.34 -
9.31 "Héritière de Singe pour" 8.02

DAUPHIN: "Vivre pour Vivre" 7.15 - 9.40
sam. et dim. 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 -
9.40

ELECTRA: "Spartacus" 12.37 - 4.25 - 8.07
"Les Faisils du Far West" 2.41 - 6.25 -
10.09

EYSEE: Salle Alain Resnais "La Vie de
château" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 -
3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (10.00 sam.)

EYSEE: Salle Esplanade "La Chinoise"
7.30 - 9.30 sam. dim. et lun. 1.30 - 3.30 -
5.30 - 7.30 - 9.30 - 11.30

FLEUR DE LYS: "L'Escompte" 1.30 - 3.30 -
5.30 - 7.30 - 9.30

FRANCAIS: "Le Repon du Guerrier" 12.50 -
4.25 - 7.45 "Le Monde Sans Voile" 2.45 -
6.10 - 9.35

GRANADA: "Le Repon du Guerrier" 2.25 -
6.05 - 9.35 "Le Monde Sans Voile" 12.50 -
4.25 - 7.45

JEAN-TALON: "Angélique et le Roy" sem.
5.05 - 6.35 dim. 1.35 - 5.05 - 8.25 "In-
domptable Angélique" sem. 7.00 - 10.00
dim. 12.00 - 3.30 - 7.00 - 10.00

LAVAL: "La Grande Vadrouille" 1.40 -
5.30 - 9.30 "Le Jeu de la Mort" 12.00 -
1.50 - 7.45

MARCONNEUVE: "Angélique Marquise des
Ange" sem. 8.50 dim. 12.00 - 4.35 - 8.05
"Merveilleuse Angélique" sem. 6.05 -
10.10 dim. 2.05 - 4.05 - 10.05

MERCIER: "Spartacus" 6.00 - 9.45 "Les
Faisils du Far West" 8.05

PARIS-EST: "Les Jeunes Aphrodites" 1.00 -
2.40 - 5.20 - 8.10 - 10.50 - 9.35

PARISIEN: "Entre la Mer et l'Eau Douce"
10.45 - 12.55 - 3.05 - 5.15 - 7.35 - 9.55

PLAZA: "Fantomas contre Scotland Yard"
2.15 - 6.05 - 10.00 "Deux Machabés dans
un Placard" 12.30 - 4.10 - 8.05

RIVOLI: "Un Certain Désar" 11.10 - 2.50 -
6.20 - 10.05 "Le Tulipe Noire" 12.50 -
4.25 - 8.05

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: "L'Alphomé fait
à Mars" de Jean Lepage: à 20h.30 (jus-
qu'au 15 juillet)

THÉÂTRE DU RICHELIEU: "Vacances pour
Jessica" de Green — mercredi, jeudi, ven-
dredi et dimanche à 20h.30 — samedi à
19h.30 et 22h.30 (jusqu'au 25 août)

FESTIVAL DE STAGATHE: théâtre "La
Sablère": "Le Cid Maghane" de Réjean
Ducharme — tous les soirs, sauf les lundis,
à 20h.30

PLACE DES ARTS

THÉÂTRE WILFRID-PELLETIER: relâche

THÉÂTRE MAISONNEUVE: "Monica la
Mitraille" — 20.30

THÉÂTRE PORT ROYAL: Oudjane drums
et passion — 20h.30

ST-DENIS: "Le Scandale Christine Keeler"
12.30 - 3.30 - 6.48 - 10.07 et "Une île
pour deux" 1.52 - 5.11 - 8.30

VILLERAY: "Spartacus" 6.00 - 9.45 "Les
Faisils du Far West" 8.05

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE: "Doctor Dillwilt" soir 8.15
Matinée mer sam. et dim. 2.15

ARTCINEMA: "Confessions Dr Corda" 1.15 -
3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15

ATWATER: "Young, Mine and Ours" 1.00 -
3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.30

AVENUE: "The Swimmer" 1.10 - 3.10 -
5.15 - 7.25 - 9.35

CAPITOL: "The Green Berets" 10.00 -
12.45 - 3.25 - 6.05 - 8.50

CINÉRAMA IMPERIAL: "2001": A Space
Odyssey 2.00 - 8.30 dim. 2.00 - 7.30

CINEMA WESTMONT SQUIRE: "A
Dandy in Aspic" 1.00 - 3.05 - 5.10 - 7.15 -
9.20

EMPIRE: "A Man for all Seasons" et
"Love on a Pillow"

KENY: "The Fox" 12.40 - 2.50 - 4.55 -
7.05 - 9.20

LOEW'S: "The Odd Couple" 10.35 - 12.45 -
2.50 - 5.05 - 7.25 - 9.35

PLACE DU CANADA: "Prudence and the
Pill" 5.20 - 7.25 - 9.30 (sam. et dim.
1.05 - 3.10)

PALACE: "Boom!" 10.30 - 12.40 - 2.45 -
4.55 - 7.00 - 9.20

PLACE VILLE-MARIE: "Grande Salle" "The
Graduate" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15

PLACE VILLE-MARIE: "Petite salle" "Sud-
densy, A Woman" 12.30 - 2.30 - 4.10 - 6.00 -
7.50 - 9.40

SNOWDON: "The Fox" 1.00 - 3.05 - 5.10 -
7.15 - 9.25

STRAND: "In Enemy Country" 10.00 - 1.50 -
5.40 - 9.30 "Don't Just Stand There!"
12.00 - 3.50 - 7.40

VAN HORNE: "Here We Go Round the Mul-
berry Bush" 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.25 -
9.25

VERDI: "The Knack" 6.30 - 9.45 et "The
Collector" 8.00

WESTMONT: "Rosemary's Baby" 1.20 -
3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20

YORK: "Doctor Zhivago" 2.00 - 8.00

EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Danish: S-T anglis

VENDOME: "17" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 -
9.30

Suèdois S-T anglis

FESTIVAL: "Night Games" 7.30 - 9.30 -
dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

DERNIER SOIR CE SOIR

Richard LESTER présente:

* **THE KNACK**

à 6.30 et 9.45

et **THE COLLECTOR**

de WYLER (coul.) à 8h.

5300 BOWL ST. LAURENT 277-4800

verdi

MERCREDI ET JEUDI

• THE KILLERS de Siegel

• NAKED KISS de Fuller

EDDIE "Fingers" BIRD

Tous les soirs

Route Transcanadienne,

Sortie 21

à

Côte-de-Liesse

KLONDIKE

STEAK

HOUSE

Aussi à Terre des Hommes

Fort Edmonton, La Ronde

BANQUETS & MARIAGES

744-5841

LE SUCCÈS

CONTINUE AU...

Laval

CINÉMA

CLIMATISÉ

ST-DENIS ET MT-ROYAL

(METRO - STATION MT-ROYAL)

UN FOU-RIRE

LA GRANDE

VADROUILLE

LOUIS

DE

FUNES

TOUS

2e film

"LE JEU DE LA MORT"

— en couleurs —

DERNIER PROGRAMME

à 7h.45 P.M.

Décès de Paoutovsky

MOSCOU — L'écrivain soviétique bien connu, Constantin Paoutovsky, est mort dimanche dans un hôpital de Moscou, apprenant de bonne source. L'écrivain, qui était âgé de 76 ans, était malade depuis longtemps.

Arts et spectacles



Après "Tartuffe" de Molière, voilà qu'Alexandre Dumas s'approprie le plateau de Stratford (Ont.). Adapté du célèbre roman, la prochaine production du Festival sera, en effet, "Les Trois mousquetaires", dont John Hirsch assurera la mise en scène. Powys Thomas sera Athos, James Blendick, Porthos et Christopher Newton, Aramis, ci-dessus. Quant à d'Artagnan, il sera incarné par Douglas Rain et Milady sera Martha Henry. Plus de cinquante duels, autant d'aventures, plus encore de costumes ce sera la "super-production" de Stratford. Deuxième des "productions françaises", elle sera suivie par une troisième, moins mobile il est vrai, "En attendant Godot", mise en scène par William Hutt.

Pas de Japonais à Venise

VENISE — L'Association des producteurs de films japonais a décidé de ne pas participer au 29ème Festival cinématographique international de Venise, apprend-on dans les milieux de la "Mostra".

L'Association est membre

de la "Fédération internationale des associations de producteurs de films" qui, cette année, n'a pas recommandé à ses adhérents de participer au festival de Venise. Elle a adressé un télégramme à la direction du Festival pour l'informer de sa décision.

Horaires-TV

MARDI		Le signal C marque une émission en couleur.	
CBFT 12		CBMT 13	
10.55	Aujourd'hui à CBFT	10.55	Dernière heure et météo
11.00	Cinéma	11.00	La ronde des sports
11.30	"La station du désir" - drame - Italien	11.10	Cinéma
12.30	12.30	11.30	"Les mutins de l'Écluse" - drame - France
1.00	Afrique du soleil levant	12.45	Dernière heure
1.15	Cinéma	12.55	Fermeture
1.30	"D'où viens-tu Johnny?" - (92)		
1.30	Les compagnons de Jehu		
2.00	Don Quichotte		
2.30	Si oui, si non		
3.00	Cinéma		
3.30	"L'incrimination" - comédie		
4.00	La boîte à surprise		
5.00	Les cadets de la forêt		
5.30	De la jungle à la piste		
6.00	Jeunesse-obligé		
6.30	"Musique classique"		
6.55	Nouvelles du sport		
7.00	Téléjournal		
7.30	Aujourd'hui		
7.50	Les Globe-Trotteurs		
8.00	Des agents très spéciaux		
9.00	Le monde de Marvel Dabé		
9.30	Moi et l'autre		
10.00	Provinces		
10.30	Camera 68		
11.00	Téléjournal		
11.30	Supplément régional		
11.50	Nouvelles du sport		
12.00	Cinéma		
12.15	"La peau douce" (Truffaut) - drame - France 1964		
CFTM 10		CFCF 10	
7.45	Miro et musique	12.00	Sound of 12
8.00	Météo-Matin	12.15	Newsroom 12
9.00	Tout et café	12.30	Romper Room
10.00	L'école du bonheur	1.00	Little People
10.15	Bonjour Capitaine	1.30	Photo Finish
11.00	Sur Lancelot	2.00	In Town
11.30	Aventures	2.30	People in Conflict
12.00	Première édition	3.00	Magistrate's Court
12.15	Cinéma	3.30	It's Your Move
12.30	"Services secrets" (91)	4.00	The last of the Mohicans
1.00	Madame s'amuse	4.30	Family Theatre
1.30	Voix de femme	5.00	"Nearly a Nasty Accident" - comédie
2.00	Cinéma	5.30	The Pierre Burton Show
2.30	"Les hors la loi du Missouri" - E.U.	6.00	Pulse
3.00	La cabane à Mitas	7.00	Sunset Theatre
3.30	Le monde de Marvel Dabé	8.30	Tonight's Show
4.00	Télé-métronome	9.30	The Pig and Whistle
4.30	Dernière heure	10.00	The Avengers
5.00	Télé-métronome	10.30	The National News
5.30	Haute tension	11.00	Pulse
6.00	Cinéma	11.15	Pulse
6.30	Cinéma	11.40	Pulse
7.00	Cinéma		
7.30	Cinéma		
8.00	Cinéma		
8.30	Cinéma		
9.00	Cinéma		
9.30	Cinéma		
10.00	Cinéma		
10.30	Cinéma		
11.00	Cinéma		
11.30	Cinéma		
12.00	Cinéma		

Chronique du mardi

Grandeurs et misères d'un fleuve puissant et beau

par Germaine Bernier

Qu'on le longe ce fleuve ou qu'on le traverse, à Lévis, à l'Île-aux-Coudres ou ailleurs, qu'on le descende ou qu'on le remonte, je ne sais trop pourquoi, chaque fois la randonnée me plonge dans l'histoire: notre histoire du Canada. Ce fleuve, ça été la grande voie des découvreurs, des premiers colons, des missionnaires. Les femmes n'ont pas attendu cinquante ou vingt-cinq ans pour y naviguer aussi: elles étaient là dès les premiers temps, parfois, pour certaines fondations, dès le premier jour. Ces Européens d'alors n'attendaient pas les modes intellectuelles de penser pour agir. Ils ne seraient pas partis, ils seraient restés en plan très probablement s'ils s'étaient laissés engendrer de philosophies, de genres existentiels ou structuralistes ou marxistes avec ses "nouvelles formes de contrôle mental". Mais ils avaient le nécessaire: toute l'alimentation spirituelle, morale et sociale pour structurer un nouveau pays, planter des semences et des existences dans des terres neuves, agrandir le royaume de ce monde, porter la vie, le courage, le progrès dans des espaces déserts, poser des champs de blé sur les étés pour compenser les étendues glacées de chaque hiver; ajouter ainsi des chapitres importants à l'histoire du monde tout à l'honneur des forces et des possibilités humaines des générations qui passent. Et ce sont encore des îles de ce fleuve qui ont reçu, en la mémorable année '67, l'Exposition universelle qui a bénéficié ainsi d'un site unique, d'un décor de rêve jamais vu dans toute l'histoire des expositions mondiales: véritable couronnement pour la carrière du Saint-Laurent, et qui s'est déroulée au pied du Mont-Royal qui domine notre chère ville de Montréal. Décor de beauté et jours de gloire!

Quelle croisière sur le fleuve et quelle plongée dans l'histoire de ce fleuve pourraient faire les finissants et finissantes de nos écoles supérieures à la fin de chaque année scolaire si une Société de géographie en collaboration avec une agence de voyage leur organisait une telle randonnée des Mille-Îles et de Niagara au Golfe et à ses îles! Tout est possible aujourd'hui avec le système des subventions, il y en a pour tout et pour rien, pour tant de séjours à l'étranger qui rapportent... ce qu'ils rapportent. Mais c'est curieux: dans notre cher pays, au lieu d'ajouter des bateaux pour faire connaître davantage notre fleuve, on en enlève quelques-uns chaque année...

Et l'histoire continue. L'actualité n'est pas aussi exaltante: l'horizon de notre fleuve est sombre, très sombre. C'est une autre déception pour les Canadiens, surtout pour les Québécois. "Le Canada,

pays "sans conscience maritime", déclarait au début de l'année, M. P.B. Papachristidis, dans une remarquable conférence qui aurait dû être publiée en plaquette et diffusée dans les universités, les Chambres de commerce, les grandes Ecoles, dont les Hautes Etudes Commerciales, etc., etc. C'était au mois de février. Dès le printemps les pires nouvelles sont venues de tout ce domaine de la navigation: le port de Montréal acculé à la ruine et à l'abandon par l'incurie, le pillage organisé et connu du public, et l'absence d'un système de surveillance policière suffisante; (selon le rapport de l'enquête Deschênes) situation économique compromise de la voie maritime du Saint-Laurent jusqu'à être paralysée par une longue grève, et la terrible épreuve des chantiers maritimes de Lauzon, tout simplement fermés sans cérémonie. Résultat: un millier de travailleurs mis à pied. Dans bien des cas les familles de ces travailleurs doivent attendre des secours en fin de semaine d'allocations au sens social éveillé et généreux: mouvements professionnels, industriels, syndicaux, etc. C'est regrettable mais jusqu'à maintenant on ne peut mentionner aucune société féminine qui aurait tenté un geste d'entraide envers les travailleuses et les femmes des ouvriers de Lauzon prises dans cette débâcle économique.

Non, je ne suis pas parmi les perdants, les dépossédés à cause de tous ces désordres, ces scandales, ces échecs, je ne suis associée à aucune compagnie d'armateurs, d'importateurs ou de transporteurs. C'est comme citoyenne et journaliste préoccupée de la chose publique et du sort de toutes ces familles frappées et malmenées par les arrêts de travail que je considère un moment, dans cette chronique, les avatars actuels du "ma-jestueux Saint-Laurent". Des lettres de protestation contre l'inertie des autorités et des gouvernements, ou fédéral ou provincial, sont adressées aux journaux ou à des ministres; une cinquantaine d'ouvriers de la compagnie G.T. Davie ont installé un camp sur une partie du quai attenant au chantier de la compagnie et propriété du gouvernement fédéral. Ces travailleurs avaient l'intention en juin de maintenir leur campement tant que la compagnie n'aura pas accepté le contrat pour la "réparation du New Liskeard", réparation qui donnerait du travail à quelque 70 employés pendant un mois et demi environ. On voit que cet épisode du New-Liskeard n'est qu'une gâchette offerte pour la pause-café, non le retour du gagne-pain. Et pendant la récente campagne électorale trois candidats, en allant rencontrer les électeurs de la région de Québec, ont été forcés de

parler de ces chantiers fermés et ont appuyé de toutes leurs forces "la renaissance de la marine marchande canadienne". L'un des trois a même admis que "La décision d'après-guerre du gouvernement libéral d'abandonner la marine marchande avait été mauvaise".

Quand, descendant d'une famille de navigateurs, pilotes et capitaines, on a entendu parler, toute son enfance et toute sa jeunesse, de navigation, de marine, de bateaux, d'explorations des mers polaires, de naufrages et de sauvetages, de construction de navires et de cale sèche, on ne peut pas voir tant d'échecs fondre sur les activités du fleuve sans se demander quel mauvais génie a fini par survoler son onde! Ce ne sont certainement pas les marins et navigateurs québécois qui ont manqué ou fait défaut! "On dirait que nous sommes hypnotisés par les intérêts étrangers et forcés de les servir", disait M. Papachristidis dans sa conférence. Et après avoir illustré de nombreuses gaucheries dans ce domaine de la marine marchande, le conférencier ajoutait: "Au lieu d'aider notre industrie on ne prend à présent que des mesures déviantes, des mesures qui anéantissent les derniers espoirs que nous avions de faire un jour revivre une navigation canadienne d'outremer." A quoi cela sert-il alors d'avoir un si beau fleuve? Sur les trois candidats qui ont "promis" la renaissance de la marine marchande canadienne, deux ont été défaits le 25 juin et le troisième n'a jamais, à ma connaissance, manifesté le moindre intérêt pour la marine marchande ou autre jusqu'à ce soir-là.

"Le Canada, pays sans conscience maritime"... C'est inconcevable d'entendre ce jugement, et d'en avoir les preuves, au pays du fleuve Saint-Laurent. Et que la devise de la ville de Québec est toujours: "Don de Dieu ferai valoir". C'est vrai que parmi les promesses gouvernementales et les projets d'ouvrage on nous offre pour bientôt une compensation peut-être les télécommunications par satellites et leurs nouvelles toutes fraîches! Il paraît que c'est "la meilleure chance de survie et d'épanouissement des francophones du Québec dans leur langue et leur culture". Qui dit mieux? Heureusement que le cosmos est découvert, domestiqué, industrialisé, autrement c'en était fait de notre français et de notre culture française si élevée en aspirations et si raffinée en créations artistiques.

Et puis les bateaux, ça fait vieux jeu, démodé, dépassé. Laissons aller les bateaux... que les autres en fassent leur fortune... Pour nous, vive le cosmos et les échanges avec les galaxies, les bulletins de guerre et les songes creux.

Du tapis au fond de la piscine



Autour de la piscine ou au fond de la piscine, le nouveau tapis "intérieur-extérieur" réside à tout... à l'eau, aux taches et s'entretient seulement à l'aspirateur et à l'éponge. La démonstration a été faite la semaine dernière à Montréal lors de la présentation du dernier des tapis tout usage: le Hercule de la maison Kraus Carpet de Kitchener.

Fabrique en fibre polypropylène olefin, ce tapis se caractérise par sa résistance à l'humidité et aux taches. Un aspirateur à tapis et à

l'occasion un boyau d'arrosage gardera le tapis Hercule propre et resplendissant. Il est fabriqué en 13 couleurs et son prix au détail sera d'environ \$7.95 la verge carrée. Un nouveau produit canadien qui sera tout aussi pratique à l'intérieur de la maison qu'à l'extérieur. On en suggère la pose sur les patios, les planchers de cuisine, chambres de bain, ponts de bateaux, salles de séjour, etc. Ce tapis doit être posé par un spécialiste qui le fixe au plancher à l'aide d'un adhésif.

La garde-robe d'une adolescente coûte 42 p.c. plus que celle d'un garçon

WASHINGTON — Le Secrétaire américain du Travail a indiqué à Washington, ce que la plupart des maris savent déjà, à savoir qu'il en coûte davantage pour bien vêtir les femmes, en comparaison des

dépenses vestimentaires pour les hommes.

Selon le rapport, les prix élevés des vêtements pour dames se retrouvent tout au long d'une vie féminine, de deux ans à 72 ans.

La plus grande différence qui existe entre hommes et femmes au chapitre vestimentaire, est particulièrement marquée vers 16 ou 17 ans, alors que la garde-robe de l'adolescente coûte 42 pour cent de plus que les vêtements de garçons.

C'est à l'âge d'adolescence que garçons et filles attachent de plus en plus d'importance à cette question, souligne le rapport.

Comment mieux maintenir VOTRE DENTIER solidement en place

Si votre dentier vous gêne parce qu'il bouge constamment et menace de tomber chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler, manger ou rire, saupoudrez-le de poudre PASTETH. Cette poudre alcaline (non acide) tient les dentiers plus solidement et plus confortablement. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Ne rincez pas, absorbez l'humidité. PASTETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

La couture chez soi



A dentelle, toute mignonne pour les jeunes comme pour les moins jeunes, cette robe estival vous plaira.



La cape inspire aussi les Italiens. Celle-ci signée Clara Centinaro vient de Rome, est rouge vif et s'accompagne d'une large ceinture de cuir verni noir. A droite, pantalon du soir, corsage et manteau de la collection Ognibene-Zendman de Rome. Le manteau est en fin lainage Prince de Galles, le pantalon et le corsage en satin rose.

(photos HA)

Alla moda italiana

ROME — Les maisons de couture italiennes, dont les présentations automne-hiver ont commencé à Rome samedi, ont été définies par les acheteurs et spécialistes de la mode, comme pouvant être des chefs de file sur le plan de la conception vestimentaire et notamment la longueur des jupes.

A chaque saison les couturiers italiens ajoutent à leur bonne renommée. En plus de leur compétence en couture et leur sens artistique inné, ils offrent maintenant des nouveautés fantaisistes et des modèles du prêt-à-porter que les fabricants n'auraient pas de mal à copier.

Cette année les Italiens ont choisi comme couleurs-mode les nuances estompées de gris, vert foncé, marine et brun, et en contraste un rouge brillant.

André Laug et Sanlorenzo dirigent les plus nouvelles maisons de couture en Italie.

Laug, qui a passé quatre ans chez Antonelli, possède à présent son propre salon sur la Piazza di Spagna. Sa collection automne 1968 définit bien sa tendance aux lignes constructives, sans falbalas.

A la Maison Sanlorenzo se trouve un jeune magicien de la couture nommé Gian Battista Vannoni qui revient en Italie après avoir travaillé durant plusieurs années pour Irene Galitzine, à Paris.

Les collections devenant plus importantes, les acheteurs de magasins doivent payer davantage, parfois le double, pour les voir.

Ainsi, pour assister à la présentation des modèles signés Valentino, grande maison haute couture d'Italie, les acheteurs ont dû cette année verser une forte garantie. Mais la salle était quand même bondée, et certains acheteurs n'ayant pas trouvé de sièges disponibles sont restés debout pour assister au défilé.

Selon le Dr Spock, les enfants ont besoin d'être avertis qu'il y a une limite à leur conduite libre

Le célèbre Dr Benjamin Spock, âgé de 65 ans et grand-papa est devenu le symbole de l'agitation populaire qui a accompagné la guerre au Vietnam et plusieurs autres courants controversés de la vie américaine.

Comme on le sait, la Cour de Boston, a condamné l'émiment personnage à deux ans de prison, la semaine dernière et à \$5,000 d'amende. "Il n'y a pas un brin de légalité dans cette guerre", a déclaré le Dr Spock après avoir reçu sa sentence. "Il faut se réveiller et sortir de là avant qu'il ne soit trop tard".

Le Dr Spock qui a terminé son premier ouvrage intitulé "Comment soigner et éduquer son enfant" en 1946 en a vendu 20 millions de copies, soit plus que tout autre ouvrage aux États-Unis, à l'exception de la Bible et de Shakespeare. Est-il besoin de rappeler que le même succès de popularité a accompagné la traduction française du livre du Dr Spock qui est vite devenu la bible des jeunes mamans canadiennes, dans l'éducation de leurs enfants.

Les premières manifestations auxquelles le Dr Spock a pris part portaient sur le désarmement nucléaire. Elles se sont ensuite étendues à la guerre du Vietnam qui à son avis est stupide, et au président Johnson qu'il accuse d'avoir trahi le pays en escaladant le conflit à l'issue de son élection, en 1964, après avoir fait sa campagne sur une note de prudence.

Partisans et adversaires

Si le célèbre personnage a de nombreux partisans, il a aussi plusieurs adversaires qui le tiennent responsable de la nouvelle vague de protestation de la jeunesse américaine.

Le Dr Norman Vincent Peale, auteur américain dont les propos font aussi état, accuse le Dr Spock d'avoir donné naissance à la génération la plus indisciplinée de l'histoire en conseillant aux parents de laisser leurs enfants libres de penser et d'agir comme bon leur semble.

Ce à quoi, le Dr Spock plaide non-coupable. Comme il l'écrit dans la dernière édition de son ouvrage, "les enfants ont besoin d'être guidés et avertis qu'il y a une limite à leur conduite libre".

Patron No A-776

La patron imprimée No A-776 est offerte pour les tailles 8, 10, 12, 14 et 16 ans. La grandeur 12 ans demande environ 4 1/4 verges de tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons. Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

les MOTS-CROISÉS du Devoir

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

1. Ile du Canada, au nord de la Nouvelle-Ecosse dont Sydney est la ville principale - Curium.
2. Ville située vis-à-vis Ottawa - Château construit en 1705 sur la rue Notre-Dame à Montréal.
3. Dans les jeux de cartes, couleur qui l'emporte sur les autres - Etain - Tente avec audace.
4. Qualité de ce qui est bon (plur) - Notion que l'esprit se forme de quelque chose.
5. Comté de la province de Québec dont le chef-lieu est Lachute.
6. Dire qu'une chose n'existe pas - Sert à attaquer ou à se défendre - Paresseux.
7. Instrument pour enlever les malpropretés qui s'attachent au poil des chevaux - Conjonction.
8. Femelle du sanglier - Plante ligneuse vivant fixée aux murs par des racines-crampons.
9. Fille d'Inachos - Tissu léger et à jour.
10. Parer - A toi.
11. Acte par lequel on dispose de ses biens pour le temps qui suivra sa mort - A moi.
12. Le meilleur en son genre - Qui épargne.

Verticalement

1. Missionnaire Jésuite qui fut assassiné par un Huron, en 1649 - Enleva.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	Q	U	E	R	R	E	R	E	R	E	R	E
2	O	C	C	R	E	N	T	E	R	E	R	E
3	E	X	A	M	E	N	T	E	R	E	R	E
4	E	X	A	M	E	N	T	E	R	E	R	E
5	O	L	I	G	E	R	E	R	E	R	E	R
6	R	E	F	R	A	C	T	E	R	E	R	E
7	O	L	I	G	E	R	E	R	E	R	E	R
8	R	E	F	R	A	C	T	E	R	E	R	E
9	O	L	I	G	E	R	E	R	E	R	E	R
10	A	I	L	L	E	R	E	R	E	R	E	R
11	X	E	R	E	R	E	R	E	R	E	R	E
12	A	C	A	D	R	E	R	E	R	E	R	E

Dernière chance pour les retardataires...

UN CAMP DE VACANCES RECONNU

pour garçons et filles de 6 à 14 ans

SPORTS DE PLEIN AIR - ÉDUCATION SÉCURITÉ - CONFORT

COLONIE DE VACANCES AIR-SOLEIL

AU MONT CASTOR - STE-AGATHE-DES-MONTS

Membre accrédité auprès de l'Association des Camps du Québec

En fonction depuis 1960

Encore quelques places disponibles pour fin juillet et août.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION:

Mme J. Flaman - Ste-Agathe - Tél.: 1-819-326-5269

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...



CAROL MANN ne cesse d'impressionner au golf et elle vient d'empocher un autre chèque de \$4,200 au tournoi professionnel féminin de l'Ohio, dimanche. Elle obtint un total de 206 pour 54 trous, soit le formidable total de dix coups sous la normale, ce qui explique bien le large sourire de joie qu'elle arbore. (Photo P.A.).

Retraite de Stoneburgh

TORONTO — Leo Cahill, l'instructeur en chef des Argonauts de Toronto, de la Conférence de l'est du football canadien, a annoncé que le joueur de centre Norm Stoneburgh avait été placé sur sa demande sur la liste des joueurs retirés.

Stoneburgh, qui ne s'était pas présenté au camp d'entraînement à Aurora, figurait sur la liste des joueurs suspendus depuis le 22 juin.

Après 13 saisons passées avec les Argonauts, Stoneburgh a manifesté le désir de jouer pour les Tiger-Cats de Hamilton.



HANK AARON a reçu un immense trophée du président de son club, Bill Bartholomay, des Braves de Atlanta, pour avoir cogné son 500e circuit, dimanche, contre le gaucher Mike McCormick, du San Francisco.

\$12,000 au gagnant du tournoi de Jack Kramer

LONDRES (P.A.) — Jack Kramer, ancien patron des joueurs de tennis professionnels, a annoncé hier qu'il avait l'intention d'organiser un tournoi omnium de \$48,000 au cours duquel il inviterait les meilleurs joueurs amateurs.

Kramer présenterait cette classique qu'il intitulerait le "Tournoi des champions de Jack Kramer" au stade intérieur Wembley de Londres, en novembre prochain, avec la collaboration de la British Broadcasting Corporation.

"Nous voulons que ce tournoi soit ouvert aux meilleurs joueurs du monde, soit ceux qui se seront mérités ce titre après tous les tournois omniums disputés d'ici là", a dit Kramer au cours d'une conférence de presse.

"Je vais écrire aux têtes dirigeantes de toutes les Associations de tennis nationales et je leur demanderai la permission de négocier avec les joueurs inscrits dans leurs Associations afin de pouvoir prendre part à la classique de Wembley sur une base de coût de dépenses à retirer".

Selon les nouveaux règlements de la International Lawn Tennis Federation, les amateurs peuvent devenir des joueurs enregistrés et être en liste pour des prix en argent s'ils en font auparavant la demande à leurs Associations nationales et que celles-ci leur en donnent la permission.

Kramer a ajouté que quatre joueurs professionnels australiens se sont déjà qualifiés pour son futur tournoi des champions.

Ce sont: Rod Laver, le champion de Wimbledon; Ken Rosewall, le monarque de France; et John Newcombe et Tony Roche, les champions en double masculin à Wimbledon.

Kramer a affirmé qu'il offrirait un premier prix de \$12,000 au vainqueur de son tournoi, ce qui sera la plus forte somme jamais donnée pour un seul tournoi dans toute l'histoire du tennis.

Etape cycliste à Mégantic

Il existe une charmante petite ville dans le comté de Frontenac, près de la frontière du Maine. Son nom n'apparaît pas tous les jours dans les pages sportives de nos quotidiens et hebdomadaires ou sur les ondes, quoiqu'elle se passionne pour le hockey et que ses équipes fassent belles figures. Son nom: Lac Mégantic.

Mais, la très charmante ville de Lac Mégantic se passionne pour un sport en particulier: le cyclisme. Le chouchou de l'endroit: Marcel Roy, gagnant d'une médaille d'or aux Jeux Pan-Américains 1967 à Winnipeg.

"Lac Mégantic figurait depuis longtemps sur nos projets de parcours", d'affirmer le Président et Organisateur du Tour, Claude Mouton. "J'ai visité Lac Mégantic dernièrement et je suis convaincu que nos démarches auront porté fruits."

Le responsable de la ville-étape est M. Léonard Boulanger, de la rue Laval. M. Boulanger est une figure avantageusement connue dans le domaine de l'organisation à Lac Mégantic et les organisateurs peuvent se compter chanceux d'avoir pu dénicher un tel atout.

Le mardi 30 juillet, les coureurs arriveront de St-Romuald dans l'après-midi, au terme d'un long voyage de 117 milles qui les aura menés à travers de la Beauce, en passant par Ste-Marie, St-Joseph, Beauceville, St-Georges, St-Gédéon, St-Ludger et Audet. Le soir, immédiatement après souper, aura lieu le criterium Marcel Roy, une course en circuit fermée de 25 milles sur un parcours de 1.4 mille. Les coureurs emprunteront les rues Doherty, Lemieux, Champlain, LaSalle, Papineau, Laviolette, Laurier, Du Québec Central. La ligne d'arrivée sera située à l'angle des rues Doherty et Cousineau. Nul doute que la population de Lac Mégantic se massera le long du parcours afin de participer à ce grand événement.



REGENT LACOURSIERE, de Montréal, vainqueur du 24 Heures de La Tuque depuis trois ans, reçoit le trophée "TOUR DU CHAPEAU" des mains de M. Roger Meloché, (à gauche) directeur de la publicité pour la brasserie DOW du Québec. Lacoursière participera au 24 Heures de La Tuque cette année en compagnie de Thomas Bucy du Texas.

Fin de la menace de grève au football

NEW YORK (P.A.) — Les propriétaires et les joueurs de la ligue Nationale de football en sont venus à une entente au sujet du programme de retraite.

L'entente, qui met fin à une menace de grève, a été révélée lors d'une conférence de presse présidée conjointement par Art Modell, président de la LNF, et John Gory, président de l'Association des joueurs.

Selon l'entente, les joueurs vont contribuer une somme de \$3,000,000 pour les années 1968 et 1969 pour le programme de retraite, les coûts d'administration et le coût d'une étude conjointe en vue de la fusion des lagues Nationale et Américaine en 1970.

On prévoit que les coûts d'administration s'élèveront à \$144,000 et ceux de l'étude conjointe à \$40,000. On n'a rien spécifié au sujet du programme de retraite à partir de 1970.

Enfin, cette entente permettra l'ouverture immédiate des camps d'entraînement.

WESTMINSTER — A peine le différend entre les propriétaires et les joueurs de la ligue nationale avait-il pris fin que déjà les équipes annoncent des signatures de contrat et des congédiements de recrues.

La direction des Colts de Baltimore, de la ligue nationale, a annoncé que l'arrière Jerry Hill, l'ailier défensif Roy Hilton et le joueur de réserve Tom Mitchell, un ailier rapide, avaient signé leur contrat pour la saison 1968.

Par contre l'instructeur Don Schula a congédié l'ailier Brady Walker, du collège du nord-ouest de l'Iowa.

La seizième à Bitossi

AURILLAC — La seizième étape du tour de France cycliste qui conduisait les coureurs d'Albi à Aurillac a été remportée par l'Italien Bitossi.

Celui-ci a couvert les 125 milles de l'étape en cinq heures 38 minutes et 49 secondes.

L'Allemand Wolfshohl a pris la deuxième place à dix secondes du premier.

Le Belge Godefroot a terminé troisième à une minute et 20 secondes.

L'Allemand Wolfshohl a déposé le Belge Van den Bergh de son maillot jaune.

Avec un temps de 92 heures neuf minutes 53 secondes, il devance l'Espagnol San Miguel de 50 secondes. L'Italien Bitossi est troisième à une minute 17 secondes.

Le Belge Van Springel suit à deux minutes neuf secondes. L'ancien maillot jaune, le Belge Van den Bergh, est au onzième rang à quatre minutes 25 secondes du meneur.

Bisbille à la crosse

SHERBROOKE — Profondément ulcéré par les informations parues dans la presse montrealaise de fin de semaine concernant une prétendue mise hors la loi de la ligue de crosse du Québec par l'Association canadienne de crosse, monsieur Lou Poliquin, président de la ligue de crosse du Québec, a tenu à préciser que l'association canadienne de crosse n'était pas qualifiée pour décréter une telle mesure car la ligue de crosse du Québec n'a jamais été affiliée à cette association.

Il a de plus ajouté que tant et aussi longtemps que monsieur George Brocklehurst serait à la direction de l'association les pourparlers entre la ligue et l'association ne pourraient aboutir.

En terminant Poliquin a déclaré que, si les dirigeants de la ligue de crosse du Québec décidaient cependant de s'affilier à l'association, il abandonnerait son poste.

Par ailleurs on apprend qu'une réunion spéciale de la ligue aura lieu ce soir à Montréal.



GASTON COUSINEAU, officier des relations publiques de la Molson, explique à Roger Lauzon, agent-distributeur de la région de Drummondville, et à Bruno Chevette, responsable des règlements, quelques modalités du 3e festival de golf qui se tiendra du 25 au 28 juillet au club de golf de Drummondville.

Bourassa défendra son titre à Drummondville

Le puissant Gilles Bourassa, de Shawinigan, défendra son titre le 28 juillet au troisième festival de golf Molson doté d'une bourse de \$3,500 et qui aura lieu au club de Drummondville d'une normale de 70. Il avait gagné avec un électrisant 65, l'an dernier, devant par un coup Gerry Donahue, de St-Andrews.

Il recevra une forte opposition d'Adrien Bigras, Jack Bissegger, Norman Doyle, Philippe Giroux, John Henricks, Gerry Proulx et autres. Le premier prix sera de \$800. Bourassa est un coureur de longue distance. Proulx avait réalisé un 68, l'an dernier.

Adrien Bigras, de Roseme, y alla d'un 69, de même que Marcel Pigeon, du Mont-Gabriel, un coup de moins que Philippe Giroux, un pro devenu indépendant. Les joueurs de la ligue Nationale inaugureront ce tournoi le 25 juillet en compagnie des journalistes.

Plus de 500 participants, dont 80 professionnels y prirent part, l'an dernier. Paul Pouliot fut le champion de classe "A" avec un 71, Rod Gilbert fut le meilleur joueur de hockey avec un 73 et Marcel Boisvert domina chez les scribes avec un 73.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien - Réparations
RA. 1-9630
6305, 25 ave. Rosemont

ATTENTION
CANADA DACTYLOGRAPH INC
EST DEMENAGÉ A
7035 AVE DU PARC
MONTREAL 15 270-1141

1917 1967
TOUT POUR LE BUREAU
STATIONNEMENT

Encouragez
nos annonceurs

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361
Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

AMEUBLEMENT A VENDRE
AMEUBLEMENT LEGAULT
Décoration intérieure, agencement manufacturier
30% d'escompte
Aménagement complet de tous styles. Tapis et draperies à prix réduit. Spécialement le maître. Descentes, professionnels à votre service. Sur rendez-vous seulement.
Mme Yve Gilles Legault, prop.
388-8540 29-9-68

ANTIQUITES CANADIENNES
Berthierville Antiquités vend d'ouvrir à 222 de l'hôtel. Vieux Montréal, succursale de meubles canadiens authentiques de tout genre, en pin, ainsi que meubles européens. 843-8513 ou 272-7859 J.N.O.

APPARTEMENT A LOUER
NDG, 2 1/2 appartements modernes à louer, chauffés, meublés à désiré, tout payé, 15 minutes Université de Montréal, quartier chic. Prix très raisonnables.
684-7913 Particulier (271-2401) 25-7-68

A VENDRE
succession californienne dispose de leur appartement à Montréal, magnifiques tableaux authentiques, téléviseur RCA écran géant, couleur avec contrôle à distance. Suite de chambre à coucher style provincial français. Salon de haute élégance, tout confort, scandinave. Sur rendez-vous seulement. Côte des Neiges 342-4400 20-7-68

CHAMBRES A LOUER
Aux visiteurs de Terre des Hommes. Deux chambres accueillant quatre personnes. Mme Jean Grenier, 268 avenue Labonté, Longueuil, Québec. Tel. 674-7366 J.N.O.
Boulevard St-Joseph, voisin du Métro, belles chambres, une avec balcon. Toutes commodités. Tel. 522-3947 17-7-68

CHALET A LOUER
Chalet, 5 pièces, sur le lac Notre-Dame, avec chalet à moteur. Pour août et septembre, au mois. Tel. M. M. Wolf 288-0139 (Montréal) 695-5648 (Beaconsfield) 23-7-68

DEMEMAGEMENT
ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Emballage et entreposage. 725-2421. J.N.O.

DIVERS
TOP MART INC., 15 est rue Ste-Catherine, tel. 845-0401. Métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Vestons sport madras \$6.00. Habits complets en Tergil \$30.00. Habits complets Terylene Fortrel \$25.00. Imperméables \$6.00 et \$15.00. Vestons sport \$6.00 et \$10.00 et \$15.00. Pantalons \$3.00 et \$6.50 etc. J.N.O.

EDIFICE A LOUER
MANUFACTURE OU ENTREPOT
50' x 50', 12' hauteur. Chauffage central, gicleur automatique, ascenseur.
S'adresser à:
3136 boul. Lasalle
Verdun, 768-2544
28-7-68

FEMME DEMANDEE
Américain, réceptivité dactylo, pour saloir de montage, bilingue, 20 à 35 ans. Tel. 381-7637 (entre 11 et 3 p.m.) 17-8-68

HOMME DEMANDE
CHEF-CUISINIER
Parlant anglais, expérience européenne, brigade moyenne à Toronto, cuisine française, application avec curriculum vitae et salaire demandé.
Ecrire CASE 49
LE DEVOIR
18-7-68

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER
Idéal pour communauté religieuse, maison d'été, à louer, lac Beauvalon, près Mont-Tremblant Lodge, entièrement meublée pour accommoder jusqu'à 30 personnes. 4 salles de bain, vaste vivier et salle à manger, foyer, salle de jeux, cuisine tout équipée, plage privée. Tel. Guy Landry Montréal 861-6165 J.N.O.

PROPRIETE A LOUER
WESTMOUNT
Splendide cottage très bien éclairé, 5 chambres à coucher, grand salon et bibliothèque avec cheminée, salle à manger, salle de bain, cuisine moderne, fonctionnelle, incluant cuisine, four-cuiseur, réfrigérateur, lave-vaisselle, salle de détente, 3 1/2 salles de bain, salle de jeux. Beau jardin, occupation immédiate. \$550 par mois, incluant moquette, etc. etc.

ISABELLE LAFRENIERE, Courtier 932-6363
"Notre intuition féminine vous aidera" J.N.O.

PROPRIETES A VENDRE
OUTREMONT
Cottage très éclairé, 5 grandes chambres, salon, salle à manger, hall d'entrée, salle familiale, très spacieux, 2 1/2 salles de bain, garage double, beau jardin avec pergola et piscine. Complément seulement \$8,000. conditions très intéressantes. MRS 142-000.
Duplex 4 1/2 p., jardin, occupation bas, Ex. d'él. Mme Préfontaine 273-3799.

WESTMOUNT
LANDDOWN AVE, cottage 5 chambres à coucher, salle à manger, hall d'entrée, 3 1/2 salles de bain, grand salon très coquet avec cheminée naturelle et belle grande chambre double, fournaise, toit en filigène, maison en très bon état et renouée avec goût. \$53,500. instant meublé M.L.S.

ISABELLE LAFRENIERE Courtier 932-6363
"Notre intuition féminine vous aidera" 17-7-68

TAILLEUR
Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pale hols, transformés en devant simple dernier style.
DROLET TAILLEUR SPECIALISTE
Habits et costumes sur mesure
261 est. rue GILLOT
Tel. 388-2532 J.N.O.

Adoptez le Tempo du CN

Le nouveau train entre Toronto, London et Windsor et entre Toronto, London et Sarnia!

Tempo gracioso

musique d'ambiance • grandes fenêtres anti-éblouissement • agencement des couleurs doux et élégant • fauteuils grand style!

Tempo delicioso

dans la voiture-salon... repas servis par un steward; dans la voiture café-lounge... délicieux repas chauds ou froids, que l'on mange à sa place; une table se rabat du dossier.

Tempo piano

capitonnage et rembourrage ultra-confortables • chauffage électrique • climatisation totale • éclairage par rhéostat • lampes de lecture individuelles • suspension pneumatique • ressorts à boudin • fauteuils inclinables dans la voiture-salon.

Tempo vivace

voitures ultra-légères • accélération et freinage sur du velours • une innovation dans le transport interurbain.

Les jours de tarif Blanc, le prix d'un billet Toronto-Windsor est de \$7.10 seulement, en voiture-coach; en voiture-salon, \$13.20 incluant le repas servi aux heures régulières. Correspondances commodées avec le Tempo, à Toronto, pour les voyageurs de Montréal.

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Baseball

CLASSEMENT

Ligue Nationale

	G	P	Moy. Diff.
St-Louis	57	31	.648
Atlanta	47	40	.540 9½
Philadelphie	44	40	.524 11
San Francisco	45	43	.511 12
Cincinnati	42	44	.488 14
Chicago	42	47	.472 15½
New York	41	47	.466 16
Pittsburgh	40	46	.465 16
Los Angeles	41	48	.461 16½
Houston	38	51	.427 19½

Ligue Américaine

	G	P	Moy. Diff.
Détroit	56	31	.644
Baltimore	47	37	.560 7½
Cleveland	49	41	.544 8½
Boston	45	39	.536 9½
Minnesota	41	44	.482 14
Oakland	41	45	.477 14½
Californie	41	45	.477 14½
New York	39	44	.470 15
Chicago	36	47	.434 18
Washington	30	52	.366 23½

La ligue Américaine continue de perdre sérieusement du terrain devant les joueurs de la ligue Nationale

NEW YORK (PA) — La ligue Américaine, étourdie par six défaites de suite dans les parties d'étoiles et perdante de quatre des cinq dernières Séries Mondiales, n'est pas très fière non plus dans les statistiques d'hier de ne présenter qu'un frappeur de .300 dans la liste des meilleurs cogneurs.

Ken Harrelson et Carl Yastrzemski, les deux cogneurs des Red Sox de Boston, ont glissé en bas de .300 depuis une semaine.

De son côté, la ligue Nationale affiche pas moins de dix frappeurs de .307 et plus.

Yas n'a récolté qu'un coup sûr en quinze voyages au marbre au cours de la dernière semaine et sa moyenne a baissé de 13 points, soit de .302 à .289.

Harrelson, le meneur il y a une semaine, n'a claqué que deux coups sûrs en 15 présences au bâton pour baisser de .307 à .297.

Rick Monday, des Athletics de Oakland, partage le premier rang avec Harrelson, même s'il a perdu un point avec seulement quatre coups sûrs en 14 visites au bâton.

A moins qu'un frappeur ne se réveille, la ligue Américaine est destinée à couronner son plus faible champion cogneur depuis que Elmer Flick, du Cleveland, a mené le bal avec .306 en 1905.

Rod Carew, du Minnesota, fut le seul frappeur à accomplir de réels progrès parmi

les meneurs de la ligue Américaine. Il a monté de sept points, avec quatre coups sûrs en neuf présences au marbre, pour se hisser à .293.

Pendant que les frappeurs de la ligue Américaine faillissaient à la tâche ceux de la ligue Nationale continuaient de tomber à bras raccourcis sur les offrandes des lanceurs de leur circuit.

Pete Rose, du Cincinnati, inactif à cause d'un doigt brisé, est en tête avec une moyenne de .322, suivi de Matty Alou, du Pittsburgh, qui est encore assez haut à .328 malgré une dégringolade de 16 points.

Curt Flood, conservant une moyenne de .435 durant la semaine, a élevé sa marque à .323. Roberto Pena, le surprenant arrêt-cour des Phillies

de Philadelphie, a grimpé de sept points à .315 et il occupe le quatrième rang.

Alex Johnson, du Cincinnati, s'est aussi amélioré de sept points et il est rendu à .311.

Le bombardier de la semaine a sans contredit été Richie Allen, des Phillies, avec 12 coups sûrs en 26 fois au bâton pour une moyenne de .462, qui lui a permis de grimper parmi les dix premiers avec .308. Allen a tapé trois circuits, un trois-but et deux deux-buts depuis une semaine.

Le seul nouveau venu dans les dix premiers frappeurs de la ligue Nationale a été Jerry Grote, des Mets de New York, avec huit coups sûrs en 14 apparitions au marbre, pour une avance de 16 points à .307.

Willie McCovey, du San Francisco, est toujours le meneur pour les circuits, avec 22, et pour les points produits, 58, dans la ligue Nationale. Frank Howard, du Washington, maintient son avance pour les circuits, avec 26, et pour les points produits, 63, dans la ligue Américaine.



BILL CROTHERS et JENNY WINGERSON MELDRUM, de l'équipe canadienne de piste et pelouse nous montrent le genre de costume civil qu'ils porteront avant les épreuves lors d'une tournée en Europe, à la fin du mois.

Calgary victorieux

MONTREAL (PC) — Pete Liske, le quart-arrière des Stampede de Calgary a prouvé hier soir à l'Autostade qu'il n'avait rien perdu de son jeu de passes et il a donné une leçon de 30-11 aux Alouettes de Montréal, devant 17.000 spectateurs dans une partie hors concours. Liske a lancé des passes de touché de Clarridge, Evanshen et Shaw.

Premier quart
Calgary: Woodson, touché
Calgary: Robinson, converti, 9.50
Deuxième quart
Calgary: Clarridge, touché
Calgary: Robinson, converti, 6.43
Alouettes: Lewis, touché, 8.54
Alouettes: Long, placement, 13.30
Alouettes: Lewis, simple, 14.50
Troisième quart
Calgary: Touché de sûreté, 14.00
Calgary: Evanshen, touché
Calgary: Robinson, converti, 9.00
Calgary: Shaw, touché
Calgary: Robinson, converti, 11.12
Quatrième quart
Alouettes: Lewis, simple, 14.41

Popularité du soccer au Japon

TOKYO, Reuters — Le soccer rejoint le baseball comme le sport le plus populaire au Japon.

L'Association de Football du Japon formée en 1922 n'a pas réussi à faire forte impression avant il y a deux ou trois ans. Maintenant le soccer est devenu le sport, préféré numéro deux des Nippons.

L'on attribue l'essor du soccer aux jeux Olympiques de 1964, à la formation de la ligue de soccer amateur du Japon et à la visite de forts clubs d'outre-mer.

Le baseball professionnel marque toujours le pas mais son monopole est en danger puisque lorsque l'Arsenal de Londres a battu l'équipe Olympique du Japon 4-0 en mai, la partie eut lieu devant plus de 70.000 spectateurs au Stadium national.

Retour de Virdon

PITTSBURGH, P.A. — Les Pirates de Pittsburgh, qui sont en léthargie, ont annoncé hier que leur instructeur Billy Virdon a été placé sur la liste des joueurs actifs comme mesure temporaire.

Virdon remplacera l'arrêt-court Fred Patek, placé sur la liste des blessés à cause d'une fracture du poignet gauche.

Virdon, 37 ans, n'a pas joué depuis 1965 alors qu'il a frappé pour 279 en 135 joutes. Il s'est retiré comme joueur et a piloté deux clubs mineurs avant de se joindre au Pittsburgh sous les ordres du nouveau gérant Larry Shepard. Bill frappe de la gauche.

Joe L. Brown, gérant-général des Pirates, a dit que l'on a demandé à Virdon de revenir au jeu parce qu'il n'y a pas de joueurs d'intérieur ou d'extérieur disponibles à leur club ferme de Columbus, Ohio.

Virdon a joué avec le Pittsburgh de 1956 à 1965 et était au champ centre lorsque le club a gagné le championnat du monde en 1959.



Le représentant de la brasserie O'Keefe, Dollard Lessard, a payé une visite à Marcel Dostie, gagnant du Prix O'Keefe sur le circuit local en juin. La poulie Carmen Mir fait le train d'union.

Impossible d'arrêter le rude cogneur Richie Allen

NEW YORK (PA) — Richie Allen a cogné deux circuits et fait compter tous les points du Philadelphia qui ont défait les Mets de New York, ici hier soir et qui ont remporté leur septième victoire de suite.

PITTSBURGH (PA) — Ferguson Jenkins a gagné sa propre joute avec un simple avec deux joueurs retirés à la dixième manche et les Cubs de Chicago ont défait les Pirates de Pittsburgh 2-1, ici, hier soir. C'était la dixième revers de suite des Pirates, leur plus longue série d'échecs de leur histoire moderne. Ils ont cependant déjà perdu 23 fois de suite en 1890.

ATLANTA (PA) — Les Braves d'Atlanta ont rassemblé deux coups sûrs, deux buts sur balles, une balle passée, un mauvais lancer, et une erreur pour compter trois points à la première manche et vaincre les Giants de San Francisco 4-2, ici, hier.

Le lanceur à la balle-jointure Phil Niekro n'a cédé que sept coups sûrs aux perdants pour écoper de son septième triomphe de la saison.

La victoire a mis fin à une série de cinq défaites de suite des Braves, leur plus longue de la saison.

ST-LOUIS (PA) — Mike Shannon, avec son circuit de deux points à la septième manche et le frappeur de relève Phil Gagliardi avec un coup qui a produit le point victorieux ont aidé les Cards de St-Louis à vaincre les Dodgers de Los Angeles 4-2, ici, hier soir.

MINNEAPOLIS (PA) — Duke Sims a aidé les Indiens de Cleveland à prendre une avance de 4-0 avec un circuit de deux points dans la 3e manche, hier, lors d'un gain de 4-2 sur les Twins de Minnesota.

Sonny Siebert a récolté son 10e triomphe même s'il a eu besoin de l'aide de Mike Paul dans la huitième reprise, où les Twins ont compté un point non mérité. Paul a mis fin à la poussée en retirant Tony Oliva au bâton.

CHICAGO (PA) — Tommy Davis a produit deux points avec un simple dans la 3e manche et il a conduit les White Sox de Chicago à un triomphe de 3-2 sur les Senators de Washington, ici, hier.

C'était le 3e gain consécutif des Sox depuis que Al Lopez a succédé au pilote Eddie Stanky. Cisco Carlos a remporté la victoire même s'il a alloué six coups sûrs avant de céder sa place à un frappeur d'urgence dans la sixième reprise.

Wilbur Wood, qui l'avait remplacé, a cédé aussi sa place à Hoyt Wilhelm, qui en était à sa 901e présence au monticule dans les majeures.

OAKLAND (PA) — Le circuit de trois points de Reggie Jackson a été le fait saillant

de l'attaque de 17 coups sûrs du Oakland lui permettant de pulvériser les Red Sox de Boston 12-5, hier. Joe Rudi a aussi claqué un coup de quatre-buts. Ken Harrelson en bouclait deux pour les Sox qui n'en étaient qu'à leur deuxième échec au cours de leurs 13 derniers matches.

BALTIMORE (PA) — Les fouguesux Orioles de Baltimore ont infligé une raclée de 8-2 aux Yankees de New York, hier soir, pour leur sixième victoire d'affilée. Ils n'ont pas perdu en cinq joutes depuis que Earls Seaver a remplacé Hank Bauer comme pilote.

FOOTBALL

Premier quart
C.B. Olier, touché
C.B. Gerella, converti, 8.26
Deuxième quart
C.B. Gerella, simple, 6.30
Hamilton: Smith, touché
Hamilton: Coffey, converti, 11.15
C.B. Gerella, placement, 14.15
Troisième quart
C.B. Gerella, placement, 7.25
Hamilton: Coffey, placement, 12.40
Quatrième quart
C.B. Redell, touché de sûreté, 1.34
C.B. Gerella, placement, 5.22
Hamilton: Fleming, touché
Hamilton: Coffey, converti, 9.28
C.B. Gerella, touché, 12.50
Hamilton: Betten, touché
Hamilton: Coffey, converti, 13.53
Pontage final: Hamilton 24, B.C. 22

Premier quart
Winnipeg: Placement, Guindon, 3.02
Winnipeg: Pressley, touché
Winnipeg: Guindon, converti, 8.57
Deuxième quart
Aucun pointage
Troisième quart
Edmonton: Kempf, placement, 1.48
Edmonton: Lisbon, touché
Edmonton: Kempf, converti, 12.31
Après trois quarts: Edmonton 10, Winnipeg 10

Sirois a démissionné

MONTREAL (PC) — Robert "Bob" Sirois, adjoint au gérant-général Tony Goleb, des Alouettes de Montréal, et en même temps directeur de publicité du club, a dit hier qu'il a démissionné de son poste et que son départ entrera en vigueur vendredi.

Sirois a dit que le club de la ligue de Football de l'Est et lui-même n'ont pu en venir à une entente au sujet de ses fonctions exactes.

Aucun successeur n'a encore été nommé pour remplacer Sirois.

pe canadienne avec les vétérans Tom Gayford, Jim Elder et la force montante des jeunes écuys avec Jim Day, en tête, "Torchy" Miller, Barbara Simpson et Norma Myers.

DOW REMPORTE LA MÉDAILLE D'OR À L'OLYMPIADE MONDIALE



Dow est la seule bière canadienne à mériter cet honneur international à l'Olympiade Mondiale de la Bière 1968, tenue en Allemagne.

La médaille d'or a été décernée à la bière Dow après qu'elle eut triomphé dans une compétition groupant 81 marques différentes, soumises par 32 brasseries les plus réputées dans le monde entier, à la 7ième Olympiade Mondiale de la Bière tenue à Nurnberg, Allemagne. Ces bières

ont été soumises à 21 épreuves de qualité, de saveur, de présentation; le jury a décerné la médaille d'or à la bière Dow, la seule bière canadienne à mériter un tel honneur. Cette médaille d'or vient confirmer le standard d'excellence de la bière Dow.

LA BIÈRE DOW — MÉDAILLE D'OR
BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LES MAÎTRES-BRASSEURS.

CIGARETTES
EXPORT
BOUT UNI
ou FILTRE
RÉGULIÈRES ET "KING"

Laval champion pee-wee

Le Laval-des-Rapides est le champion provincial pee-wee à la suite de sa victoire de 4-1 sur le St-Ambroise devant 5.000 spectateurs au parc Lafontaine hier soir. Dans un duel de lanceurs, André Major, avec 13 retraits au bâton et deux coups sûrs accordés, triompha de Jean-Luc Pham.

neuf, qui ne ceda lui-même que trois coups sûrs. Le vainqueur géré par André Lapointe a déjà été champion moustique de la ville et il avait encore hier soir dans son alignement 12 de ses 15 joueurs moustiques. Les champions ont mérité le trophée Kinsmen.

Concours hippique qui promet

Les entrées affluent en grand nombre au secrétariat du "Concours Hippique Terre des Hommes" depuis la conférence de presse du maire Jean Drapeau, en fin de semaine dernière, au Pavillon du Québec.

L'une des plus prestigieuses entrées est sans aucun doute celle des membres de l'équipe

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Notre
plus grande
VENTE d'été
de
FOURRURES

Jetez un coup d'oeil dans votre garde-robe!... que manque-t-il! Un vêtement important sans doute, celui que vous aimeriez posséder, une superbe fourrure Morgan. Pensez-y sérieusement et considérez les économies que vous feriez alors que notre collection est complète de visons fabuleux et autres fourrures mode. Toutes sont en vente à prix d'avant-saison vraiment extraordinaires. Nous vous invitons à venir les voir demain à notre Salon de Fourrures.

99 beaux manteaux de fourrures Morgan

- Mouton de Perse gris naturel avec col de vison
- Mouton de Perse teint noir avec col de vison
- Castor rasé
- Manteau réversible en rat musqué teint noir
- Dos de rat musqué naturel travaillé en bandes horizontales
- Mouton du Mongol, blanc ou gris
- Raton laveur blanc neige
- Raton laveur décoloré teint blaireau
- Mouton africain traité
- Vison chinois teint noir ou brun.
- Tailles 8 à 42, assortiment incomplet

Ord. \$395 à \$495

\$319

24 mensualités de 15.20

Manteaux modèles très luxueux

Ord. \$495
à \$595

\$419

24 mensualités de \$20

- Mouton de Perse teint noir
- Mouton de Perse gris
- Castor canadien rasé
- Kolinsky teint
- Vestes de vison foncé d'élevage ou pastel
- Tailles 8 à 40. Assortiment incomplet

Manteaux de fantaisie en vison et modèles couturier

Ord. \$795
à \$895

\$599

24 mensualités de 28.60

- Manteaux en peaux de vison travaillées en bandes horizontales. Vison foncé d'élevage canadien, pastel canadien, Pearl* naturel ou Hope*
- Castor canadien rasé, modèles unis ou avec col de vison
- Mouton de Perse gris naturel ou teint noir
- Phoque du Cap teint
- Tailles 8 à 20

Manteaux modèles en fourrure

Ord. \$1495
à \$1995

\$999

24 mensualités de 47.70

- Ocelot naturel
- Phoque d'Alaska teint Matara* ou Kitovi*
- Mouton Swakara noir ou brun
- Loutre canadienne
- Castor beige
- Manteaux de vison foncé d'élevage canadien, pastel canadien, Pearl* naturel ou Hope*

* Marque déposée On se souvient longtemps de la qualité de fourrures Morgan... on oublie vite le prix!

Pas de commandes postales ni téléphoniques

SALON DE FOURRURES, RAYON 438, ETAGE MODE AU DEUXIEME

Téléphoner à 842-6261 — Heures d'ouverture: Centre-ville et Snowdon, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h; Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h.